SALUEZ LE PRINTEMPS AVEC Saguenay Dry Ginger Ale

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI PARTICIPEZ A LA PROMOTION A BAS LE COUT DE LA VIE AVEC PEPSI

1ère année No 176 Mardi, le 30 avril 1974 28 pages 20 cents

Pétition de la SNQ

Bédard dit au CRD de sortir de sa torpeur



MARC-ANDRE BEDARD — "Il faut continuer dans le combat, si on veut obtenir le boulevard Talbot à quatre voies et ce, avant 1980".

La Société nationale des Québécois a tout mis en oeuvre pour permettre à la plus grande partie de la population régionale de réclamer du gouvernement provincial la construction d'une route à quatre voies entre Québec et Chicoutimi. Grâce aux mesures prises par la SNQ, plusieurs personnes circuleront, en effet, sur les places publiques, les centres commerciaux et dans les foyers, pour offrir aux individus qui le désirent l'opportunité de signer une pétition en bonne et due forme réclamant la réfection totale du boulevard Talbot dans le Parc des Laurentides avant 1979.

Chacun pourra ainsi supporter le mouvement d'action déjà amorcé au mois de mars dernier par le Conseil régional de développement auprès des autorités provinciales. On sait que le CRD a déjà reçu dans cette campagne l'adhésion d'un nombre impressionnant d'organismes économiques, de clubs sociaux, de corporations publiques et de plusieurs autres mouvements. L'objectif immédiat de la SNQ est de recueillir pas moins de 25,000 signatures et beaucoup plus si possible, sur ce document qui sera ultérieurement présenté au gouvernement.

Par ailleurs, le député péquiste de Chicoutimi à l'Assemblée nationale, Me Marc-André Bédard, a emboîté le pas et va même jusqu'à demander au CRD de sortir de sa torpeur et de la période de réflexion qu'il s'était accordée, si on veut réellement que l'autoroute Québec-Saguenay soit construire avant 1980. Le député apporte plusieurs arguments pour soutenir le mouvement.

Voir, à la page 5 de la présente édition, deux nouvelles au sujet de ce mouvement d'une brûlante actualité.

Automobile dans la rivière Saguenay



IMPACT VIOLENT — M. Gilles Simard, du 9-A de la rue Saint-Eugène à Arvida, a subi des blessures graves, hier après-midi, lorsque son automobile est venue en collision avec celle conduite par M. Adrien Michaud, du 4 rue Gamache à Jonquière. L'accident est survenu dans la côte Dallaire, aux limites d'Arvida et de Chicoutimi. Sous la violence de l'impact, l'automobile de M. Simard a été projeté dans la rivière Saguenay, sur le bord de la grève, et celle de M. Michaud est tombée dans une coulée. Les dommages aux véhicules sont élevés.

Autre affaissement de terrain dans le secteur de Chicoutimi

(Lire en page 2)

Projet d'un bill fédéral sur les profits excessifs

(Lire en page 23)



TRANSCRIPTION — Le président Richard Nixon montre les nombreux documents sur la transcription des bandes magnétiques de la Maison blanche.

EN BREF

BOURASSA

Les amis et la belle-famille du premier ministre du Québec pourraient lui causer des maux de tête à la reprise des travaux parlementaires. L'opposition tentera de faire la lumière sur les "liens" qui les unissent.

Page 11

SPORTS

AMH VS URSS

L'Association mondiale de hockey affrontera l'équipe russe en septembre

Page 15

BOXE

C'est par décision unanime que le boxeur Carl Morais a décroché la victoire

Page 16

GOLF

Des records de Jack Nicklaus et d'Arnold Palmer à la portée de Johnny Miller.

Page 18

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	12
— Annonces classées	26
— Bandes dessinées	22
— Cinéma	12
— Décès	23
— Entrecroisés	19
— Finance	20
— Horoscope	18
— Mots croisés	19
— Mots mystères	24
— Sport	15 à 18
— Télévision	12

Les Libéraux au pouvoir, à l'Ile-du-Prince-Edouard

CHARLOTTETOWN (PC) — Les libéraux ont repris le pouvoir pour un troisième mandat consécutif, lundi, à l'île du Prince-Edouard, assumant une avance confortable lors du dévoilement des premiers résultats du scrutin.

La Presse Canadienne a confirmé la réélection du gouvernement Campbell à 7h. 49 heure locale.

M. Alex Campbell, qui a mené son parti à la victoire pour la première fois il y a huit ans, fut le premier député élu à l'Assemblée législative, lundi, remportant une victoire facile dans la 5ème circonscription qu'il représente depuis 1965.

Moins d'une heure après la fermeture des bureaux de scrutin, cinq membres de l'ancien cabinet de neuf membres avaient également été réélus.

(Les détails en page 22)



M. Alex Campbell, réélu premier ministre

Nixon présente à la Télé une masse de documents

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a présenté lundi soir, à la télévision, devant la nation américaine, une masse de documents (1,200 pages au total) représentant les transcriptions des bandes magnétiques de ses conversations avec ses collaborateurs qu'il juge correspondre à l'assignation formulée par la commission judiciaire de la Chambre des Représentants chargée d'enquêter sur sa destitution. Il a annoncé qu'il allait remettre ces documents à la commission.

Le chef de l'exécutif a précisé qu'afin que nul doute ne subsiste, le président de la commission judiciaire, le démocrate Peter Rodino, et le principal membre républicain, M. John Hutchinson, pourraient écouter les bandes magnétiques d'où sont extraits les documents qu'il s'apprête à communiquer.

Les transcriptions des conversations qui seront remises à la commission judiciaire et publiées mardi, prouveront que le président n'a rien à cacher et que les accusations portées contre lui dans l'affaire de Watergate sont fausses, affirme M. Nixon.

M. Nixon affirme ensuite que les copies des bandes prouveront que les accusations portées contre lui par son ancien conseiller John Dean sont fausses et que le blanc de dix-huit minutes dans une bande enregistrée n'a pas servi à cacher une tentative de dissimulation de l'affaire du Watergate.

Le président, parlant des documents qu'il s'apprête à rendre publics, a affirmé que toute l'histoire du Watergate s'y trouve et il a répété que chacun pourra vérifier que, depuis le début, à partir du moment où il a été au courant, il s'est efforcé de faire surgir la vérité et de permettre que justice soit faite.

Le chef de l'exécutif a conclu, en souriant, son allocution de 35 minutes, par un appel pour qu'on en finisse dès maintenant avec le Watergate et il a déclaré qu'il se soumettait avec confiance au sens de la justice du peuple américain.

(Autre nouvelle en page 26)

Hausse du prix des aliments congelés

OTTAWA (PC) — On prévoit une hausse de 20 à 30 pour cent des aliments congelés et en conserve en 1974, a déclaré, dimanche, le président de l'Association canadienne des conserveries, M. Garnet Nix.

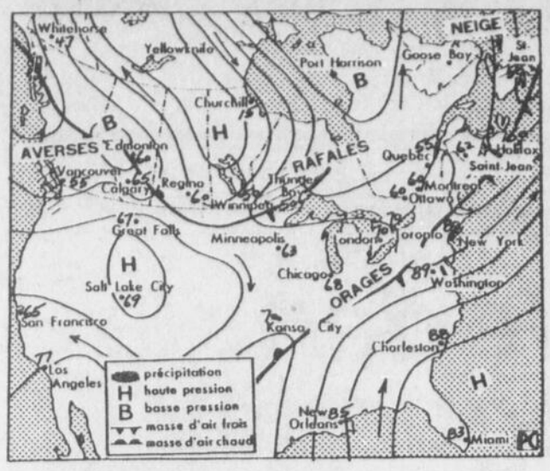
Dans une entrevue, M. Nix, qui est également président de York Farms Ltd., a ajouté que ses prévisions étaient basées sur le coût croissant des produits bruts, de l'énergie et de l'empaquetage, ainsi que sur les conséquences de la crise mondiale du blé, survenue il y a un an.

M. Nix a précisé que même si les récoltes de blé devaient s'avérer bonnes cette année, les prix des aliments en conserve ou congelés continueraient à demeurer élevés en raison des contrats qui lient l'industrie de la conserverie aux agriculteurs.

Par ailleurs, l'industrie de la conserverie fait présentement face à une augmentation de 60 pour cent du coût de l'énergie, et de 45 à 100 pour cent des produits alimentaires à l'état brut. En guise d'exemple, M. Nix a cité le cas du sucre, qui a subi une hausse de 117 pour cent.

M. Nix accordait cette entrevue à l'issue de la première journée d'une conférence de trois jours de l'Association des conserveries, à Ottawa.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le Bureau météorologique de Montréal à 21:30, lundi le 29 avril 1974 pour mardi, avec un aperçu pour mercredi. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie: Quelques éclaircies, maximum, voisin de 45 environ (5C); aperçu pour mercredi: généralement nuageux et frais.

Chibougamau: Quelques éclaircies et frais, maximum, 35 à 40 (O à 5C); aperçu pour mercredi: généralement nuageux, possibilité de quelques flocons de neige.

Outaouais, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Laurentides, Cantons de l'Est: Généralement nuageux, possibilité d'une averse, dégagement partiel tard dans la journée maximum 50 à 55 (10 à 15C); aperçu pour mercredi: beau et frais.

Lac St-Jean, Rimouski, Baie Comeau, Sept-Iles, Gaspé: Généralement nuageux, maximum, 35 à 40 (0 à 5C); aperçu pour mercredi: généralement nuageux et frais.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures minima et maxima enregistrées dans les principales villes de l'Amérique du nord durant les 24 heures qui se sont terminées à sept heures lundi soir.

	Min.	Max.
Vancouver	44	58
Victoria	39	60
Edmonton	36	59
Calgary	32	58
Saskatoon	33	58
Regina	28	49
Winnipeg	30	50
Toronto	56	72
Ottawa	59	67
Montréal	48	59
Québec	35	54
Frédéricton	41	53
Saint-Jean, N.B.	42	50
Moncton	42	59
Halifax	43	52
Charlottetown	43	56
Chicago	63	70
New York	60	88
Miami	-	81
Los Angeles	55	71
San Francisco	50	78

LES MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 02h30 (2'6") et haute à 09h05 (8'4"). Elle sera à nouveau basse à 15h40 (2'3") et haute à 20h50 (7'3").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 03h55 (4'7") et haute à 10h10 (15'3"). Elle sera à nouveau basse à 16h50 (3'9") et haute à 22h55 (14'2").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04h55 (5'0") et haute à 10h15 (14'6"). Elle sera à nouveau basse à 18h05 (4'6") et haute à 23h05 (13'3").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480.

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE ABC

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213).

Rang Saint-Martin bloqué par un éboulis

Par Guy BERGERON

Chicoutimi — Un affaisement de terrain s'est produit, hier soir, vers 8h10, dans le rang Saint-Martin, soit à quatre milles des réservoirs de la compagnie Irving. C'est le troisième éboulis à se produire dans le secteur de Chicoutimi depuis dix jours.

Une centaine de verge de terre, des arbres et deux poteaux téléphoniques ont été emportés par la crue des eaux de surface créée plus par la fonte des neiges que par les pluies des derniers jours.

La maison de M. Gustave Gagné, située près de l'éboulis, n'a pas été évacuée puisqu'on croit qu'il n'y aurait pas de danger.

La route est fermée actuellement à toute circulation, puisque le ministère de la Voirie ne déblaiera le secteur qu'au cours de la journée d'aujourd'hui.

Cependant, les employés de l'Hydro-Québec rétablissent actuellement l'électricité pour le secteur de même que les lignes téléphoniques.

Le contremaître de la voirie, M. Eugène Noël a précisé, hier soir, que des affaisements de terrain dans ce secteur étaient fréquents au cours du printemps, et qu'il s'en produit chaque année.

L'éboulis qui a eu lieu hier soir, se situe du côté sud du rang Saint-Martin et non du côté du Saguenay.

On sait qu'à cet endroit, la pente est abrupte et que la terre a peu de consistance puisqu'il s'agit d'une terre glaiseuse.



Campagne de sensibilisation sur les problèmes de la scierie de Milot

Par Serge CLOUTIER

Milot — Les autorités de Milot et les nouveaux propriétaires de la scierie de la place viennent d'entreprendre une campagne de sensibilisation pour faire connaître les problèmes que rencontre cette industrie. Et, c'est au refus catégorique de la compagnie Price qu'on s'en prend là-bas, refus qui empêcherait l'usine de pouvoir fonctionner à nouveau, après deux ans de fermeture.

Price refuserait en effet d'accorder un permis de coupe sur des limites qui lui ont été concédées près du village de Milot, qui seraient actuellement ¡nexploitées, "et qui pourraient servir à couper le minimum de cinq millions de P.M.P. dont a besoin la compagnie Mailloux et Frères pour remettre l'usine en opération", selon les détails que nous a fournis hier le maire de l'endroit, M. Yvon Bouchard.

Mailloux et Frères, nouveau propriétaire, projetterait d'investir quelque $300,000.00 pour rénover cette scierie, qui produisait avant sa fermeture des produits bruts de bois franc, et que l'on voudrait convertir en scierie polyvalente, avec l'équipement nécessaire pour traiter toutes les essences de bois.

Un droit de coupe existe actuellement pour 1½ million de P.M.P. par année, mais les propriétaires estiment qu'il leur faut au moins 5 millions de P.M.P. additionnels pour opérer avec rentabilité.

Si Price cédait aux pressions nombreuses qui sont faites depuis quelques temps déjà, la scierie pourrait employer 12 personnes, fonctionner à deux équipes, à l'année longue, "ce qui nous permettrait de garder chez nous tous ceux dont la vocation ou les possibilités ne sont pas d'aller en forêt," déclare aussi le maire Bouchard. En plus des 12 emplois à l'usine, le permis procurerait de l'emploi à 30 forestiers, ajoute-t-on à Milot.

"La réouverte de cette industrie, sur des bases solides, constituerait un essor pour la municipalité, et pourtant Price a suffisamment de limites à bois pour en céder. Nous allons prendre tous les moyens à notre disposition pour réussir ce projet qui nous tient à coeur, et faire bouger le député, qui a été élu pour nous aider," fait remarquer le conseil municipal.

Amphétamines

Laboratoire clandestin mis à jour à Joliette

MONTREAL (PC) — La Gendarmerie royale du Canada a mis à jour, la fin de semaine dernière, un laboratoire clandestin aménagé dans la région de Joliette où un groupe de motards s'affairaient à la fabrication de quelque 200 livres d'amphétamines, d'une valeur marchande de $1,200,000.

Deux individus ont été arrêtés sur place. Il s'agit de Philippe "Phil" Lacombe, 26 ans, du 44 boulevard Sainte-Marguerite, à Châteauguay, et Mickael Rowan, 27 ans, du 3575 rue Jeanne-Mance, à Montréal.

Trois autres personnes ont également été arrêtées à la suite de la découverte du laboratoire clandestin qui était installé dans une maison abandonnée, près de Saint-Gabriel-de- Brandon. Ce sont Kevin O'Brien, 23 ans, du 74100 rue Sherbrooke ouest, app. 1112; Goerge Burrowgs, 29 ans, du 245 rue Westcroft ouest, à Beaconsfield et Kim Clow, 23 ans, du 5255 Côte Saint-Luc, à Montréal.

Des mandats d'amener ont aussi été émis contre Joseph "Sonny" Lacombe, 29 ans, de Châteauguay, le présumé leader du groupe, et contre un autre individu dont le nom ne peut être dévoilée, faute d'une identification positive. D'autres arrestations sont prévues pour les prochains jours.

La majorité sinon la totalité des individus arrêtés et recherchés sont membres de la cellule montréalaise des Satan's Choice, une organisation nationale de motards.

Selon la police, plusieurs membres des différentes cellules des Satan's Choice sont de jeunes récidivistes forts actifs dans différentes activités criminelles.

Roberval veut savoir ce qui se passe à la commission

Roberval — La municipalité de Roberval et son conseil de ville retiendront les deux prochains versements de $500 promis à la Commission touristique tant que cette dernière ne fournira pas un rapport sur ce qui s'y passe actuellement.

Roberval veut savoir à quoi sera consacré le $1,500.00 promis, et dont on a déjà versé une tranche de $500.00.

Par ailleurs et en ce qui concerne le Kiosque Touristique de Chambord, sous la responsabilité de la Chambre de Commerce on versera une contribution de $600. mais lorsqu'il sera ouvert seulement. Pour un, le conseiller Guy Laroche a souligné à cet effet que si c'est seulement Roberval et Chambord qui participent au financement opérationel de ce kiosque, il ne voyait pas pourquoi le même kiosque distribuerait la publicité des autres municipalités du haut du lac. "Si ce sont ces deux seules municipalités qui font vivre le kiosque, je crois qu'il devrait distribuer la publicité se rapportant à Chambord et Roberval seulement" a mentionné M. Laroche.

Quartier des vétérans de Dolbeau

Le développement domiciliaire repose sur la décision d'un seul propriétaire

Par Laurent TREMBLAY

DOLBEAU — Le développement domiciliaire du quartier des vétérans repose sur la décision d'un seul propriétaire qui n'a pas encore voulu signer l'entente avec la municipalité de Dolbeau.

Hier soir, lors d'une réunion spéciale, les autorités municipales ont décidé d'attendre, jusqu'à 7h ce soir, à la suite d'une demande d'un représentant des 16 propriétaires qui ont consenti à vendre leurs terrains à la ville pour créer ainsi environ 150 terrains à bâtir.

Dans le cas où ce propriétaire serait toujours réticent, la municipalité abandonnera donc ce projet pour ouvrir un nombre identique de lots à bâtir dans un quartier situé à la limite des terrains des vétérans. Le maire Vézina a dit que cette décision était dure à prendre, mais qu'il fallait que tout le monde soit d'accord afin de ne pas créer d'injustices. A cela, le conseiller René Moreau qui s'est occupé lui-même de faire signer les documents aux propriétaires a mentionné que le propriétaire réticent devra venir lui-même signer l'entente à l'hôtel de ville, car la ville avait fait plus que son possible pour le persuader.

DO-MI-SKI

La Corporation Do-Mi-Ski n'aura pas à faire le remboursement d'une subvention accordée par la ville de Dolbeau. Cette décision faisait suite à l'entente prise dernièrement par les trois municipalités, concernant le prêt de $30,000 consenti il y a deux ans et réparti au prorata des trois populations.

FEU CLIGNOTANT

Un feu clignotant sera installé sous peu à la sortie de la route la Friche. Selon le conseiller Moreau, cette lumière est devenue nécessaire pour éviter les accidents, car cette route arrive directement sur le boulevard Walberg, alors que la circulation est assez dense.

ARENA

On devait connaître dans un très proche avenir le dénouement de l'étude des rénovations à l'intérieur de l'aréna. Tous les membres du conseil se sont penchés très attentivement sur l'étude des plans, hier soir, et tous sont unanimes à ce que ces travaux débutent bientôt. Il y aura donc une assemblée spéciale pour concrétiser le début de ce projet.

Gala des mérites sportifs et culturels au campus d'Alma

ALMA — Le campus collégial d'Alma présentait, hier soir, son cinquième gala des mérites sportifs et culturels. Dans le domaine sportif, l'athlète féminine par excellence dans les activités intercollégiales a été Nicole Tremblay, tandis que chez les garçons le titre est allé à Bertrand Lavoie.

Nicole Tremblay est championne régionale de badminton et médaille de bronze de la division nord-est de la F.A.S.C.Q. Bertrand Lavoie, pour sa part, est champion provincial et régional dans la discipline du judo.

Pour les activités intramurales, l'athlète féminine par excellence a été Martine Thériault, du module science et service social, et l'athlète masculin Jacques Potvin des techniques agricoles.

Dans le domaine culturel, section musique, la palme est allée à Mario Lévesque et Dominique Laprise; pour le théâtre, à François Gagnon; en science, à Daniel Jauvin; et en arts, au groupe des Marionnettes, qui partira incidemment pour un stage à Paris le six mai.

Les responsables du service socio-culturel du campus ont profité de l'occasion, une soirée grandiose et très fréquentée, pour rendre hommage aux professeurs qui offrent du temps bénévole pour l'avancement des arts. En musique, MM. Normand Laprise et Marcel Jean; en géologie, M. Etienne Martin; en théâtre, Pierre-Paul Legendre; en photo, Yves Jutras; et Pierre Jean pour les chansonniers.

La salle d'hôtel où se tenait ce gala était remplie à capacité, d'étudiants, de professeurs, et d'invités de toute la région.

LA CAGNOTTE D'OR $1000.00
PROCHAIN TIRAGE LE 19 JUIN
r r la rue racine CHICOUTIMI
RECLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION

27 UNITES
Motel DEQUEN
TELEVISION TELEPHONES ET DOUCHES
Votre clé de chambre vous donne droit d'assister au théâtre Canadien GRATUITEMENT
Pour reservations: 662-6649
Jacques Bernier, propr. 933 boul. Dequen, Alma, P.Q.

A VENDRE
MENAGE NEUF STYLE ESPAGNOL 1974
MEUBLES MODELES
$2,195.
Réfrigérateur 14 pi. cu., 2 portes, garantie 5 ans, sans givre; poêle 30 pouces automatique, lumière dans la tête; laveuse automatique, sécheuse automatique; set de salon espagnol, 4 places avec 2 lampes et 2 tables; set de cuisine espagnol, en bois fini noyer; set de chambre espagnol 72 pouces, matelas et sommier-caisse SIMMONS: TELEVISION INSTANT PLAY.
Aucun comptant requis.
Entreposage et livraison gratuits.
Payable au mois.
Pour informations:
Tél.: 547-5138
Ce ménage est vendu par: AMEUBLEMENT CAPRI DE JONQUIERE.



UNE BELLE REALISATION: Idéalement situé, le nouvel édifice consolidera la fusion entre Jonquière et Kénogami explique l'architecte Charles Tremblay au maire de Kénogami, M. Roger Malaison.

Gratte-ciel érigé à Kénogami au coût de $2.2 millions

par MARC DORE

Kénogami — C'est officiel maintenant, Kénogami aura son gratte-ciel, un édifice commercial et résidentiel qui sera construit au coût de $2 millions. Le conseil de Kénogami et les promoteurs du projet en ont dévoilé les grandes lignes au cours d'une conférence de presse tenue hier après-midi, à l'Hôtel de ville.

Le Laurier (c'est son nom) couvrira le quadrilataire formé par les rues Ste-Famille, Nelson, Laurier et Montcalm. L'édifice aura 8 étages, dont sept seront occupés par des logements différents en superficie et en aménagement. Le rez-de-chaussée et le sous-sol hébergeront des commerce. Le mail ainsi créé sera accessible par l'intérieur, pour les locataires des appartements.

LE MAIRE

Visiblement fier de l'annonce du projet, le maire Roger Malaison a rappelé les objectifs de la rénovation, soit l'acquisition et la démolition de propriétés par la ville, pour y installer des stationnements, et la mise en disponibilité de ces stationnements pour des entrepreneurs désireux de s'établir dans les limites de la ville. Une légère modification a été apportée au plan original de Rénovation urbaine, soit l'inclusion de quatre propriétés de plus dans le processus de démolition. Pour le reste, le plan a été suivi à la lettre, l'acquisition des propriétés étant virtuellement terminée et le relogement des ex-propriés également avancé.

Le maire Malaison a aussi souligné que l'évaluation municipale subirait, par suite de la construction du Laurier, un bond appréciable. La taxe de vente et la vente des services municipaux apporteront à la ville des revenus qui compenseront pour la perte subie par suite de la démolition des propriétés. "La ville n'a fait aucun sacrifice au nom d'un avenir meilleur; tout ce que nous avons déboursé nous reviendra sous forme de rentrée de taxes très rapidement. Les commerces seront également avantagés, le nombre de logements du secteur passant de vingt à 112."

DETAILS TECHNIQUES

L'architecte, et aussi co-promoteur du projet Charles Tremblay a donné la fiche technique du complexe. Le choix du site a été déterminé à la fois par le fait que sa compagnie possédait déjà un terrain dans le quadrilataire impliqué et que cet emplacement était situé à la fois dans un secteur existant et sur les bords d'une route régionale, celle menant au lac St-Jean.

Les conditions réunies étaient tellement avantageuses, de dire M. Tremblay que le projet a constamment augmenté en proportions depuis le début.

L'investissement global sera de $2.2 millions. Le nombre de logements, comme signalé plus haut, de 112. L'édifice couvrira 66,000 pieds carrés. Le mail commercial a été ajouté pour rentabiliser davantage le projet. Les deux étages destinés au commerce occuperont 17,000 pieds carrés. Le front de l'édifice sera placé sur la rue Nelson; le stationnement étant accessible par Ste-Famille et Laurier. La municipalité mettra également à la disposition du Laurier, un stationnement sur Montcalm.

Le Laurier sera construit en béton coulé, traité au jet de sable. La construction devrait commencer vers le 13 mai, les terrains devant être prêts pour l'excavation à cette date. Si les délais sont respectés, la coulée du béton sera terminée fin septembre, et l'édifice livré le 1er avril 1975.

Outre M. Tremblay, les frères Kassan de Québec partagent les frais d'investissement dans le complexe. La banque Canadienne Impériale de commerce assure le financement intérimaire et à long terme. M. Tremblay est de Québec, mais originaire de Kénogami.

Le prix de location des appartements sera plutôt élevé, Le Laurier étant davantage un "édifice de prestige qu'un HLM".

Interrogé sur la part que les entrepreneurs locaux auraient dans la construction, M. Tremblay s'est dit convaincu que la qualité du travail effectué par eux se compare avantageusement à celle de leurs confrères de l'extérieur; que l'entreprise privée ne peut évidemment pas subventionner les régions; que par conséquent, tous les contracteurs soumissionnant seront jugés d'après les critères budgétaires de la compagnie.

REGROUPEMENT

M. Tremblay a enfin souligné que l'emplacement de l'édifice et sa nature commerciale et résidentielle, le placent avantageusement dans le sens du regroupement JAK. Situé dans un secteur clé, le complexe vient combler le manque de logements dans le centre-ville Jonquière-Kénogami.

Autre projet d'envergure à Kénogami pour bientôt

Par Marc DORE

KENOGAMI — Un édifice de $2 millions, c'est quelque chose pour une ville de la taille de Kénogami. Les effets d'entraînement sur le commerce local sont énormes.

Mais ce n'est pas fini, semble-t-il.

Le maire Malaison a vaguement laissé entendre que d'autres projets étaient ou souhaitables ou prévus, sans donner davantage d'explications.

Cependant, il semblerait que les études soient plus qu'avancées pour au moins un autre projet d'envergure. Le dit complexe doublerait en importance Le Laurier; il comporterait, d'après ce que Le Quotidien a pu entendre, deux tours semblables à l'actuel édifice.

Le dynamisme exprimé par les membres du conseil laisse assez voir l'importance de cet ensemble et le relatif avancement des études.

Kénogami, est-elle en voie de devenir la concurrente de Jonquière et de Chicoutimi?

St-Raymond Paper évite une grève de justesse

Par Serge CLOUTIER

DESBIENS — Les employés syndiqués de la compagnie St-Raymond à Desbiens et St-Raymond de Portneuf ont accepté hier les dernières offres patronales, dans des proportions respectives de 88.6% au Lac St-Jean, et de 83.6% dans Portneuf.

Vendredi, les syndiqués avaient rejeté les offres de la compagnie à Desbiens, et avaient voté pour la grève à St-Raymond de Portneuf. Des négociations ultimes de fin de semaine ont finalement permis aux parties de s'entendre, et les employés ont accepté les offres lors d'assemblée générale spéciale, hier après-midi.

Le contrat de travail liant les deux parties était expiré depuis le 31 décembre 1973, et les négociations avaient débuté peu de temps avant. Six ou sept séances de négociations directes, et l'intervention d'un conciliateur, n'ont pas donné de résultats. Le droit de grève était acquis depuis dimanche soir à minuit. Pendant la fin de semaine, les négociateurs de la compagnie et ceux du syndicat ont réussi à se rapprocher, et il semble que l'entente intervenue, puis ratifiée par les syndiqués, soit à la satisfaction générale.

Le nouveau contrat prévoit des augmentations de $0.48 l'heure à compter du premier janvier 74; de $0.10 le premier mai 74; une indexation au coût de la vie en octobre 1974; $0.20 l'heure le premier janvier 1975; une prime d'indexation en avril 1975; une autre en octobre 1975; $0.20 l'heure en janvier 1976; et d'autres indexations en avril et en octobre 1976.

Le principe de l'indexation au coût de la vie, considéré comme un gain important par le syndicat, sera traduit dans les faits par des augmentations allant de $0.12 l'heure minimum à $0.15 l'heure maximum, à raison de $0.02 1-2 l'heure par points d'augmentation de l'indice du coût de la vie, chaque fois que cette étape est prévue dans le contrat.

L'entente prévoit aussi des améliorations aux primes pour le travail de nuit, et l'augmentation totale atteindrait un maximum de $1.58 l'heure pour la durée du contrat, plaçant les employés de la St-Raymond à $0.13 l'heure de distance des employés de Price, par exemple.

Les syndiqués, qui sont une centaine à Desbiens, et un peu plus à St-Raymond, négocient en même temps le même contrat, et sont affiliés à la Fédération nationale des travailleurs du papier, affiliée à la CSN.

Les négociateurs syndicaux étaient les représentants de la fédération, dont M. Henri Vachon de la région, et les dirigeants locaux des syndicats, dont M. Charles Néron de Desbiens, tandis que du côté de la compagnie, on retrouve M. William Clifford, le président de la St-Raymond, de même que les gérants locaux, dont M. Victor Lachance de Desbiens, et un procureur de l'entreprise.

Compte tenu de la grosseur de l'entreprise, et de la situation à Desbiens, les dirigeants syndicaux se montrent enchantés des résultats obtenus, selon les remarques faites par le président, M. Charles Néron.

Le dépotoir de Roberval ouvert le soir

ROBERVAL — Le dépotoir sis dans la paroisse de Roberval et qui dessert les deux corporations (ville et paroisse de Roberval) sera probablement ouvert les soirs et samedis durant les quatre mois de l'été prochain. La question sera négociée cette semaine entre la ville et la paroisse et il est possible que les modalités de paiement soient de moitié-moitié. Le contracteur du dépotoir municipal exige une somme de $75 pour laisser ce même dépotoir ouvert entre 5 et 9 heures le soir, et le samedi toute la journée. Sans cette cotisation supplémentaire, le dépotoir de Roberval fermerait ses portes à 5 heures tous les jours de la semaine et toute la journée de samedi. On veut ainsi éviter que certains citoyens polluent les fossés des routes en y jetant leurs déchets de toute nature. Une décision à cet effet sera rendue lundi prochain, lors de l'assemblée régulière du conseil de ville de Roberval.

Roberval refuse de renégocier

ROBERVAL — La municipalité de Roberval, réunie en assemblée hier soir a refusé d'ouvrir la convention collective de ses employés, qui ont demandé cette ouverture dans le but de faire une indexation de leurs salaires au coût de la vie.

Cependant, les édiles municipaux ont suggéré que les représentants des employés rencontrent le Comité municipal des relations professionnelles afin de discuter cette demande des employés formulée par leur porte-parole, M. Louis-Henri Girard. C'est d'ailleurs là, la suggestion faite par le conseiller Guy Laroche, suggestion endossée par le maire J.A. Tremblay, qui a exigé que cette rencontre ait lieu cette semaine, ce qui sera semble-t-il fait.

Une journée plein-air aux bénévoles

ROBERVAL — Une journée "Plein-Air" sera organisée à l'intention de tous les bénévoles des sports mineurs de Roberval. Cette journée devrait vraisemblablement se tenir au Mont-Plaisant d'ici juin prochain. La municipalité entreprendra les démarches avec le centre-plein air robervalois et on a voulu ainsi rendre un hommage tangible à tous ces gens qui se sont occupés des jeunes joueurs de hockey cet hiver, et à ceux qui font la même chose avec les joueurs de baseball et fast-ball, ou qui pratiquent d'autres sports demandant la collaboration de moniteurs bénévoles.

Chicoutimi conteste une demande en cour d'appel

Par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — La municipalité de Chicoutimi, via son conseiller juridique, prendra les mesures nécessaires pour contester la demande de cassation du jugement, rendu public le 26 mars dernier, concernant le règlement 890, adopté en 1970, instituant la nouvelle taxe d'affaires basée sur la valeur annuelle des immeubles.

On se rappelle que suite à la publication de ce jugement de la Cour Supérieure, rendu par le juge Samuel Bard, les hôteliers de la Cité de Chicoutimi, de même que les entreprises Gagnon et Lapointe Inc., Liqueurs Saguenay Ltée et Gagnon Frères Meubles Enr., ont décidé de porter la cause en appel, afin que soit cassé le dit règlement 890.

Pour ces causes, la municipalité de Chicoutimi autorise son conseiller juridique à prendre les procédures requises pour contester à nouveau cette demande de cassation de jugement.

De plus, la municipalité de Chicoutimi demande à la Cour d'appel que soit renversée la décision du Juge Bard, concernant la double taxation, qui selon le jugement, n'a pas sa raison d'être pour l'année 1970. Ainsi, la municipalité souhaite que le règlement 890 soit respecté dans son texte intégral.

FIN D'UNE CONTROVERSE

D'autre part, les contribuables du boulevard Saint-Paul n'auront plus à conxester la fermeture de cette artère d'importance, puisque le service des travaux publics de la municipalité procèdera au pavage de la route dès le 9 mai prochain.

D'ailleurs, selon le gérant municipal, M. Laurier Boivin, c'est probablement vers cette date que la période du dégel devrait être terminée. Ainsi, il nous sera possible d'effectuer d'autres travaux dans différents secteurs de la municipalité", a-t-il commenté.

Le gérant municipal de Chicoutimi démissionne

Par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — Comme à l'accoutumée, après chaque séance de son conseil, le maire Henri Girard invite les membres de l'administration à passer à la salle des comités. On y discute de choses et d'autres, mais hier, en après-midi, à la suite d'une assemblée spéciale, le directeur des services techniques, M. Laurier Boivin, en a profité pour remettre sa lettre de démission, à titre de gérant municipal, poste qu'il occupait depuis janvier 1972.

Selon la lettre signée de sa main, M. Boivin explique au maire et aux conseillers présents, son intention de poursuivre l'exercice de sa profession dans l'entreprise privée et ce, dès le 1er juin de cette année. Précisons également, que comme à l'accoutumée, le conseil a été saisi de cette affaire pendant le huis-clos.

Rappelons que M. Boivin était entré en fonction à la suite de la démission de M. Raymond Guérin, en janvier 1972, alors que ce dernier avait succédé à l'actuel maire, M. Henri Girard, anciennement gérant municipal à Chicoutimi.

Personne ne défend à l'Hôpital de Chicoutimi de pratiquer la chirurgie cardio- vasculaire

PAR GUY BERGERON

Chicoutimi — Le Collège des médecins de la province de Québec n'a aucune responsabilité avec la fermeture du département de chirurgie cardio-vasculaire et thoracique de l'hôpital de Chicoutimi et à tout moment, la direction de cette institution peut ordonner les interventions à coeur ouvert.

C'est la déclaration faite hier, par le registraire du Collège des médecins de la province de Québec, le Dr Augustin Roy, qui a précisé que le rapport de l'enquête du Collège des médecins sur les actes médicaux pratiqués par les Drs Emile Bertho, Alberto Perez et André Brassard au département de chirurgie cardio-vasculaire n'avait aucun rapport avec la décision administrative de l'hôpital de Chicoutimi de fermer le département.

Bien plus, il est faux de prétendre que le rapport du Collège des médecins sera publié d'ici quelques semaines, puisque le Dr Roy ne sait pas à quelle période il pourra être rendu public, mais il parle d'un mois, même deux et possiblement que la situation pourrait durer jusqu'en septembre, si l'hôpital de Chicoutimi relance la balle au Collège des médecins de la province de Québec.

Le Dr Augustin Roy a été très explicite, hier, lors d'une entrevue accordée au Quotidien, précisant que la décision de venir faire une enquête au département de chirurgie cardio-vasculaire de l'hôpital de Chicoutimi n'avait pas été prise par l'hôpital de Chicoutimi comme on l'a laissé entendre, ni par le comité médico-dentaire formé en vertu du bill 65 pour étudier la situation.

Le Dr Roy précise que si le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec était venu à Chicoutimi, c'était à cause de la publicité faite autour de toute l'affaire.

En outre, il est également faux de prétendre, comme certains communiqués émis par l'hôpital, que le Collège des médecins fera rapport au comité médico-dentaire formé en vertu du bill 65.

En somme, la situation est claire, si les interventions chirurgicales à coeur ouvert ne se font pas à Chicoutimi actuellement, cela découle d'une décision du conseil d'administration de l'hôpital, décision qui a été entérinée par la suite par le ministre de la Santé.

Toutefois, le Dr Roy a précisé que le Collège des médecins n'enquêtait pas sur le cas de la jeune fille, âgée de 17 ans de Chicoutimi-Nord, qui n'avait pas pu être opérée à Chicoutimi parce qu'un anesthésiste avait refusé de l'endormir, mais bien sur les actes médicaux pratiqués par les trois médecins.

En outre, le Dr Roy a expliqué que le processus était d'autant plus long que les enquêteurs devaient voyager de Montréal à Chicoutimi.

2 motocyclistes blessés

CHICOUTIMI-NORD — M. Jean-Marc Boulianne du 174 rue Saguenay à Chicoutimi-Nord et M. Dominique Tremblay du 67 rue de la Victoire, également de Chicoutimi-Nord, ont subi de graves blessures, hier après-midi, lorsque la motocyclette sur laquelle ils avaient pris place a été heurtée par une automobile conduite par M. Laurier Villeneuve du 999 Chemin Saint-Paul à Chicoutimi.

L'accident est survenu à l'intersection de la rue Roussel et du boulevard Tadoussac.

Les deux blessés ont été conduits à l'hôpital de Chicoutimi où ils reposent dans un état satisfaisant.

Les agents Denis Simard et Chantal Fillion de la Sûreté municipale de Chicoutimi-Nord ont fait les constatations d'usage.

CENTRE D'ACHAT ARVIDA

M. Gilles Dufour, directeur-général et administrateur du CENTRE D'ACHATS "ARVIDA" désire aviser les hommes d'affaires et les commerçants que la première phase de la construction est maintenant terminée.

Vous pouvez, dès maintenant, rencontrer le représentant à la location, M. Jean Crevier et voir sur place, dans le véritable Centre du Commerce régional, les espaces disponibles qui faciliteraient l'expansion de votre commerce.

Que vous ayez déjà fait une demande pour un local, ou que vous désiriez parler affaires, M. Jean Crevier, responsable de la location, est à votre disposition du lundi au vendredi au:

Centre d'Achats "Arvida", le jour, à: 548-8241.

Auberge des Gouverneurs, le soir, à: 549-6244.

CENTRE D'ACHAT ARVIDA

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La réouverture du contrat de travail aux usines de l'Alcan

Au fil des relations ouvrières-patronales, si souvent perturbées par des remous violents, un événement important, et par surcroît heureux, s'est produit la semaine dernière sans susciter un intérêt marqué dans l'activité régionale.

Il s'agit de la réouverture du contrat de travail liant pour une période de 30 mois, l'Alcan et le syndicat de ses employés.

Le geste de l'Alcan est significatif. Il est pour le moins de bon augure. Si les dernières négociations entre la compagnie et les syndicats de ses employés avaient abouti à un affrontement majeur, les conséquences tragiques auraient fait longtemps les manchettes.

Or sans coup férir, la compagnie a répondu à l'appel lancé par la Fédération des syndicats du secteur de l'Aluminium en engraissant l'enveloppe monétaire de $12 millions sans exiger, en retour, des concessions futures, comme un prolongement du contrat actuel.

Donc, dès la première année du contrat, l'augmentation horaire se chiffrera par 85 cents, soit 16 pour cent. ''Ainsi, nous rejoignons le secteur de l'acier et nous dépassons celui de l'Hydro-Québec'', a proclamé le président Jean Halley, de la FSSA.

Evidemment, les incendiaires du monde syndical peuvent toujours manifester leur mécontentement, prétendre que l'Alcan devait tenir compte de l'augmentation du coût de la vie et même citer en exemple les grèves illégales dans les Postes, par exemple, pour discréditer l'importance de cette réouverture de contrat.

Il demeure un fait: les entreprises qui accepteront des réajustements avant l'échéance des contrats de travail seront clairsemées. D'ailleurs, même les syndiqués ont été surpris de la proposition faite par l'Alcan, car ils pressentaient l'exigence, en retour, de concessions. Nous ne voulons toutefois pas projeter aujourd'hui l'image d'une compagnie multinationale devenue soudainement magnanime. Bien au contraire.

Les dirigeants de l'Alcan ont agi en hommes d'affaires lucides. Le marché de l'aluminium est devenu excellent, surtout depuis la crise de l'énergie. Les spécialistes prédisent que l'augmentation de la production, au cours des prochaines années, ne suffira pas à répondre à la demande croissante.

Dans le contexte actuel, l'Alcan occupe une position très favorable devant ses concurrents parce qu'elle possède ses propres centrales hydroélectriques dans notre région et à Kitimat. En utilisant toute l'énergie que ses centrales développent, l'Alcan pourrait augmenter le volume de sa production annuelle, de 300,000 tonnes.

En outre, les salaires dans la construction ont monté en flèche au cours des deux dernières années. Pour conserver les hommes de métier dont elle a besoin, la compagnie devait relever l'échelle des salaires.

Enfin, comme l'Alcan entreprendra prochainement la réalisation d'un programme de rénovation et d'expansion de ses usines, son intérêt commandait l'établissement d'une atmosphère sereine parmi ses employés.

En renonçant ainsi au légalisme du contrat signé voilà à peine huit mois, l'Alcan agit avec lucidité, dans son intérêt mais également pour le bénéfice de ses employés et de la région. Nous préférons ce climat à celui qui prévalait l'été dernier.

Bertrand TREMBLAY



AU FIL DE LA PENSÉE

Les 9 exigences du NPD à Trudeau

Le Parti libéral de Pierre Elliot Trudeau se maintient au pouvoir, à Ottawa, depuis octobre 1972, grâce à l'appui des néo-démocrates de David Lewis. L'alliance pourrait toutefois prendre fin au cours du débat qui suivra la présentation du budget du ministre des Finances, M. John Turner, le 4 mai prochain. Voici les neuf exigences que le chef du NPD a déjà posées pour maintenir son appui au premier ministre actuel:

En premier lieu, on devrait instaurer immédiatement un contrôle sélectif des prix. La gestion de ce contrôle serait confiée à un Bureau national de contrôle des prix jouissant d'une large représentativité et doté d'une autorité suffisante pour être capable de freiner des hausses injustifiées et d'annuler des hausses indéfendables. Ce bureau devrait également être mandaté pour réglementer la publicité coûteuse, extravagante et trompeuse ainsi que les méthodes d'emballage qui contribuent à l'augmentation des prix.

En deuxième lieu, nous proposons la mise en oeuvre d'un système de double prix pour les matières premières produites et consumées au Canada. Nous avons en vue non seulement le blé et le pétrole, mais aussi d'autres aliments et des produits tels que le bois, l'acier, le nickel, le cuivre et autres produits qui entrent dans la fabrication des marchandises dont les Canadiens ont besoin. De cette manière nous assurerions les Canadiens qu'ils n'auront pas à payer des prix exorbitants pour leurs propres ressources en raison de pressions et de disettes internationales.

Troisièmement, nous croyons qu'il faudrait imposer une taxe substantielle et largement applicable sur les profits excessifs des sociétés. Cette taxe viserait les grandes corporations dont plusieurs sont la propriété d'intérêts étrangers. Elle viserait à éliminer les bénéfices excessifs que celles-ci tirent de notre système et préviendrait le transfert des profits du Canada aux Etats-Unis. Bien appliquée, une telle mesure contribuerait à contenir la hausse des prix et à conserver nos emplois au Canada.

Quatrièmement, il faut faciliter l'achat de maisons aux travailleurs à revenu moyen. A cette fin, il faudrait créer un fonds spécial ayant pour objet de financer des hypothèques à des taux ne devant pas dépasser 6% pour les familles à revenu moyen. Il serait sans doute utile d'éliminer la taxe de vente fédérale de 11% sur les matériaux de construction utilisés dans la construction de maisons à l'intention de la famille canadienne moyenne. Mais le NPD souligne que mieux vaut instituer à cette fin une forme quelconque de rabais ou de crédit fiscal à l'intention de celui qui achète et loue la maison, afin de s'assurer que l'on viendra en aide aux consommateurs canadiens plutôt que de procurer des bénéfices accrus aux constructeurs et aux développeurs. La taxe de 11% devrait d'ailleurs être maintenue sur les matériaux utilisés dans la construction d'édifices à bureaux luxueux et d'autres immeubles semblables. C'est le contribuable en quête d'une maison à acheter ou à louer qu'il convient d'aider.

De plus, le gouvernement fédéral doit intervenir vigoureusement afin de contrôler l'action des spéculateurs dans le domaine immobilier. Ceux-ci contribuent beaucoup à l'augmentation du prix des maisons.

Nous rejetons toujours la proposition simpliste et irréfléchie du Parti conservateur qui voudrait établir un gel général des prix et des salaires. Mais nous rejetons tout autant l'attitude décourageante du gouvernement voulant que rien ne puisse être fait.

Pour faire justice aux Canadiens et pour instaurer une plus grande égalité dans notre société, nombre d'autres mesures urgentes s'imposent. Je voudrais souligner les suivantes:

En cinquième lieu, il faudrait réviser les lois régissant actuellement les corporations de manière à recouvrer au bénéfice de l'Etat les milliards de dollars que celles-ci s'approprient chaque année grâce à des échappatoires et à des réductions spéciales superflues.

De manière plus précise, il faudrait abolir immédiatement les déductions fiscales consenties aux établissements manufacturiers pour amortissement accéléré de même que les réductions de taxes sur les profits qui leur furent accordées. D'autres formes de concessions fiscales en faveur des corporations devraient également prendre fin le plus tôt possible.

En sixième lieu, il faudrait abolir immédiatement les concessions fiscales spéciales à l'intention des sociétés pétrolières et minières. Ceci inclut les concessions qui leur sont faites au titre de l'épuisement des gisements et de l'amortissement accéléré.

Nous réclamons ces mesures non pas parce que nous sommes mûs par des idées doctrinaires, mais parce que nous croyons en un système fiscal juste et équitable. Nous voulons que les sociétés payent leur part de manière que le fardeau fiscal des Canadiens moyens puisse être réduit.

En septième lieu, nous proposons qu'une partie importante des sommes récupérées grâce à l'élimination des échappatoires fiscales et autres concessions en faveur des sociétés soit restituée aux citoyens du Canada sous la forme de réduction de l'impôt sur le revenu personnel devant entrer en vigueur cette année. Si l'on mettait fin aux avantages fiscaux accordés aux sociétés depuis 1971, on disposerait de plus d'argent qu'il n'en faut pour réduire immédiatement de $300 ou de $400 le montant de l'impôt sur le revenu versé pour chaque famille moyenne de quatre personnes.

Huitièmement, nous estimons qu'il faut aller plus loin dans les mesures de sécurité en faveur des citoyens âgés du Canada et qu'il faudrait à cette fin hausser à $200 par mois le montant de la pension versée aux vieillards. Nous croyons de plus que l'âge d'admissibilité aux prestations du régime fédéral devrait être réduit de 65 à 60 ans pendant une période qui s'étalerait sur 5 ans.

En neuvième lieu, il faut élargir et rendre plus généreux le régime de retraite du Canada, de manière à protéger dans l'avenir tous les Canadiens contre la hausse continue des prix. Il faudrait élargir le régime de manière à faire place à la participation volontaire et à y inclure des avantages semblables à ceux que l'on trouve dans plusieurs régimes privés de retraite.

PAROLE AUX LECTEURS

"Bonjour, Fleur-de-Lys"

Le 6 avril dernier, bon nombre de citoyens de notre diocèse participaient au lancement de "Bonjour, Fleur-de-Lys" à l'Hôtel-Dieu de Roberval. Mme Fleurette Gravel-Larouche, auteur de "Bonjour, Fleur-de-Lys", s'est vue entourée de ses nombreux parents et amis venus pour partager au même diapason que son coeur les accents de joie intense dont elle était imprégnée. Tous savouraient la gloire éclatante qui enveloppait gracieusement cette "fleur" si fraîche et délicate.

Cette "Fleur-de-Lys" qui fut cultivée pendant nombre d'années, n'aurait certes pu être offerte à notre grand public si Dolorès, soeur de l'auteur, n'avait "déniché" dans "Chicoutimi", le Révérend Père Louis-Nazaire Hudon, l'éditeur "caché" mais combien "précieux" de "Bonjour, Fleur-de-Lys".

Dans une société de consommation où tous parlent en termes de temps..., d'efficacité, de productivité et de rentabilité...., il était difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver une maison d'édition disposée à consacrer tout le temps nécessaire pour l'édition d'une autobiographie d'une humble maman handicapée, au prix le plus réduit possible...

Le P. Ls-Nazaire Hudon, éditeur à la Maison Science Moderne de Chicoutimi, fut cette personne au coeur ouvert qui, pour s'être mis à l'écoute de "Fleur-de-Lys", a su semer à tous vents les pétales fraîchement éclos de cette "fleur des champs".

En éditant "Bonjour, Fleur-de-Lys", M. Hudon reconnaissait et couronnait par là, les efforts courageux et soutenus d'une jeune femme dont la vie marquée du sceau de la souffrance, se déroule dans la simplicité, l'abandon, la sérénité et la confiance.

Grâce à M. Hudon, une jeune femme de "chez-nous", épouse fidèle et mère attentive, se présente à nous comme un exemple vivant de courage et de ténacité amoureuse. Grâce à M. Hudon, une handicapée s'est vue valorisée et reconnue! Fleurette Gravel-Larouche s'est vue nommer première handicapée membre de la Société des Ecrivains du Saguenay-Lac-Saint-Jean, non pas tant grâce à sa plume mais grâce à son coeur de mère qui a su rédiger en lettres indélibiles, les caractères ineffaçables d'un amour maternel qui a su souffrir pour mieux aimer!

M. Hudon a édité dans l'ombre les mille premiers "Bonjour, Fleur-de-Lys"... Avec le dévouement qu'on lui connaît, M. Hudon, éditeur consciencieux et empressé s'est remis au travail pour une seconde impression qui paraîtra dans quelques semaines.

"Fleur-de-Lys" ainsi que toutes les "fleurs" du parterre familial formulent à monsieur l'éditeur de la Maison "Edition Science Moderne" de Chicoutimi, leurs voeux de reconnaissance et de gratitude!

Violette Gravel,
5, des Champs,
Chicoutimi-Nord.

Le 20 avril.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

BILLET

Pitié pour le lycée

Nos jeunes filles de bonnes familles qui fréquentent le très sélect lycée du Saguenay en vue de sauvegarder la pureté de leur langue, de conserver l'intégrité de leurs vertus et de maintenir le flambeau des valeurs ancestrales de la race canadienne-française, se voient contraintes de se chercher un nouveau toit, une autre tour d'ivoire où elles seront souverainement à l'abri de toutes les menaces que leur mixtion avec les jeunes filles ordinaires des écoles de tout le monde leur ferait cruellement subir.

Elles ont bien raison. Le système public d'éducation, volontairement et abusivement démocratique est tout à fait inapte à fournir à nos petites filles à maman des principes de vie que leurs familles n'ont guère le temps de leur inculquer en raison de leurs inévitables obligations sociales et des imprévisibles voyages qu'elles doivent nécessairement faire à l'étranger.

Il est tout à fait raisonnable que ces jeunes filles soient élevées à l'image et à la ressemblance de leur maman qui, grâce à l'aile tutélaire des pensionnats réservés aux enfants surdoués qu'elles étaient alors, ont pu former la "substantifique moëlle" de notre sacro-sainte élite nationale. C'est le seu! endroit convenable pour comprendre, une fois pour toutes, que pour mériter d'appartenir à l'élite, il convient de se retrancher du vulgaire, de la majorité méprisable.

Je souhaite ardemment que le Ministre de l'éducation se penche en priorité sur cette question avec sa sollicitude coutumière. En vertu de ses fonctions de gardien suprême de la survie de l'honneur national, M. Cloutier doit obliger l'Université à recueillir et à adopter ces pauvres orphelines de l'esprit.

Cet abri, quels que soient les inconvénients qu'il présente, vu ce mélange suspect de deux niveaux d'âges et de mentalités, est, à tous égards, préférable au sort abject qui attend nos rosières si on les oblige, en les privant de ce refuge suprême, à traîner dans les rues, à "faire le trottoir" à l'exemple des péripathéticiennes. A moins que...

A moins que le ministre ne décrète sur-le-champ qu'à compter du mois de septembre toutes les écoles secondaires polyvalentes ne soient transformées en lycées!

LE RICANEUR

La Société touristique du Saguenay en panne

Par Réjean TREMBLAY

ARVIDA — Comme la Commission touristique du Lac-Saint-Jean, la Société touristique du Saguenay se retrouve sans permanent.

La secrétaire générale de l'organisme, Mme Jeanne Saint-Gelais a démissionné de son poste depuis plus d'un mois maintenant et elle n'a pas encore été remplacée.

Suite à des difficultés financières sérieuses, Mme Saint-Gelais avait été privée de son salaire pendant de longues semaines.

Un emprunt de la Société endossé jusqu'à $2,500 personnellement par le président de la Société, M. Paul Tremblay, et par le trésorier, M. Jean Laflamme, avait permis de régler ces problèmes temporairement.

Une subvention de $2,000 obtenue à la fin mars avait également contribué à remettre la barque à flots.

Interrogée hier sur sa démission, Mme Saint-Gelais a été avare de commentaires, ceux-ci se résumant à: "Qu'ils s'arrangent avec leurs problèmes, j'ai tout fait ce que je pouvais."

Pour sa part, le président de la Société, M. Paul Tremblay, a déjà souligné lors d'entretiens que la situation était maintenant rétablie.

Il a été impossible de le rejoindre au sujet de la démission de Mme Saint-Gelais.

Requête de 25,000 noms de la SNQ pour réclamer 4 voies au Boul. Talbot

Par Réjean TREMBLAY

CHICOUTIMI — En organisant une vaste pétition qui réclame le boulevard Talbot à quatre voies d'ici 1979, la Société Nationale des Québécois compte apporter l'appui concret de la population régionale aux leaders du CRD et des différents organismes qui se sont déjà prononcés.

L'objectif de l'opération est de recueillir 25,000 signatures au moins de citoyens de la région entre le 1er et le 15 mai et de remettre cette pétition lors du congrès annuel du Conseil régional de Développement le 24 mai prochain.

M. Georges Perron, le directeur-général de la SNQ, a expliqué que cette opération se voulait apolitique, étant bien entendu que la SNQ n'a rien d'un parti politique, et que l'opération visait avant tout à soutenir les organismes régionaux.

Déjà la SNQ a réservé des placards publicitaires qui vont appuyer la campagne en sensibilisant la population régionale à l'urgence d'une réfection du boulevard Talbot.

M. Perron a également précisé que le $11,000,000 promis par le ministre Raymond Mailloux pouvait être le bienvenu à la condition qu'il s'inscrive dans une politique complète de rénovation du boulevard en une route à quatre voies.

"Le CRD doit sortir de sa torpeur"

(M.-A. Bédard)

Par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — Pour le député de Chicoutimi à l'Assemblée nationale, Me Marc-André Bédard, les sommes d'argent consacrées par le gouvernement provincial pour la réfection du boulevard Talbot ne seront qu'une petite victoire, si la population de la région se laisse endormir par le parti ministériel.

D'ailleurs, selon lui, il importe que le Conseil régional de développement cesse la période de réflexion entreprise depuis l'annonce du déblocage de quelque $12 millions. "Le CRD a formé un comité du boulevard Talbot et il serait bon que la population connaisse les moyens de pression que ce comité songe à mettre de l'avant. De plus, tant les conseils municipaux que les conseils de comtés, ont adopté comme ligne de conduite la construction d'un boulevard Talbot à quatre voies. Dans cette optique, le temps urge et le Conseil régional de développement doit fournir à la population, sa ligne de conduite, à savoir entreprendre les démarches nécessaires à cette réalisation", a-t-il confié aux membres de la presse, lors d'une courte conférence de presse.

Du reste, toujours selon Me Bédard, la population de la région attend beaucoup du présent gouvernement et parmi ces attentes on retrouve le boulevard Talbot à quatre voies. "C'est une bataille stratégique qu'il nous faut gagner à un moment où la région est cruellement laissée pour compte par l'entente-cadre. Cette victoire nous indiquera si le gouvernement mise sur notre région. Il faut forcer le parti ministériel à concrétiser ce projet pour l'avenir même de notre population et de la région. Ce n'est pas la seule priorité mais une stratégique", a-t-il ajouté.

Outre les déclarations du ministre de la Voirie, M. Raymond Mailloux, taxant la population de la région de "rêver en couleur", quant à l'aménagement d'un boulevard à quatre voies, le gouvernement du Québec devrait, via le ministère des Transports: "Procéder aux études nécessaires qui vont permettre de déterminer le tracé, les coûts et toutes autres implications qu'il est nécessaire de connaître pour programmer, sur une période de cinq ans, la construction du boulevard à quatre voies".

D'ailleurs, Me Bédard est d'avis que les raisons évoquées par le ministère de la Voirie concernant le chiffre de la circulation quotidienne ne sont pas justifiables, car selon lui, une région comme le Bas Saint-Laurent ne rencontre pas le règle gouvernementale de 10,000 véhicules par jour et pourtant une autoroute est en construction dans ce secteur. "Que l'on compare les chiffres d'une région telle la Beauce avec les chiffres que nous avons ici et l'on constate que la différence n'est que de 1,000 voitures au plus par jour", a-t-il commenté.

Par ailleurs, le gouvernement devrait également considérer la circulation qui se fait à partir de la barrière d'Hébertville. "La route du parc des Laurentides ne dessert pas uniquement la population du Saguenay, mais également celle du Lac-Saint-Jean. De cette situation de faits, il faut compter sur une circulation venant nécessairement du Lac-Saint-Jean, via à barrière d'Hébertville", a-t-il conclu.

A travers tout le Québec

Jour de solidarité collégiale sur la politique linguistique

CHICOUTIMI — A la défense d'un Québec français, les étudiants procèdent aujourd'hui à un boycottage national des cours au niveau collégial.

Cette action du Regroupement étudiant Québec français (R.E.Q.F.) vise à inciter le gouvernement à présenter sa politique linguistique dès le début de mai 1974 afin que les étudiants puissent en étudier le contenu et soumettre par la suite leur position officielle.

C'est donc jour de solidarité à travers tout le Québec où l'on a décidé de mobiliser toutes les énergies intéressées à primauté du français au Québec.

On se souvient que le mouvement Regroupement étudiant Québec français a pris naissance dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean alors qu'on s'élevait contre le projet de construction d'une polyvalente anglaise.

Dès lors le mouvement s'est très rapidement étendu à tout le Québec. Des journées d'étude suivies de manifestations furent organisées par le R.E.Q.F.

Grève des postes

$2,915 en nourriture distribuée à 126 familles dans le besoin

CHICOUTIMI — Durant la dernière fin de semaine, 126 familles de la région ont pu manger à leur faim grâce à l'opération dépannage organisée par l'Association des femmes chefs de famille en collaboration avec le Joint.

Au cours des journées de vendredi et de samedi, des donateurs d'un peu partout se sont rendus à l'hôtel de ville de Chicoutimi pour remettre des paniers de provisions aux personnes dans le besoin, suite à la grève des postes.

Cette initiative, la première du genre au Saguenay-Lac-Saint-Jean, aura permis d'accumuler environ $2,915 dollars en nourriture.

Inutile de dire que c'est là un succès éclatant si l'on considère le peu de temps qui a été réservé à cette opération dépannage.

Aujourd'hui, les familles de la région comme celles de toutes la province ont pour la plupart reçu leurs prestations d'aide sociale. La situation est redevenue normale.

Encore une fois, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a eu la preuve indéniable que la population a le coeur sur la main et ne néglige pas ceux qui sont dans la misère jusqu'au cou.

L'opération dépannage en a été une de solidarité et de chaleur humaine.

Coût de la vie

Prime de $150 versée aux employés des magasins Co-Op

JONQUIERE — La Fédération des magasins Co-Op bat la marche dans la réouverture des contrats de travail face à l'augmentation du coût de la vie.

Sans attendre la demande syndicale pour rouvrir les contrats de tous les magasins Co-Op de la province, la Fédération a décidé de verser à ses employés un montant forfétaire de $150 qui couvre exactement la hausse du coût de la vie pour l'année 1973.

Ainsi, les 40 employés du magasin d'alimentation Cooprix de Jonquière viennent de bénéficier de ce réajustement qu'ils n'ont pas eu besoin de réclamer.

De plus, la Fédération des magasins Co-Op a laissé entendre qu'elle serait disposée à négocier de nouveau pour l'année 1974 si le coût de la vie continue de subir une hausse considérable.

appel d'offres

MINISTERE DES TRANSPORTS

PROJET 293-2201-4 — Revêtement souple sur divers chemins, dans diverses municipalités du comté de Lac Saint-Jean. Longueur du projet: 18.2 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les devis à leur nom.

Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: $32,000.00 ou chèque certifié: $16,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Edifice "H", 1er étage 875 est, Grande Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE MARDI, 21 MAI, 1974

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



1er mai 1974! Services dentaires gratuits pour les enfants du Québec âgés de moins de 8 ans.

Hé oui! 1er mai 1974, la date à laquelle tous les enfants du Québec âgés de moins de 8 ans peuvent bénéficier de services dentaires gratuits aussi bien en cabinet privé que dans les milieux hospitaliers, lorsque nécessaire. Tous les enfants du Québec de moins de 8 ans sont admissibles. La carte d'assurance-maladie est le meilleur moyen qui permet d'authentifier leur âge.
L'instauration de ces services dentaires gratuits vise d'abord la prévention qui est d'importance capitale surtout chez les jeunes.

Rappelez-vous:
- **1er mai 1974.**
- **Services dentaires gratuits aux moins de 8 ans.**
- **Le meilleur moyen de certifier l'âge: la carte d'assurance-maladie.**
- **Services gratuits en cabinet privé comme en milieu hospitalier, si nécessaire.**

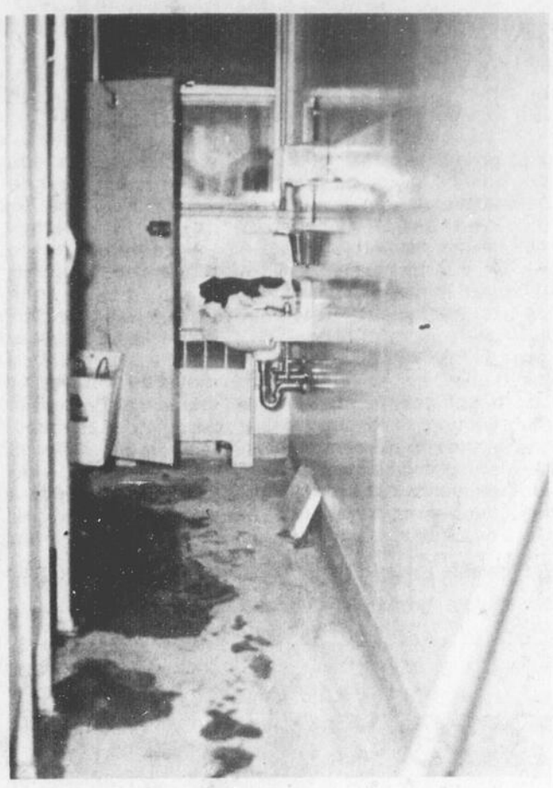
meilleures dents . . . meilleure santé!

RÉGIE DE
L'ASSURANCE-MALADIE
DU QUÉBEC

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

INCARCERER LE LAC-ST-JEAN

A un journaliste qui voulait savoir pourquoi on ne voulait pas incarcérer (il voulait dire inclure, intégrer) le Lac-Saint-Jean en parlant de la Société historique, Mgr Victor Tremblay a rappelé qu'en identifiant ainsi l'organisme (la Société historique du Saguenay), on avait voulu évidemment toucher la région du Lac-Saint-Jean et que dans son esprit, il n'y a toujours qu'un seul et même royaume.



PAS SI SALE QUE CA!

Quant on parle de propreté à l'hôpital de Chicoutimi, tout le monde est d'accord pour dire qu'il y a large place à de l'amélioration; ce pourquoi les parties patronale et syndicale sont assises à la même table de travail dans le but d'apporter des correctifs. La semaine dernière, Le Quotidien a fait état de cette situation. Mais le temps venu d'illustrer cette information, les choses se sont gâtées. Le photographe du Quotidien s'est bien rendu sur les lieux mais plus tard, dans la chambre noire du studio, on s'est "mêlé les pieds" avec les négatifs se rapportant à cette institution. Avec le résultat que les photographies reproduites dans le journal étaient bel et bien celles prises au lendemain de l'incendie survenu au début de mars à l'hôpital, non celles du 24 avril dernier. Les dirigeants avaient donc raison de s'insurger contre leur utilisation.

Toutes nos excuses en espérant que nos photographes sauront faire un peu plus de lumière dans leur "chambre noire".

GREVISTE DANS UN LIT

A son dernier passage dans la région, face à un auditoire féminin, le ministre Jean Cournoyer a dit qu'une grève était susceptible de nuire aux ébats conjugaux. A croire qu'un gréviste dans un lit risque souvent de ne pas être l'ombre de lui-même. Ou encore qu'une trop longue présence sur une ligne de piquetage a de quoi miner les forces... de tout mâle.

LA CLAQUE A "MEMILE"

Au bar d'un hôtel à Chicoutimi, le conseiller Emile Corneau cause avec des connaissances. A quelques pieds de là, une dame est attablée. Sans crier gare, celle-ci se lève et vous fiche une claque sur la "gueule" de M. Emile qui riposte du tic au tac. Ce à quoi la madame réplique en lançant son verre de bière au visage de Monsieur le conseiller. En voilà deux qui ne se parleront plus pendant un bon moment.



DECOUPEZ ET APPORTEZ A PDS

VALIDE SEULEMENT Si déposé dans le mail central de Place du Saguenay Valide pour toute la série

COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE

PLACE du SAGUENAY

CO-ANIMEE PAR YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME

"Bonne Journée"

A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. à 9h. a.m., sur les ondes de CKRS-TV

Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employés(es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

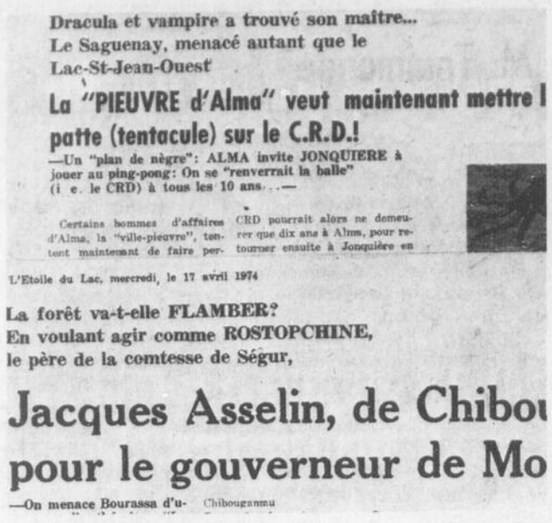
NOM.....

ADRESSE.....

TELEPHONE.....

JOURNALISTES A CHIBOUGAMAU

Les 18 et 19 mai, les membres du Cercle de presse de Roberval se retrouveront à Chibougamau. Germain Gagnon, de CHRL, est responsable du périple. Les journalistes auront l'opportunité de visiter plusieurs installations dont celles du Radar, de la mine Opemiska, de la polyvalente "Porte du Nord".



Dracula et vampire a trouvé son maître...
Le Saguenay, menacé autant que le Lac-St-Jean-Ouest

La "PIEUVRE d'Alma" veut maintenant mettre l
patte (tentacule) sur le C.R.D.!

—Un "plan de nègre": ALMA invite JONQUIERE à jouer au ping-pong: On se "renverrait la balle" (i. e. le CRD) à tous les 10 ans...—

Certains hommes d'affaires d'Alma, la "ville-pieuvre", tentent maintenant de faire per- CRD pourrait alors ne demeurer que dix ans à Alma, pour retourner ensuite à Jonquière en

L'Etoile du Lac, mercredi, le 17 avril 1974

La forêt va-t-elle FLAMBER?
En voulant agir comme ROSTOPCHINE,
le père de la comtesse de Ségur,

Jacques Asselin, de Chibou
pour le gouverneur de Mo

—On menace Bourassa d'u- Chibougamau

DRACULA, LA PIEUVRE...

On vous en a promis des titres "choc" avec Jacques Bergeron de l'Etoile du Lac dans "le portrait". On vous offre quelques perles de l'édition du 17 avril. Ne vous découragez pas, il y en aura d'autres...

LE CONDITIONNEMENT

Odile Martin, de Saint-Nazaire, nous demande de signaler la reprise des séances de conditionnement physique pour toutes ces petites dames désireuses de se tenir en bonne forme. A compter de ce soir, 19h.30, à la salle du collège, les rendez-vous reprennent. D'autant plus agréable à signaler qu'il s'agit d'une initiative communautaire offerte gratuitement aux intéressées.

LES EPICIERS INDEPENDANTS

C'est dimanche, le cinq mai, à l'hôtel Chicoutimi que l'Association des épiciers indépendants du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra son congrès annuel. Le thème de ces assises portera sur l'optimisme et le président provincial de l'organisme, M. Charles Miron participera aux discussions. L'invité sera le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey. Il traitera du programme d'aide du gouvernement provincial pour les épiciers indépendants.

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

CLUB KIWANIS

Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis d'Arvida aura lieu mercredi, à 18 heures, au Manoir du Saguenay.

ENSEMBLE LYRIQUE DU SAGUENAY

A tous les membres, n'oubliez pas votre rencontre du mercredi, le 1 mai, à 17.30, à la salle de l'école Notre-Dame de l'Assomption d'Arvida. Un appel spécial à nos voix masculines.

CLUB DE CURLING

L'assemblée générale de la section féminine du Club de Curling Saguenay d'Arvida aura lieu mercredi, le 1er mai, à 8 heures p.m., au Club de Curling. Il y aura élection et un goûter sera servi.

JONQUIERE

CLUB KIWANIS

Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis Saguenay aura lieu mercredi, à 6.45 heures, au Manoir Jean-Dequen.

PORT-ALFRED

FILLES D'ISABELLE

L'assemblée des Filles d'Isabelle du cercle Notre-Dame de la Baie à Port-Alfred aura lieu mercredi, le 1 mai, à 20 heures, à leur local habituel.

LAC-ST-JEAN

CLUB HOLSTEIN

La direction du Club Holstein vous invite cordialement à sa journée champêtre annuelle chez M. Ulysse Tremblay, rang 3, Lac à la Croix, Lac-St-Jean, mercredi, le 1 mai. Le tout commencera à 13.30 heures. Il y aura un souper à l'Hôtel Hébert Hébertville, remise des trophées, prix de présence et danse avec orchestre renommé. Donc, c'est un rendez-vous pour tous les éleveurs de la région car votre présence assurera le succès de cette journée. Pour information M. Ghislain Duchesne, secrétaire, à 547-8035.



FAUT SAVOIR LE FAIRE

Turk Henderson, 13 ans, de Nashville, est déjà un spécialiste des sauts en bicyclette. Avec un tour semblable, on parle pour lui d'un record mondial. Chose certaine, un truc semblable n'est pas recommandé à Monsieur tout le monde.

UNE HAUSSE DE 54%

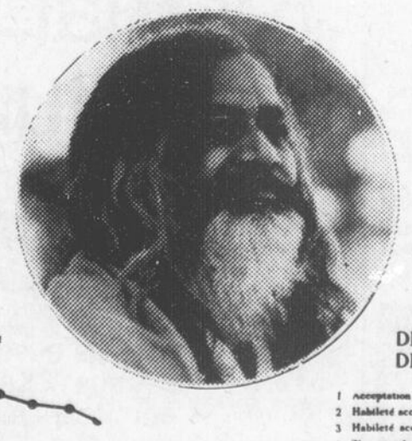
En dépit de la baisse sensible sur les marchés boursier des valeurs industrielles dont l'indice est à son plus bas niveau de l'année en cours, tout porte à croire que les grandes sociétés de production ne semblent pas être en mauvaise posture. C'est ainsi que les dividendes qu'elles auront versés à leurs actionnaires au cours des quatre premiers mois de l'année dépasseront de plus de 54% les montants déjà améliorés en 1973 par rapport à la période précédente.



CHUTE DU BOURGOGNE

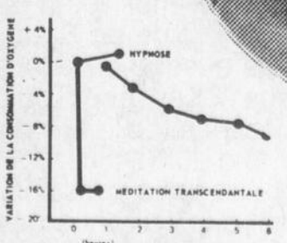
"L'Express" nous apprend que ceux qui ont voulu prendre les grands crus pour de l'or en bouteille commencent à les trouver amers. Après la baisse spectaculaire des bordeaux, celui des bourgognes tombe en chute libre. Quelque chose comme 45% aux enchères de Nuits-Saint-Georges alors que 140 pièces de vin y étaient présentées. Absence également remarquée des étrangers. "L'Express" écrit: "Leurs caves sont pleines de vins achetés cher. Ils n'ont pas fait le voyage cette année".

MEDITATION TRANSCENDENTALE



Références
Journal of Counseling Psychology
Mai-juin 1972
Seeman, Nidich et Banta E.U.

Université du Kansas
"Sources of Satisfaction"
(sous presse) 1972
Shelley E.U.



Durant LA MEDITATION TRANSCENDANTALE, le taux métabolique baisse d'une façon marquée, indiquant un état de repos profond.

RECHERCHES SCIENTIFIQUES

DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNALITE

1 Acceptation accrue de soi, des autres et de la nature.
2 Habileté accrue d'apprécier l'interaction sociale.
3 Habileté accrue d'apprécier la solitude.
4 Plus grande fraîcheur dans l'appréciation et richesse émotionnelle accrue.
5 Autonomie accrue et ferme identité de soi.
6 Relations interpersonnelles améliorées.
7 Plus grande créativité.
8 Perception supérieure de la réalité.
9 Intégration accrue, plénitude et unité de la personne.
10 Accroissement de la spontanéité, de l'expression et de la vivacité.

CONFERENCES D'INFORMATIONS:

AU CEGEP DE CHICOUTIMI
MERCREDI 1er MAI A 20 HEURES
A L'ANIMATHEQUE

Conférences données par un instructeur de méditation transcendantale.

Entrée libre. Bienvenue à tous.
Sous les auspices de l'Association internationale de Méditation Transcendantale.

PLUS DE JOURNALISME

Pour Michel Harmégnies plus de journalisme! Pigiste à CBJ-Radio-Canada, son contrat n'a pas été renouvelé par suite de la décision des dirigeants de supprimer l'émission Multiplex. Michel ira désormais tâter de l'assurance.

Et le Cercle de presse de Chicoutimi aura vraisemblablement à se trouver un secrétaire-trésorier. Dommage car Michel avait réellement l'art de "ramasser les contributions".

PLACE du SAGUENAY

Vous offre l'opportunité de

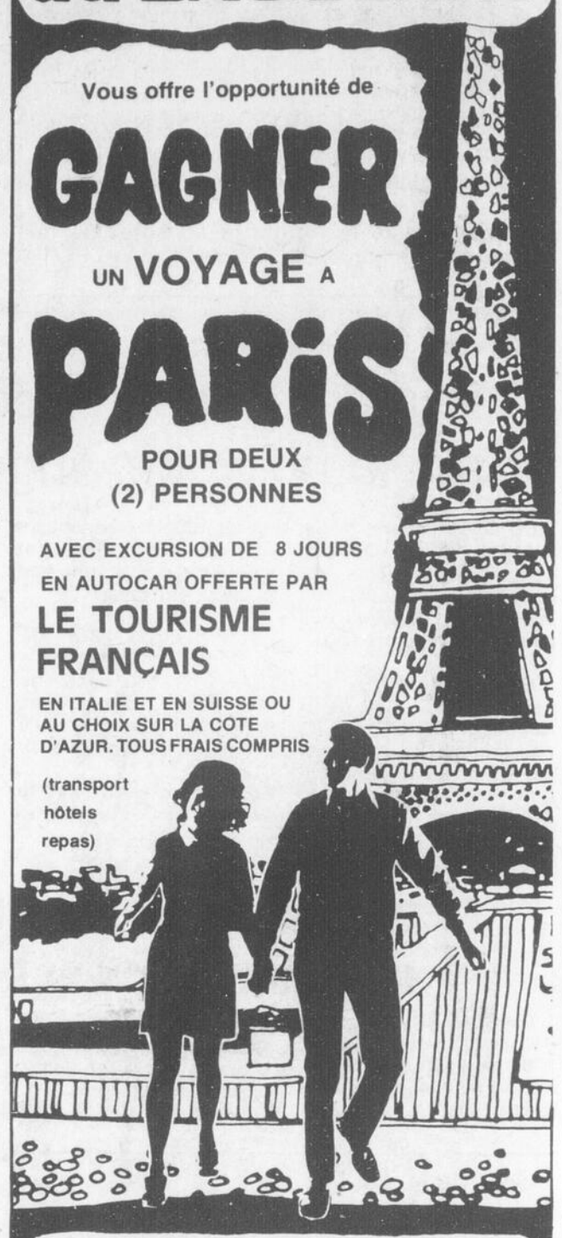
GAGNER UN VOYAGE A PARIS

POUR DEUX (2) PERSONNES

AVEC EXCURSION DE 8 JOURS EN AUTOCAR OFFERTE PAR LE TOURISME FRANÇAIS

EN ITALIE ET EN SUISSE OU AU CHOIX SUR LA COTE D'AZUR. TOUS FRAIS COMPRIS

(transport hôtels repas)



Plus $400 OFFERT PAR LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN



AIR FRANCE

EN COLLABORATION AVEC

VOYAGES MICHEL INC. IATA

363 RACINE
CHICOUTIMI 549-8874

DECOUPER ce coupon et déposer à PLACE SAGUENAY

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
TEL.....



TIRAGE LE 30 MAI A L'EMISSION "BONNE JOURNEE"

A la reprise de la session

Bourassa aura à parler de sa famille devant l'Opposition

Par
PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Deux pommes de discorde marqueront principalement les débats à l'Assemblée nationale, qui reprend ses travaux aujourd'hui à 15h: les projets sur la langue et les relations entre le gouvernement Bourassa et la dynastie des Simard.

Cette fois, c'est définitif. La deuxième partie de la 2e session de la 30ième Législature pourra devenir un chapitre important dans l'histoire québécoise, avec la présentation des projets de loi sur la langue vers la fin de mai.

Ces projets seront discutés après la fermeture des écoles et il semble que les ministériels sont prêts à tout pour les faire adopter avant l'ajournement d'été, même s'il fallait siéger tard en juillet et même en août pour épuiser une éventuelle résistance péquiste.

Cependant, la découverte par La Presse de l'affaire Paragon et plus tard, pendant que M. Bourassa visitait des modèles de social-démocratie en Europe, la découverte d'autres "liens" entre le gouvernement et la belle-famille du premier ministre placent l'équipe libérale dans une position délicate, que le Parti québécois ne manquera pas de relever dès la reprise des "hostilités" à la Chambre.

BOULETS ROUGES

Ce n'est pas la première fois que M. Bourassa et son gouvernement prêtent flanc à des accusations de favoritisme politique depuis sa première élection le 29 avril 1970, il y a quatre ans déjà.

Le chef du gouvernement a défié l'opposition de lui prouver un seul cas de malhonnêteté quand est sortie, par exemple, l'affaire des avions du gouvernement, appelée "l'affaire des 14 soleils", ou encore quand on a trouvé la liste des entrepreneurs "protégés" dans chaque comté.

Il s'en était finalement très bien sorti de ces attaques, du moins l'élection d'octobre 1973 lui donnait la plus fantastique majorité parlementaire, avec 102 députés sur 110.

Mais les révélations de la Presse, fondées et vérifiées, laissent planer l'existence d'un conflit d'intérêts entre le gouvernement et la famille Simard. Les péquistes tâcheront de faire toute la lumière sur cette affaire et ils tireront à boulets rouges sur le gouvernement et particulièrement sur le titulaire du Tourisme, M. Claude Simard, beau-frère du premier ministre et actionnaire de compagnies qui font affaire avec le gouvernement.

CREDITS

L'opposition réclamera l'adoption d'une loi ou d'un simple règlement pour éviter ce genre de conflits d'intérêts, à la manière des gouvernements fédéral et ontario.

Entre-temps, les députés achèveront l'étude des crédits que le budget Garneau du 28 mars a affectés à chacun des ministères. Ce travail, qui se fait en commission parlementaire, sera l'occasion pour le PQ de "vider l'abcès" sur le holding Simard.

Le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, sera tenu particulièrement occupé par deux projets importants: que fera-t-il avec les recommandations du rapport Gauvin sur l'assurance-automobile et aura-t-il l'occasion de présenter son projet visant à "tamiser" les investissements étrangers au Québec?

Il y a longtemps que ces questions flottent dans l'air. Le rapport Gauvin lui a été remis à la fin de mars et il devrait bientôt le rendre public, le temps, de l'imprimer en plusieurs ebemplaires.

CHARTE

Cependant, M. Tetley déclarait ces jours-ci à Washington que le Québec pourrait légiférer prochainement pour inciter les compagnies multinationales à utiliser le potentiel humain québécois, à désigner des hommes compétents du Québec au sein des cadres d'entreprises s'implantant dans la province.

Toujours si le temps le permet, M. Jérome Choquette, ministre de la Justice, parrainera son projet de carte des droits de l'homme à l'Assemblée nationale.

Deux autres mesures qui restent dans le fond du tiroir du cabinet de M. Jean Cournoyer, titulaire du Travail: le "célèbre" bill 89 et le projet anti-snab. Ce n'est pas impossible qu'on les débatte à une commission parlementaire d'ici la milieu de l'été.

A-t-on l'intention de poursuivre également la discussion sur la réforme électorale et sur la liberté de presse, deux questions qu'on semble vouloir reléguer aux oubliettes depuis la transaction du journal Le Soleil qui est passé aux mains de M. Jacques Francoeur, en janvier?

BAIE JAMES

Pendant qu'on met du temps à remettre en marche le vaste chantier de la baie James mis à sac le 21 mars, le ministère des Terres et Forêts négocie avec la Consolidated Bathurst l'achat de l'île d'Anticosti. Il a même entamé les procédures d'expropriation.

Mais au-delà de toutes ces politiques et de tous ces projets, le citoyen moyen est d'abord et avant tout préoccupé au plus haut point par l'inflation, qui ne cesse de rogner son pouvoir d'achat et de l'égorger de plus en plus chaque mois.

Il voudrait que les gouvernements mettent les "grands trusts" à la raison. Il espère que les autorités empêchent les grandes sociétés de s'enrichir toujours plus chaque année, tout en profitant d'allégements fiscaux.

Les travailleurs membres de la CSN, de la FTQ et de la CEQ essaient de canaliser l'opinion de la masse et c'est pour le "monde ordinaire" qu'ils ont organisé la manifestation populaire du 1er mai, jour de la fête des travailleurs, leur fête.

RASSEMBLEMENTS

Les activités du 1er mai sont organisées par les instances syndicales locales. Il y aura plusieurs rassemblements, dans les grands centres comme dans les coins éloignés du Québec.

Il pourra y avoir des débrayages symboliques d'une heure ou plus, des marches dans la rue, des spectacles, des danses populaires. Toutefois, il ne doit rien se passer ce jour-là: aux alentours du parlement québécois.

Il y a aussi un groupe particulier de mécontents qui n'entend pas lâcher prise: les parents d'enfants handicapés et normaux placés en foyer nourricier.

Leur porte-parole, Mlle Paule Evrard, une aveugle qui enseigne la philosophie au CEGEP Garneau de jquébec, a causé tout un émoi à l'Assemblée nationale, juste avant l'ajournement du 9 avril. On a dû expulser le public.

La situation est des plus confuses et les parents exigent en somme des tarifs moins élevés pour placer leurs enfants en foyer nourricier, ainsi que des distinctions entre les handicapés et les enfants normaux.

Ainsi les observateurs politiques prévoient un mois de mai "chaud".



EN EFFIGIE — Les cols blancs à l'emploi de la ville de Montréal ont brûlé le maire Jean Drapeau... en effigie, dimanche. Le beau temps était complice des marcheurs qui réclament un peu plus de sous. (PC Téléphoto)

Septième d'une série d'articles sur l'épargne en assurances.

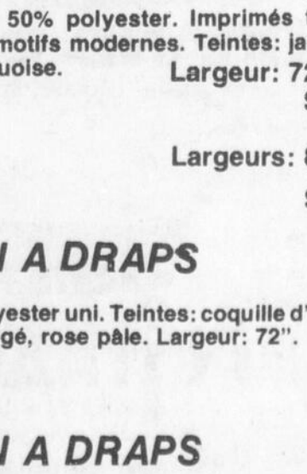
Chez Wawanesa vous n'êtes pas en peine en cas de pépin.

Que se passe-t-il s'il vous arrive un pépin sur la route, loin de chez vous et que votre auto est inutilisable?

Si vous êtes un client Wawanesa, nous pouvons répondre à cette question.

Vous nous téléphonez et nous donnez les détails. En très peu de temps, un de nos estimateurs est sur les lieux. Il vérifie les dommages, autorise les réparations qui vous permettront de reprendre la route au plus tôt.

En effet, Wawanesa a une petite armée de quelques 60 estimateurs prêts à répondre à vos appels. Ils ont l'expérience et l'autorité nécessaires pour résoudre la plupart des problèmes auxquels ils ont à faire face —souvent en quelques heures.



Si l'idée d'avoir une petite armée d'estimateurs à votre disposition, en cas de besoin, vous intrigue, appelez-nous. Nous serons heureux de vous assurer. Et si un jour vous avez besoin d'aide, un de nos estimateurs en bon samaritain ira à votre secours.

Placez-vous sous notre aile.

Wawanesa
543-7791

210 Est, rue Racine. Chicoutimi
Jonquière: 548, rue St. Hubert. Tél.: 547-9379

Une polyvalente québécoise passerait au gouvernement fédéral

QUEBEC (PC) — L'Association québécoise des professeurs de français AQPF invite la population de Hull à s'insurger contre la vente d'une école polyvalente française au gouvernement fédéral.

C'est dans un communiqué remis à la presse dimanche que l'AQPF dénonce violemment la vente "quasi irrémédiable de la polyvalente de Hull, abritant 3,500 étudiants francophones, pour en faire une école fédérale des langues.

Dans son communiqué, l'association mentionne que "Hull constitue une région, où plus qu'ailleurs, le français est dégradé et humilié" et c'est en ces termes qu'elle précise que la Commission scolaire régionale de l'Outaouais a décidé "à la vapeur cette vente sans consulter les intéressés".

C'est ainsi que l'AQPF poursuit sa missive en "sympathisant avec les professeurs de français de cette école qui voient leurs efforts d'implanter les premiers ateliers de français au Québec, complètement anéantis".

Dans le même esprit, l'organisme s'en prend au gouvernement fédéral "qui continue son odieuse intrusion en territoire québécois, pendant que les étudiants français du Québec sont délogés pour s'abriter dans des locaux de fortune".

L'association mentionne également que déjà la Commission scolaire régionale de l'Outaouais, avait attribué, il y a trois ans, l'école française Saint-Jean-Baptiste à des anglophones. "Pour l'instant, les étudiants francophones, déportés une seconde fois, ne savent pas dans quelle crèche de fortune la CSRO va les loger en septembre", conclue le communiqué.

Les machinistes veulent empêcher Air Canada de déménager à Winnipeg

QUEBEC(PC) — Le conseil provincial de l'Association internationale des machinistes demande au gouvernement provincial d'intervenir pour empêcher la société Air-Canada de déménager de Montréal à Winnipeg sa base d'entretien des Boeing 727.

Une résolution en ce sens a été adoptée lors du deuxième congrès du conseil, en fin de semaine, à Québec.

Le président du Conseil provincial, M. Armand Archambault, a indiqué que cette décision d'Air-Canada pourrait entraîner la perte de quelque 11,000 emplois au Québec.

"Le Québec ne peut se permettre de perdre ces emplois au moment où le chômage se maintient à un niveau très élevé", a déclaré M. Archambault.

"Le fédéralisme rentable de M. Bourassa", a-t-il ajouté, "devrait inciter le gouvernement fédéral à ne pas dépenser $60 millions pour satisfaire les intérêts électoraux du Parti libéral fédéral".



ACHAT SPECIAL POUR de vraies économies

COTON A DRAPS

Coton et polyester uni. Teintes: orangé, vert réséda, mauve, jaune pâle, rose, brun pâle. Largeur: 90".
LA VERGE **$1.49**

COTON A COUVRE-LITS

Imprimé fleuri de teintes: rose, jaune, or, mauve. 50% coton, 50% polyester. Largeurs: 80 et 95".
LA VERGE **$1.95**

COTON A DRAPS ET A COUVRE-LITS

COTON A DRAPS

50% coton, 50% polyester. Imprimés floraux, à rayures ou motifs modernes. Teintes: jaune, bleu, mauve, turquoise.
Largeur: 72" SPECIAL: **$1.39** LA VERGE
Largeurs: 81-90" SPECIAL: **$1.59** LA VERGE

COTON A DRAPS

Coton et polyester uni. Teintes: coquille d'oeuf, vert réséda, orangé, rose pâle. Largeur: 72".
LA VERGE **$1.39**

COTON A DRAPS

Coton et polyester uni. Teintes: vert pâle, bleu pâle, orangé, vert réséda, jaune pâle, mauve. Largeur: 81".
LA VERGE **$1.49**

gagnon FRERES
400 EST RACINE CHICOUTIMI

La SEBJ réclamera une législation pour réglementer l'embauchage

MONTREAL (PC) — Un porte-parole de la société d'Energie de la baie James a indiqué hier que cette dernière réclamera du gouvernement du Québec l'adoption, par l'Assemblée nationale, d'une législation relative aux pratiques d'embauchage sur les chantiers de construction de la baie James, dans le nord du Québec, chantiers qui, il y a cinq semaines, ont été la scène d'incidents violents.

Selon le porte-parole, la société exigerait que cette législation permette de meilleures conditions d'embauche et le recrutement d'une main d'oeuvre davantage qualifiée. Le porte-parole n'a cependant pas élaboré sur les modalités de la législation réclamée par la société.

Rappelons que quelque 900 travailleurs ont été évacués du chantier LG-2, situé à quelque 650 milles au nord ouest de Montréal.

Cette mesure a dû être prise le 21 mars dernier après que trois génératrices eurent été endommagées, privant ainsi le chantier de chauffage et d'électricité. Plusieurs baraquements ont été brûlés et des réservoirs à carburant ont été percés au cours d'incidents qui ont causé à la société des dommages de l'ordre de $2 millions, le chantier avait par la suite été fermé.

Le porte-parole de la société a soutenu que les travailleurs étaient bien traités sur le chantier et que la nourriture, le gîte et les services mis à leur disposition étaient de bonnes qualités. Il a observé que le gouvernement lui-même avait jugé excellentes les conditions de vie à LG-2.

Les travaux sur ce chantier devaient d'abord être complétés en 1980, mais une nouvelle date sera fixée après que les experts de la société auront évalué précisément les dommages.

Le porte-parole a par ailleurs déclaré qu'on étudiait dans quelle mesure les incidents de mars dernier pourront augmenter le coût du projet, coût établi à $6 milliards.

On n'a pas encore déterminé à quel moment pourront reprendre les travaux, mais on a précisé que la responsabilité de l'embauchage appartient toujours aux contracteurs.

A Québec, le bureau du premier ministre n'a fait aucun commentaire sur la requête de la société.



QUEBEC (PC) — Un incendie d'origine suspecte a complètement détruit un immeuble de cinq étages et en a lourdement endommagé un deuxième, rue Saint-Jean, dans la haute-ville de Québec, dimanche.

Cet incendie a nécessité quatre alarmes et l'intervention de quelque 125 pompiers, qui ont combattu les flammes pendant plus de huit heures. Le feu a éclaté au milieu de l'après-midi et ce n'est qu'en fin de soirée que les pompiers ont réussi à le maîtriser complètement.

L'immeuble, détruit abritait anciennement les studios de la station de la radio CHRC, maintenant déménagée à Sainte-Foy.

Les dégats n'ont pas été évalués. Le Commissariat des incendies poursuit son enquête.

Montréal et Joliette préparent des débrayages massifs le 1er mai

MONTREAL (PC) — Un mouvement de solidarité ouvrière prend forme et pourrait, le 1er mai prochain, aboutir à un débrayage général, notamment dans les régions de Montréal et de Joliette.

Par contre, les instances régionales des trois centrales, réunies dans la plupart des cas dans un front commun, ont prévu toute une série d'activités pour souligner au Québec la fête internationale des travailleurs. Jusqu'à présent, des manifestations et des fêtes populaires sont prévues dans une trentaine de municipalités du Québec.

Les porte-parole des trois centrales se déclarent toutefois impuissants à prédire l'ampleur des débrayages et des ralentissements de travail qui pourraient survenir dans les mêmes régions. Plusieurs syndicats ont en effet refusé de confirmer les actions prévues de peur de s'attirer les représailles des employeurs qui pourraient s'insurger contre l'illégalité des gestes posés, selon les termes stricts du Code du Travail.

Dans la région métropolitaine, on prévoit qu'environ 25,000 travailleurs des trois centrales pourraient d'une façon ou d'une autre manifester symboliquement leur solidarité avec les travailleurs des autres pays et indiquer leur appui aux luttes entamées par les trois centrales contre les séquelles de l'inflation au niveau des travailleurs et des assistés sociaux.

Des débrayages pourraient notamment survenir dans le secteur hospitalier et celui des services publics, notamment aux transports en commun, dans la fonction publique de différentes municipalités ainsi que dans de nombreuses institutions d'enseignement.

Des mouvements semblables sont prévus dans les régions de Victoriaville, de Saint-Jean, de Québec, des Laurentides, notamment à Sainte-Thérèse et à Saint-Jérôme, ainsi que dans la région de Beauharnois-Valleyfield. Au Témiscamingue, les employés de l'hôpital de Ville-Marie songeraient à suivre aussi le mouvement.

JOLIETTE

La région de Joliette est vraiment la seule où l'action concertée des trois centrales débouchera sur des débrayages massifs. Hier soir, 5,308 travailleurs syndiqués avaient déjà décidé de répondre au mot d'ordre de grève générale de 24 heures décidé le 7 avril dernier, lors du premier congrès régional intersyndical du Québec. Ce nombre augmentera peut-être aujourd'hui à près de 6,000 car les syndiqués de nombreuses entreprises doivent se prononcer sur cette question.

Faisant figure de pionniers de l'action syndicale à plusieurs points de vue, les syndiqués de cette région ont décidé de manifester d'abord et avant tout pour appuyer leurs 80 collègues de la Canadian Gypsum, en grève le 7 mai prochain depuis un an. Ce sera la première tentative de grève générale régionale au Québec même si en réalité, elle ne rejoindra qu'environ la moitié des syndiqués de la région de Lanaudière. A ces grévistes, viendront se joindre par ailleurs environ 3,000 étudiants des polyvalentes et du cegep de Joliette.

Règlement intervenu à la Domtar de Donnaconna

DONNACONNA (PC) — Une entente est intervenue en fin de semaine entre le Syndicat national des travailleurs de la planche isolante CSN et la direction de l'usine de matériaux de construction de la compagnie Domtar, à Donnaconna.

Quelque 138 travailleurs sur une possibilité de 165 ont ratifié dimanche, dans une proportion de 82 pour cent, l'accord conclu la veille lors d'une rencontre convoquée par le conciliateur du ministère du Travail.

La nouvelle convention collective, d'une durée de trois ans, prévoit des augmentations de $1.29 l'heure.

Le salaire horaire de base sera ainsi porté à $4.76 dans le cadre de la semaine de six jours et à $4.87 pour la semaine de 7 jours.

L'entente prévoit aussi que les travailleurs de l'usine de planches isolantes de la Domtar recevront les mêmes bénéfices marginaux que ceux qui sont consentis aux travailleurs de l'usine de papier journal de la même entreprise.

Cette entente met fin à la menace de grève qui planait sur cette usine depuis dimanche dernier, alors que les travailleurs avaient décidé, par un vote de 58 pour cent, de recourir au débrayage pour appuyer leurs revendications.

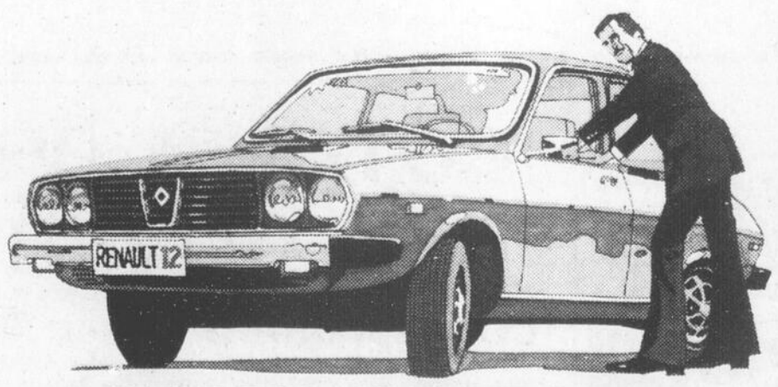
Les solutions de la CEQ

QUEBEC (PC) — Pour empêcher les nombreuses mise-à-pied parmi les enseignants, en septembre prochain, le syndicat des professeurs du Québec métropolitain suggère au ministère de l'Education d'étendre l'organisation de classes pré-maternelles, de favoriser la formation des maîtres en enfance inadaptée et dans le secteur professionnel et de compléter l'encadrement des élèves au niveau secondaire.

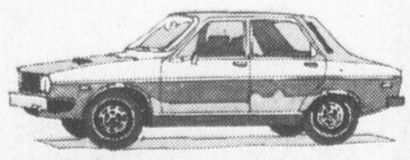
Au cours d'une conférence de presse, lundi, à Québec, M. Raymond Gervais, président du SPQM, a rappelé que 69 enseignants de la Commission des écoles catholiques de Québec seront remerciés à la fin de l'année académique à cause de la diminution de la clientèle scolaire.

Il a dénoncé la façon dont se faisait la sélection des "enseignants en trop", car, a-t-il dit, on retrouve des enseignants ayant jusqu'à cinq ans d'ancienneté.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM



GRAND CONFORT
4 portes, sièges-baquets profonds, espace pour cinq.



PETIT APPÉTIT
Jusqu'à 30 milles au gallon.
360 milles avec un plein réservoir.
Tenue de route d'une voiture sport
Traction avant. Freins à disque.
Pneus radiaux à ceinture d'acier.
Direction à crémaillère.
RENAULT 12

PERRON
AUTOMOBILE
CHICOUTIMI INC.
1176, BOUL. TALBOT,
CHICOUTIMI
549-7633

GARAGE
SIMARD
LTEE,
740, AV. DU PONT SUD
ALMA
662-6586

SALARIÉS
DU QUÉBEC:
NOUVELLE HAUSSE
DU SALAIRE MINIMUM!

Si vous êtes actuellement couverts par la Loi du salaire minimum, lisez ceci. C'est pour vous.

NOUVELLE HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM

L'ordonnance générale no 4-1972 a été amendée pour prévoir une nouvelle augmentation du salaire minimum.

La Commission du salaire minimum a adopté le 28 mars 1974 une modification qui favorise les salariés. Cette modification prévoit les taux minima suivants pour tous les salariés actuellement assujettis au salaire minimum.

Nouveaux taux du salaire minimum à compter du 1er Mai 1974.

	Semaine normale (45 heures ou moins)	Heures supplémentaires (au-delà de 45 heures de travail dans une même semaine)
Salariés de 18 ans et plus	$2.10/l'heure	$3.15/l'heure
Salariés âgés de moins de 18 ans	$2.00/l'heure	$3.00/l'heure

Entrée en vigueur: 1er mai 1974.

Dans les établissements d'hôtellerie, les salariés qui reçoivent habituellement des pourboires ont droit aux mêmes taux que les autres salariés moins $0.30 pour chaque heure de la semaine normale de 45 heures. Les taux de salaire minimum pour ces mêmes salariés sont diminués de $0.45 pour chaque heure supplémentaire (au-delà de 45 heures de travail).

Dans l'industrie de la chaussure, l'employeur a droit d'embaucher pour une période de 40 jours des salariés à l'essai. La proportion de ces salariés ne doit pas dépasser 10% du total du personnel de production. Ces salariés peuvent être rémunérés aux taux du salaire minimum moins 10%.



QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

AVIS aux employeurs

A cause de la grève des Postes, un grand nombre d'employeurs concernés n'auront pas reçu, avant le 1er mai, des renseignements que la Commission du salaire minimum leur a adressés sous enveloppe.

Cependant, il y a lieu de présumer que tous les employeurs savaient, en avril, qu'une nouvelle hausse du salaire minimum allait entrer en vigueur le 1er mai 1974. Les nouvelles diffusées à ce sujet, par les média d'information imprimés et électroniques, furent très nombreuses.

Tous les bureaux de la Commission du salaire minimum sont à la disposition des employeurs (comme des salariés) s'ils ont besoin de précisions ou de détails plus complets.

provibec

affilié à Provigo Inc.

Spécial
CHOCOLAT INSTANTANE
NESTLE QUIK
BOITE 2 LIVRES $1.20

Spécial
CONFITURE
FRAISES "CANADIANA"
JARRE 24 ONCES 69¢

Spécial
CHARBON DE BOIS
BRIQUETTE "FLEUR DE LYS"
SAC 20 LIVRES $1.49

REMPLISSEZ VOS PANIERS ET ECONOMISEZ AVEC NOS...

Bas Prix Réguliers
En vigueur tous les jours...

Plus nos

SPECIAUX
DE FIN DE SEMAINE!



BAS PRIX REGULIERS

CORN FLAKES	"KELLOGG" Bte 16 onces	.51
FARINE	"ROBIN HOOD" Sac 7 livres	$1.18
BLE D'INDE	EN CREME CHOIX "IDEAL" Bte 19 onces.	.29
BETTES	MARINEES "HABITANT" Jarre 24 onces.	.50
MIRACLE WHIP	"KRAFT" Jarre 16 onces	.60
FEVES au LARD	"CLARK" S.T. Bte 19 onces	.42
JUS "LIBBY'S"	PAMPLEMOUSSE Non-sucré 48 oz.	.64
MELANGE	"DUNCAN HINES" Asst. Bte 19 onces	.60
SERVIETTES	A MAINS "VIVA" Coul. Asst. 2 roul.	$1.00
LITIERE	POUR CHATS "SAULAR" Sac 10 livres	.99

PRODUITS PROVIGO

BISCUITS SODA	SALES "PROVIGO" Bte 2 livres	.88
POIRES BARTLETT	"PROVIGO" Bte 19 oz.	.49
LAIT en POUDRE	"PROVIGO" Bte 3 livres	$1.28
MACEDOINE	"PROVIGO" Boite 19 onces	.30
BAS CULOTTE	"PROVIGO" COUL. ASST. "One Size"	.79
BISCUITS	AU CHOCOLAT "PROVIGO" 14 onces	.71

PARTICIPEZ A NOTRE PLAN
CERTIFICATS DE NOËL
-1974-
TIRAGE A LA FIN DE L'ANNEE DANS CHAQUE MAGASIN...
D'UNE MACHINE A COUDRE "SINGER"



VENDUE PAR:
ANTONIO FORTIN CONCESSIONNAIRE DU COMTE JONQUIERE - KENOGAMI.

ROTI de PORC
GENRE PICNIC
.65 LA LIVRE



TOUTES NOS VIANDES SONT A BAS PRIX REGULIERS tous les jours

ROTI de PORC — Coupe du soc — la livre	.75	BOUDIN FRAIS — "4 ETOILES — la livre	.49
STEAK DE PORC — Coupe du soc — la livre	.85	SAUCISSE FRAICHE — "MAISON" — la livre	.75
JAMBON PROVIGO — Demi-cottage la livre	$1.09	CRETONS MAISON" — Boite 15 onces	$1.19
POULET CONGELE — Canada - Cat. "A" 4 à 5 lb. la livre	.73	SAUCISSE FUMEE — "HYGRADE" Paquet 16 onces	.85
PIZZA "4 ETOILES" — All dressed — chacune	$1.05	SALADE DE CHOIX — "HYGRADE" Jarre 16 onces	.45
		SMOKED MEAT — "HYGRADE" Pqt 2 onces — 5 POUR	$1.29

PAMPLEMOUSSES
FLORIDE No-1, GROSSEUR 48
6 POUR 59¢

LAITUE ICEBERG
CALIFORNIE No-1 GROSSEUR 24
.33 CHACUNE

MELON D'EAU FRAIS — Mexique No-1, la livre — .14

RADIS No-1 de FLORIDE — Paquet cello 6 oz. — 2 pour .19

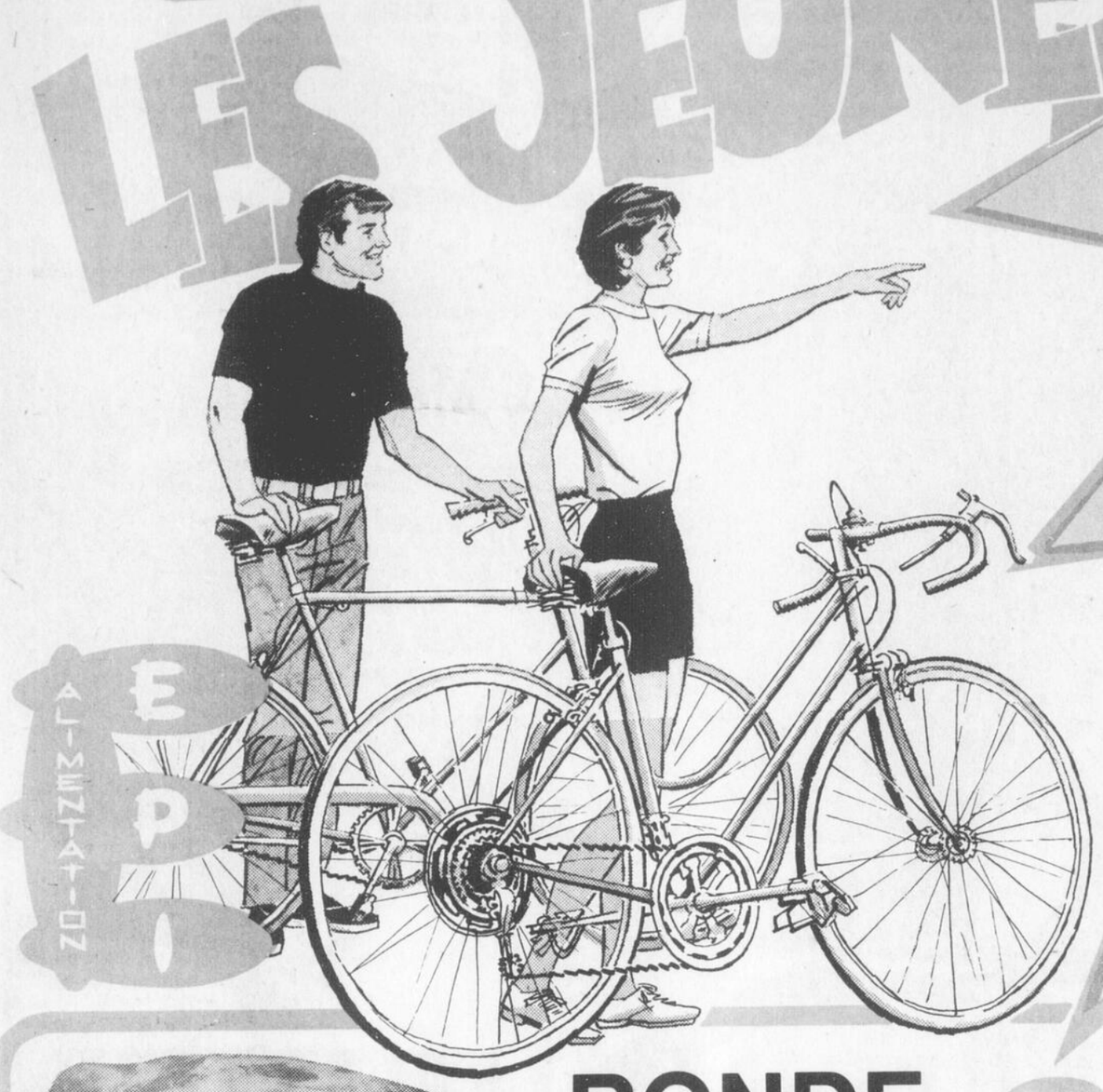
PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 29 AVRIL AU 4 MAI 1974.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

provibec

SPECIAUX de Fin de Semaine

LIQUEUR "COTT" Diète — Saveurs asst. Bouteille 26 oz.	2 / .55	
SARDINE A L'HUILE — "JUTLAND" boite 3 onces	.27	
SIROP DE MAIS — "CROWN BRAND" bout. 3 livres	.79	
CARAMELS "KRAFT" — Assortis cello 14 onces	.51	
CUP-A-SOUP "LIPTON" — P. Nouil., Boeuf Nouil. Tom. Oignon	4 / .43	
GATEAUX "VACHON" — Rosette asst. boîte de 12	2 env. .99	
CAFE INSTANTANE — "TASTER'S CHOICE" jarre 8 onces	$2.40	
BREUVAGE "ALLEN" — Saveurs assorties Bte 48 onces	.40	
VINAIGRE BLANC — "CANADA" bouteille 40 onces	.43	
ALIMENTS pour BEBES — "HEINZ" junior asst. jarre 8 oz.	2 / .45	
ALIMENTS pour BEBES — "HEINZ" str. asst. jarre 4¾ oz.	2 / .33	
THE "RED ROSE" — Orange Pekoe boite 60 sachets	.93	
MARGARINE MOLLE — "MONARCH" plastique 1 livre	.63	
ANANAS TRANCHES — "DELMONTE" boite 14 onces	.33	
PATE DENTIFRICE — "STRIPE" tube de 50 ml.	.39	
DESINFECTANT LYSOL — Déodorant 7 onces	.85	
SIROP COMPOSE SAPIN — "FORTIN" bouteille 16 onces	$1.39	
NETTOYEUR à VITRE — "BON-AMI" spray 15 onces	.59	
HUILE MINERALE — "MARCO" bouteille 16 onces	.63	
NOURRITURE pour CHATS — DINNER 18 onces	.63	
SAVON "IVORY" — Personnel paquet 5 barres	.63	
NETTOYEUR "SPIC & SPAN" — Format économique 4 livres	$1.79	

OHÉ! LES JEUNES

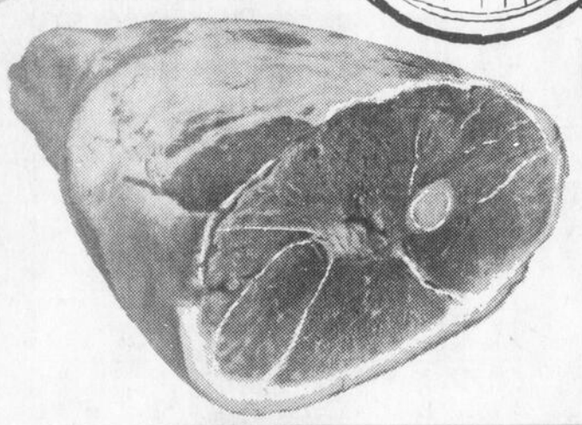


PARTICIPER AU TIRAGE
D'UNE MAGNIFIQUE
BICYCLETTE
pour garçons ou filles
CCM 10 VITESSES.

Demander à maman de faire ses emplettes chez l'un des marchands EPI de son voisinage. Chaque $5.00 d'achats vous donne droit à un billet de participation.

UN TIRAGE PAR MOIS DANS CHAQUE MAGASIN EPI DURANT 3 MOIS

EPI ALIMENTATION



RONDE
DE PORC
FRAICHE, VENDUE DEMIE OU COMPLETE lb. **.69**



BOEUF
HACHE
FRAIS, TRES MAIGRE **.95**

FESSE
DE JEUNE AGNEAU CONG. IMPORTEE, VENDUE, DEMIE OU COMPLETE.
1.09 lb.

FILET
DE MORUE
FRAICHEMENT CONGELE
.95 lb.

STEAK DE PORC CENTRE DE RONDE **.89**

BOLOGNA A.L. DEMI OU COMPLET **.59**

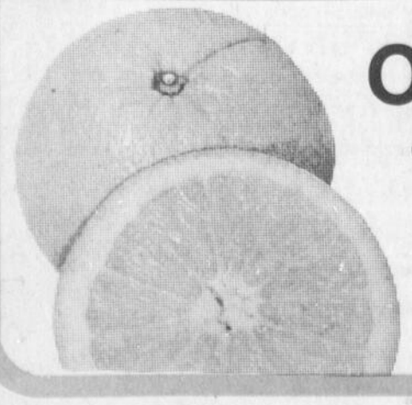
Egg Roll FRAIS. **5/.59**

Ces prix sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi, le 4 mai.

SPECIAL
LIQUEURS
PEPSI COLA
BOUTEILLE 26 OZ.
4/.99

Lait en poudre instantané EPI, sac 3 lbs.	1.09	Guimauve JET PUFF blanc de KRAFT, sac 11 oz.	.29	Puss'n Boots pour chats au poulet, ou poisson, ou foie, ou au boeuf, boîte 14 oz.	.19
Fromage tranché singles de KRAFT, paquet 8 oz.	.55	Pizza saucisse CHEF BOY-AR-DEE, boîte 17 oz.	.79	Nettoyeur pour le four EASY OFF, aérosol contenant 14 oz.	1.19
Vinaigrette italienne KRAFT, bouteille 8 oz.	.49	Pain de viande ROYAL CANADIEN, boîte 12 oz.	.79	Lames SCHICK injecteur, paquet de 7 lames.	.75
Caramel asst., KRAFT, sac 14 oz.	.55	Saucisse CAMPFIRE BURN'S boîte 12 oz.	1.15	Dentifrice CLOSE UP rouge 150 ml.	1.09
Sirop de maïs CROWN BRAND, bouteille 3 oz.	.79	Chocolat instant NESTLE QUICK, boîte 1 lb.	.69	Brosse à dents PEPSODENT	.79
beurre de caramel VACHON, boîte 14 oz.	.43	Allumettes EPI boîte de 50	.29	Fixatif pour cheveux VITALIS, bouteille 4 oz.	.59
Beurre au fudge VACHON, boîte de 14 oz.	.43	Eau de javelle EPI le gallon 128 oz.	.49	Shampooing BRIGHT SIDE pour cheveux normaux, gras ou secs, bouteille 6½ oz.	.99
Eau minérale CAMILLE, bouteille 32 oz.	.55	Tissus mouchoirs LADY SCOTT, boîte de 200 plis.	.49	Déodorant BAN ultra-sec, non parfumé, boîte 6 oz.	.89
Thé SALADA Orange Pekoe, boîte 60 sacs.	.99	Papier de toilette Lady Scott, pqt 2 roul.	.49	Déodorant BAN ultra-sec, parfumé, boîte 6 oz.	.89
Margarine molle MONARCH, boîte 1 lb.	.62	Dentifrice STRIPE 100 ml	.99	Détergent JOY liquide citron, contenant 24 oz.	.79

SPECIAL
NOURRITURE
POUR BEBES HEINZ, JUNIOR, BOCAL 4 OZ. ¾.
.16



ORANGES
Jaffa # 123
.79 la douz.

CELERI CALIFORNIE **.35** le pied

OIGNONS JAUNES, SAC DE 5 LB. **.55**

BLE d'INDE
SUR EPI
4/.49



Les prix des denrées fraîches sont sujets à la fluctuation du marché.

EPI ALIMENTATION

En 5 ans, le budget du Québec a augmenté de 67%

Par BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Deux membres de l'Assemblée nationale, dont un député libéral, ont souligné au cours de la dernière session l'accroissement énorme du budget de la province de Québec.

Le président du Parti créditiste M. Fabien Roy a souligné que le budget de la province avait doublé depuis cinq ans.

M. Mark Assad — L-Papineau — a noté de son côté que le budget avait quintuplé depuis 15 ans.

Le dernier budget du Québec, pour l'annee 1974-75, dépasse les $6 milliards. Il s'élève à $6,140 millions et constitue une augmentation de 12.5 pour cent par rapport à celui de l'année précédente.

"Si l'on regarde tous les autres Etats industrialisés dans le monde, on se rend compte que l'accroissement du budget du Québec a eu le plus grand essor de tous les pays industrialisés," a dit M. Assad.

"La chose la plus remarquable de notre budget de cette année, c'est que nous avons dépassé les $1,000 per capita. Le seul Etat, dans le monde industrialisé, qui a eu un budget aussi énorme, ce sont les Etats-Unis," a ajouté le député de Papineau.

VERIFICATION

Une brève vérification montre que ni l'un ni l'autre de ces avancés n'étaient vrais. M. Roy a légèrement exagéré l'accroissement du budget et M. Assad l'a de beaucoup sous-estimé.

Le budget du Québec était de $3,677 millions en 1970-71. Au cours des cinq dernières années, il a donc augmenté de 67 p.c. et non de 100 p.c. comme le disait M. Roy. L'accroissement moyen au cours de cette période a été de 13.4 p.c. par an.

Le budget était de $617,797,000 en 1960-61. En parlant d'une augmentation de 500 p.c. pour les 15 dernières années, M. Assad était donc en-dessous de la réalité. Il s'agit d'une augmentation de 992 p.c., c'est-à-dire que le budget a pratiquement décuplé. L'accroissement moyen au cours de cette période a été de 66 p.c. par année.

L'augmentation annuelle la plus importante, du moins au cours des récentes années, semble avoir été celle de 1965-66, alors que le budget avait augmenté de 45 p.c.

CANADA

Comme point de repère, il peut être utile de comparer l'accroissement du budget du Québec avec celui du Canada.

Au cours des cinq dernières années dont les données sont disponibles, le budget fédéral est passé de $12.04 milliards, en 1969-70, à $18.97 milliards, en 1973-74, une augmentation de 57 p.c.

Au cours des 15 dernières années, entre les $5.845 milliards en 1959-60, et les $18.975 milliards, en 1973-74, le budget fédéral a augmenté de 225 p.c. comparativement aux 992 p.c. du Québec.

Si l'on regarde les 20 dernières années, on constate que le budget du Québec était de $331 millions en 1955-56 et qu'il a donc augmenté depuis ce temps de 1,755 p.c.

Durant une période équivalente, le budget fédéral — de $4.46 milliards qu'il était en 1954-55 — a augmenté de 325 p.c.

La différence d'accroissement entre le budget provincial et le budget fédéral devient stupéfiante si l'on fait porter la comparaison sur les 40 dernières années.

En 1935-36, le budget du Québec était de $35.9 millions. Il a donc augmenté de 17,000 p.c. En d'autres termes, le dernier budget est 170 fois plus grand que celui d'il y a 40 ans.

De son côté, le budget fédéral était de $360 millions en 1934-35. Le dernier budget fédéral représentait donc une augmentation de 5,170 p.c. par rapport à celui de 1934-35, c'est-à-dire qu'il est 51 fois plus grand.

Il convient ici de noter qu'au cours des 40 dernières années, la population du Québec de même que celle du Canada ont doublé, et que les gouvernements ont augmentéleurs services.

PREDICTIONS

M. Roy a prédit qu'au rythme actuel, le budget du Québec s'élèvera à $38 milliards en 1984 et à tout le moins à $15 milliards en 1980.

Parlant de cette évolution des budgets provinciaux M. Roy a déclaré:

"Les budgets progressent de façon quasi trois fois plus rapide que l'économie réelle des Québécois, avec la conséquence qu'on en est rendu à un point où le gouvernement lui-même est la plus grande cause de l'inflation chez-nous.

Mais M. Roy a, dans ce cas, surestimé l'accroissement du budget. En se basant sur l'accroissement annuel moyen des cinq dernières années — 13.4 p.c. — le budget du Québec sera de $13,058 milliards en 1980 et de $21,594 milliards en 1984.

Mais si pour calculer ces deux projections, on allait prendre comme base l'accroissement au cours des 15 dernières années, alors que le budget a augmenté d'environ 66 p.c. par an, on obtiendrait $60 milliards 800 millions pour 1980 et $465 milliards pour 1984.

Les contrôleurs québécois défendront leur point de vue

QUEBEC (PC) — L'utilisation de la langue française dans les communications terre-air avec les avions sera un des principaux thèmes abordés lors de la rencontre semi-annuelle de l'Association canadienne des contrôleurs aériens à Québec, à partir d'aujourd'hui.

Cette association devra répondre d'ici mercredi à une demande de ses membres qui travaillent au Québec et qui exigent de pouvoir utiliser le français dans leurs communications avec les pilotes d'avions qui sont francophones.

Les 350 contrôleurs aériens qui travaillent au Québec ont même réclamé que le français soit considéré sur le même pied que l'anglais en aéronautique, et ils ont même publié à leurs frais un lexique afin de populariser le français dans l'utilisation des termes techniques relatifs à leur métier.

On sait que l'Association canadienne est opposée à l'utilisation du français d'aviation.

Par ailleurs, l'Association canadienne des contrôleurs en profitera pour tenter une ultime négociation avec le Conseil du Trésor du Canada afin d'éviter la grève des contrôleurs, prévue pour le 5 mai prochain.

Ces ultimes négociations ont lieu en présence du médiateur fédéral Stanley Hartt et bloquent sur des clauses monétaires.

Evadés de Parthenais recapturés

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec a annoncé hier la capture de Claude Dupuis et de Rober Moisan, deux des six individus qui, le 15 avril dernier s'étaient, de façon spectaculaire, évadés du Centre de détention de la rue Parthenais.

Au moment de leur capture, les deux individus étaient armés.

Deux des six fugitifs sont encore toujours au large.



LE POIDS DE LA GLOIRE — Le fabriquant de ruban avait peut-être un parti-pris pour les Bergers allemands et autres chiens de cette taille; mais malgré le poids de la cocarde, ce gagnant du club Kennel de Montréal a eu la fierté et la force de se tenir bien droit pour la pose. (PC Téléphoto)

La United Aircraft continue sa campagne de recrutement

MONTREAL (PC) — Un porte-parole du syndicat qui représente 2,600 grévistes de l'United Aircraft du Canada a rapporté dimanche que des contremaîtres de la compagnie ont reçu l'ordre de dire aux grévistes qu'ils se trouveront définitivement sans emploi s'ils ne retournent pas au travail d'ici deux semaines.

Les quatre usines United Aircraft, sur la rive du Saint-Laurent, en face de Montréal, sont paralysées par la grève depuis le 7 janvier.

M. Jean-Marie Gonthier, porte-parole du local 791 du Syndicat international des travailleurs-unis de l'auto, a déclaré:

"Plusieurs de nos hommes ont reçu la visite de leurs contremaîtres en fin de semaine.

On leur a transmis le message que s'ils continuent la grève encore deux semaines ils seront renvoyés".

LA COMPAGNIE

M. Lauchie Chisholm, porte-parole de la compagnie, a déclaré de son côté que la direction serait peinée d'apprendre que de telles menaces aient été faites.

"Il est vrai, dit M. Chisholm, que des gens appellent les employés pour leur demander s'ils veulent rentrer.

L'employé moyen... veut revenir au travail, mais le syndicat l'intimide au point de lui faire peur.

"Mais les instructions données ne sont pas de les menacer, mais plutôt de souligner le fait que si la grève continue, on perdra du temps. Mais il n'est pas question de menacer".

Campus d'ALMA
480, rue Champagnat sud

Campus de CHICOUTIMI
534, rue Jacques-Cartier est

Campus de JONQUIERE
65, rue Saint-Hubert

Campus de SAINT-FELICIEN
14, rue Leclerc

COLLEGE REGIONAL DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN
400, rue Mellon, Arvida, tél.: (418) 548-7191 — G7S 3H3

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean souligne la semaine de l'éducation et propose le thème:

"L'école dans le milieu"

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean assure une présence dans le milieu par ses campus, sources d'animation des milieux économiques, social et culturel.

ÉNUMÉRATION
6 AU 11 MAI



La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 6 mai au samedi 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.



Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 6 au 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la revision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.

DEMÉNAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

Mardi 30 avril

8.45 36-24-36 (c)
9.00 Ciné-matin
"La bande à bobo"
10.30 Pour vous mesdames (c)
10.45 Pour vous mesdames (c)
11.00 Les bouts d'chou (c)
11.30 Dessins animés (c)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Bonjour été
14.00 Cinéma
"La route
des rodéos le traître"
15.00 Pour vous mesdames (c)
15.30 Pour vous mesdames (c)
16.00 La soeur volante (c)
16.30 Patofville (c)
17.00 Les tannants (c)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (c)
19.30 Hawaï 5-0 (c)
20.30 Symphorien (c)
21.00 Les protecteurs (c)
21.30 Que reste-t-il (c)
22.30 Nouvelles T.V.A. (c)
23.00 En fin de soirée
"Hôtel International" (c)

Mercredi 1er mai

8.45 36-24-36 (c)
9.00 Ciné-matin (c)
"La vie est un rêve"
10.30 Pour vous mesdames (c)
10.45 Pour vous mesdames (c)
11.00 Les bouts d'chou (c)
11.30 Dessins animés (c)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma
"Le magot de Josefa"
15.00 Pour vous mesdames (c)
15.30 Pour vous mesdames (c)
15.45 Santé horizon (c)
16.00 Robin Fusée (c)
16.30 Patofville (c)
17.00 Les tannants (c)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (c)
19.30 Le ranch à Willie
20.00 Les grandes productions
"Petite tête de trouffion"
21.45 Art et spectacles
22.00 Auto patrouille (c)
22.30 Nouvelles T.V.A. (c)
23.00 En fin de soirée
"Symphonie inachevée"

HOTEL LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi Tel: 543-4980
Chambres et pensions
SPECTACLE CONTINU
de 3 hres p.m.
à 3 hres a.m.
tous les jours.
Saloon
543-0456
8 DANSEUSES POUR VOUS SERVIR

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-4-8-9

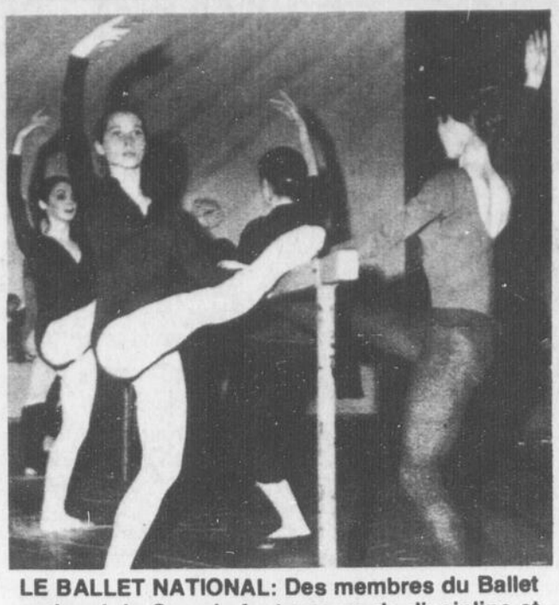
Mardi 30 avril

7.30 Mire et 1,000 cycles
7.45 Mire et musique
7.58 Ouverture du poste
8.00 Bonne journée
8.45 Dessins animés (c)
9.15 En mouvement (c)
9.30 Monsieur Pipo
10.00 Minute Moumoute (c)
10.15 Les contes de la rive
10.30 Personnalité féminine (c)
11.00 Les recettes de Juliette (c)
11.31 De jour en jour
12.30 Boubou (c)
13.31 Téléjournal (c)
13.36 Femme d'aujourd'hui (c)
14.31 Cinéma
"Loin à l'Ouest"
16.00 Bobino (c)
16.30 Nic et Pic (c)
17.00 Daniel Boone (c)
18.00 Toumaï (c)
18.30 Téléjournal national
et international (c)
18.39 Information première
18.53 Nouvelles du sport (c)
19.00 7 Extra (c)
19.30 La p'tite semaine (c)
20.01 La Soirée du Hockey (c)
22.31 Téléjournal national
et international (c)
22.54 Nouvelles du sport et météo (c)
23.01 Appelez-moi Lise (c)
00.00 Ciné-Art
"Le Scandale" (c)

Mercredi 1er mai

7.30 Mire et 1,000 cycles
7.45 Mire et musique
7.58 Ouverture du poste
8.00 Bonne journée
9.00 Dessins animés (c)
9.15 En mouvement (c)
9.30 Monsieur Pipo
10.00 You-Hou (c)
10.15 Petite abeille (c)
10.30 Personnalité féminine (c)
11.00 Les recettes de Juliette (c)
11.31 De jour en jour
12.30 Boubou (c)
13.31 Téléjournal (c)
13.36 Femme d'aujourd'hui (c)
14.31 Cinéma Chez-vous
"Songe d'une nuit d'été" (c)
16.00 Bobino (c)
16.30 Picotine (c)
17.00 Cent filles à marier (c)
18.00 La panthère rose (c)
18.30 Téléjournal national
et international (c)
18.39 Information première
18.53 Nouvelles du sport (c)
19.00 Lutte grand prix (c)
20.01 Département "S" (c)
21.00 Rue des pignons (c)
21.31 Le 60 (c)
22.30 Téléjournal national
et international (c)
22.53 Nouvelles du sport et météo (c)
23.00 Appelez-moi Lise (c)
00.00 Cinéma
"Calcutta" (c)

FUTURS MARIES
Voyez notre
CHOIX DE FAIRE-PART
Librairie Régionale
461, Racine Est
CHICOUTIMI
Tel. 549-7135



LE BALLET NATIONAL: Des membres du Ballet national du Canada font preuve de discipline et de distinction au cours d'une classe préparatoire au spectacle présenté la semaine dernière au Métropolitain Opera House, à New-York, alors que la ballerine Karen Kain admire les fleurs qu'on lui a présentées pour son extraordinaire performance dans le rôle de la princesse Aurore dans "The Sleeping Beauty".

(Téléphotos de la P.C.)



CE QUE LES AUTRES RAPPORTENT

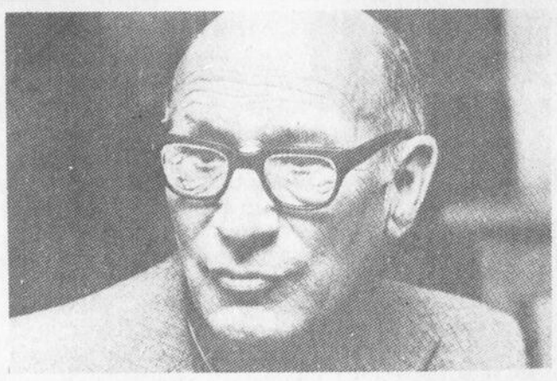
LE DEVOIR

En première page du cahier des arts, Adrien Gruslin présente quatre adaptateurs québécois, et leurs commentaires sur les joies et les difficultés du métier. Michel Tremblay est celui qui affirme se permettre le plus de liberté dans ses adaptations, bien qu'il insiste sur la nécessité du respect intégral de l'oeuvre adaptée. René Dionne est moins connu, mais il a adapté plusieurs pièces de théâtre qui ont été jouées à Montréal, notamment "L'Année du Championnat", de Jason Miller, jouée en ce moment par la compagnie Jean Duceppe.

Pour lui, il faut en même temps être fidèle à l'auteur et "ré-établir la même atmosphère". La "cohérence dans les choix de lieu, de temps, d'espace et de langage importe plus que la précision des lieux, des détails". Guy Dufresne, l'auteur du téléroman "Les Forges de St-Maurice", s'intéresse plus particulièrement aux problèmes de la langue. Gérald Tassé, qui a surtout fait des adaptations pour la télévision, pense que l'adaptation est une discipline artistique. Il refuse de traduire des pièces en joual, car ce serait, selon lui, se fermer au monde.

André Leroux qualifie de "film le plus pachydermique de l'année" la dernière comédie musicale de Gene Sacks intitulée "Mame" et mettant en scène Lucille Ball. Les attitudes de cette dernière, dit-il "sont devenues des marques de commerce dont elle ne peut plus se débarrasser".

Il note que l'actrice Béatrice Arthur "sauve véritablement "Mame" de la plus parfaite platitude, "à cause de son entrain et de sa verve.



L'ABBE MAURICE PROULX — L'un des pionniers du cinéma québécois, que Jean-Pierre Tadros, du "Jour" a rencontré.

DIMANCHE-MATIN

Le comédien Henri Norbert a accordé une entrevue à Manon Péclet. Il semble un peu déçu du théâtre tel qu'il se fait aujourd'hui. "Le comédien moderne, dit-il, se doit de s'adapter à son environnement. Il doit donc faire de tout sans pouvoir se spécialiser dans un domaine. Il devient donc moyen en tout au lieu d'être excellent dans une branche. De plus, le public est plus indulgent, moins exigeant qu'autrefois. Il se contente d'un cocktail artistique." Henri Norbert a dû abandonner son métier à cause de maladie. Cependant, il n'a pas cessé toute activité en ce domaine, puisqu'il s'occupe de théâtre d'été. "La saison estivale s'avère depuis trois années un stimulant qu'il n'est pas encore près de délaisser".

Michelle Talbot a rencontré la comédienne Frédérique Collin. Cette dernière, la petite Lise Payette de "Il était une fois dans l'Est", a choisi de demeurer dans l'ombre, de ne pas rechercher la publicité. "La publicité, dit-elle, à mon avis, ça nuit plus que ça aide. On devient esclave du public et des critiques, y faut garder le contrôle d'un rendement infaillible pour qu'on ne se tanne jamais de te voir la face." Elle ne veut pas être une victime de la gloire, et tout ce qu'elle a à dire, elle le fait passer par la bouche de ses personnages. Elle a opté pour l'ombre et dit qu'elle ne reviendra jamais sur ses positions. Après avoir joué le rôle d'une jeune fille "pauvre" de 16 ans dans le film d'André Brassard, elle joue celui d'une femme du monde argentée, séductrice et intrigante, dans "Gina", de Denys Arcand.

LE JOUR

On trouve, dans la section littérature, l'analyse d'un livre de Jean-Pierre Wallot, "Un Québec qui bougeait", qui est passé presque inaperçu. "Cet ouvrage est le fruit d'une recherche exceptionnelle menée depuis une quinzaine d'années sur la seconde génération de "Canadiens" après la Conquête (1791-1828). L'auteur considère lui-même qu'il n'a pas atteint l'étape de synthèse. Aussi a-t-il choisi de réunir les principaux articles qu'il a déjà publiés sur cette période et qui permettent d'en saisir tout l'intérêt". Ce livre "ramène au coeur de l'actualité une série de problèmes historiques qui éclaire singulièrement le présent et contredit nombre de mythes qui lui tenaient lieu d'explication". On y trouve une analyse de la primauté de l'anglais, de l'union des colonies, une démystification du clergé et de l'idée de démocratie parmi l'élite canadienne-française.

Jean-Pierre Tadros a rencontré l'abbé Maurice Proulx à l'occasion d'une rétrospective de ses films présentée à la Cinémathèque québécoise. C'est, comme on le sait, l'un des pionniers du cinéma québécois. Avec en main une caméra 16mm, il a commencé à filmer, sans avoir aucune notion de ce qu'était le cinéma. Mais il a fait de nombreuses expériences, et a acquis peu à peu une bonne technique. Et en ce temps-là, il n'était pas question de couper les films... "De tout cela, il reste des récits savoureux qui mériteraient d'être longuement contés. Il reste en tout cas des films qu'il faut précieusement conserver".

LA PRESSE

Gilbert Tarrab présente une analyse du livre "Réinventer le couple" de Carl Rogers. Ce dernier est l'inventeur de la "non-directivité" en psychothérapie, à l'origine d'un courant appelé le rogérisme. Ceci consiste pour le thérapeute à "réexprimer de la façon la plus fidèle possible la totalité de ce qui se passe émotionnellement chez autrui (le client), en respectant la manière même de ce qu'il ressent sur le plan affectif". Contrairement aux analystes freudiens, Rogers ne cherche pas à expliquer ce qui se passe chez son client, mais à le comprendre de l'intérieur, à le ressentir lui-même. Son livre est la "reproduction commentée par Rogers de "cas" de couples très divers, qui se sont livrés très spontanément à des confidences de toute nature concernant leur expérience conjugale." Le critique regrette cependant que les problèmes du couple moderne ne soient pas analysés en profondeur, avec des développements et des arguments bien étoffés, tout en reconnaissant que ce livre répond à un besoin urgent.

Serge Dussault parle du film "A votre santé" de Georges Dufaux. Ce film a été tourné dans un hôpital de la banlieue de Montréal, et sera présenté à la télévision de Radio-Canada le 31 mai. Pendant cinq semaines, Dufaux a filmé la vie de l'hôpital: opérations, naissances, urgences, décès. Le critique félicite Georges Dufaux de ne pas avoir cédé à la tentation de faire un film à scandale, et de ne pas avoir cherché à idéaliser la situation. "Dufaux, écrit-il, n'a fait que montrer ce qui est. On sort du film avec l'impression que tout le monde dans cette boîte fait son possible. Et qu'en somme, compte tenu des conditions de travail qui leur sont faites, médecins et infirmières restent étonnamment calmes."

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable, (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE-CKRS

LE SCANDALE (4)

Mardi, minuit. Français. 1967. Drame policier de C. Chabrol avec Maurice Ronet, Anthony Perkins et Yvonne Furneaux. Pour forcer un collaborateur à vendre une exploitation de champagne, une femme exerce sur lui des pressions criminelles. Mélange d'étude sociale et d'intrigue policière. Habile réalisation technique. Bons interprètes. Evocation d'inconduite. Violences meurtrières.

SONGE D'UNE NUIT D'ETE (4)

Mercredi, 14h.30. Américain. 1965. Film de ballet de D. Ericksen. D'après l'oeuvre de Shakespeare, aventures sentimentales où sont mêlés des humains et des dieux. Présentation cinématographique intéressante du célèbre ballet de G. Balanchine. Musique de Mendelssohn. Danseurs excellents du New-York City Ballet. (e)

CHICOUTIMI-CJPM

HOTEL INTERNATIONAL (5)

Mardi, 23h. Britannique. 1964. Drame de A. Asquith avec Elisabeth Taylor, Richard Burton et Louis Jourdan. Quelques personnes sont amenées à solutionner leurs problèmes à cause du départ retardé de leur avion. Mélange habile de genres. Psychologie superficielle. Interprétation inégale d'une distribution de vedettes. Situations délicates.

LA VIE EST UN REVE (5)

Mercredi, 09h. Français. 1948. Comédie de J. Séverac avec Suzy Carrier, Georges Rollin et Solange Turenne. Modernisation maladroite d'une pièce de Marivaux. Construction dramatique faible. Interprètes sympathiques. Sain dans l'ensemble. Dialogue léger.

LE MAGOT DE JOSEFA (5)

Mercredi, 13h.30. Français. 1963. Comédie de Claude Autant-Lara avec Anna Magnani, Bourvil et Pierre Brasseur. Les mésaventures d'une épicière de village qui a fait croire à tous qu'elle avait touché un héritage. Film d'acteurs. Réalisation soignée mais artificielle. Interprétation truculente. Comportements répréhensibles.

Films de cinéastes indépendants à la Galerie nationale du Canada

Des films de durée et de sujets divers réalisés par des cinéastes indépendants ont été choisis dans le cadre d'un programme national de la Galerie Nationale du Canada, en collaboration avec le Canadian Filmmaker's Distribution Centre de Toronto.

Ces films ont été regroupés en quatre séries.

Ils sont offerts aux musées à travers le Canada dans l'espoir que leurs habitués sauront apprécier la diversité des styles, techniques et sujets dont font usage les cinéastes canadiens.

Il s'agit d'un nouveau projet du programme dont le but est de faire circuler des expositions à travers le Canada. Le choix des films a été arrêté à la suite du visionnement de trente heures de pellicule. La série comprend des films d'animation et des films traités de façon à rehausser certains effets de couleurs.

D'autres sont faits à partir de bandes magnétoscopiques, de séquences ou diapositives.

Quelques films de la série sont présentés ce soir en avant-première à l'amphithéâtre de la Galerie Nationale du Canada.

L'ARTIQUE

Radio-Canada et l'Office National du Film ont collaboré à la production d'un documentaire sur la région de l'arctique canadien, d'une durée de deux heures et demie. Intitulé "Inukshuk" ce programme offre un caractère sans précédent, avec des séquences télévisées retransmises en direct sous les glaces polaires, grâce aux plongées sous-marines des caméramen filmant une variété très rare de baleines.

Le programme comprend aussi les premiers films d'animation réalisés sur place par un groupe d'artistes esquimaux, et qui marquent le début d'une nouvelle forme d'art.

Cette émission sera présentée mercredi et diffusée depuis les Territoires du Nord-Ouest.

PRIX SHAKESPEARE

Le prix Shakespeare 1974 de la fondation F.V.S. (Baron de Stein) a été décerné au peintre britannique Graham Sutherland.

Ce prix, doté d'une somme d'environ neuf mille dollars sera remis au lauréat le 30 mai, à Hambourg.

Chaque année le prix Shakespeare couronne une oeuvre remarquable dans les domaines des arts, de la littérature, de l'urbanisme, du folklore et des sciences littéraires anglosaxonnes.

Parmi les précédents lauréats figurent notamment le metteur en scène Peter Hall, les écrimains Graham Greene et Harold Pinter, la cantatrice Janet Baker, l'acteur Paul Scofield et le metteur en scène Peter Brook.

CONCERT DE JAZZ

Un grand concert d'une durée de quatre heures donné par le New York Jazz Repertory Company au Carnegie Hall en fin de semaine, a célébré à l'avance le 75ième anniversaire de Duke Ellington. Le musicien, hospitalisé depuis plusieurs semaines, a 75 ans aujourd'hui.

Le programme de ce concert comprenait des oeuvres du répertoire du jazzman, réparti sur plusieurs années.

Aujourd'hui, en l'église presbytérienne de Park Avenue, l'orchestre de Duke Ellington et un ensemble vocal présentent des extraits de ses trois concerts de musique sacrée.

ORTROIS A L'INTERPRETATION

Le ministère des Affaires culturelles a accordé des subventions à huit organismes dans le domaine des arts d'interprétation.

L'Orchestre Symphonique de Montréal a reçu 160 mille dollars, qui constitue la seconde tranche de la subvention de 320 mille dollars consentie par le ministère à l'OSM au mois de février dernier.

L'Opéra du Québec a reçu 200 mille dollars, somme qui s'ajoute au 50 mille dollars que le ministère avait accordés à l'institution il y a quelques mois et forme une subvention globale de 250 mille dollars pour la saison 1973-74.

Le Théâtre du Nouveau Monde reçoit 80 mille dollars, montant qui s'ajoute à un premier acompte de 30 mille dollars versé en juillet pour une subvention globale de 110 mille, pour la période 1973-74.

Le groupe de la Place Royale, qui se spécialise dans la danse contemporaine, bénéficie de 12 mille dollars. Une même somme de 12 mille dollars est accordée au groupe de la Nouvel'Aire, qui s'occupe de la promotion de la danse contemporaine québécoise par le spectacle et par l'enseignement.

Le Théâtre de la Marjolaine, situé au domaine d'Estrie, a reçu sept mille dollars, et la troupe de l'Atelier, dans les Cantons de l'Est, bénéficie d'une subvention de cinq mille dollars.

Les concerts symphoniques de Sherbrooke a reçu 2,500 dollars, afin de permettre à l'orchestre de poursuivre son oeuvre de rayonnement culturel dans la région de l'Estrie.

LE PRIX MONTCALM

Le prix littéraire Montcalm a été attribué à l'auteur québécois Louis-Paul Bégin pour son livre intitulé "L'impromptu du Québec".

Ce prix récompense un ouvrage contribuant à l'amitié franco-canadienne ou perpétuant le souvenir du marquis de Montcalm.

Agent culturel de la langue française du Québec, Louis-Paul Bégin est l'auteur du "vocabulaire correctif des assurances" (1972), du "Miroir de Janus" (prix de poésie 1967), et "Dire et traduire", revue publiée de 1868 à 1970.

CINEMA

ALMA
Alma
Jusqu'au 2 mai incl.
"Docteur ne coupez pas"
"Pas de pitié pour les héros"

Canadien
Jusqu'au 2 mai incl.
"Bingo"
"Don Juan"

BAGOTVILLE
Saguenay
Jusqu'au 2 mai incl.
"Terreur Aveugle"
"Hôpital en folie"

CHICOUTIMI
Capitol
Jusqu'au 2 mai incl.
"La grande bouffe"
"Solo"

Cartier
Jusqu'au 2 mai incl.
"Pas vu... Pas pris"
"La Cane aux oeufs d'or"

Impérial
Jusqu'au 2 mai incl.
2ème semaine
"Terreur Aveugle"
"Hôpital en folie"

PLACE DU ROYAUME
Cinéma 1
"La Comtesse Nue"
"Caresses interdites"

Cinéma 2
"Bulldozer"
"Le Gang des otages"

Cinéma 3
"Tuez Charley Varrick"
"L'homme sans nom dans la cité de l'enfer"

ST-FELICIEN
Viva
Jusqu'au 9 mai incl.
"Monsieur Super invisible"
"Ambassade"

JONQUIERE
Bellevue
Jusqu'au 2 mai incl.
"La grande bouffe"
"Leila la bête érotique"

Centre
Jusqu'au 2 mai incl.
"Terreur aveugle"
"Hôpital en folie"

Elysée
Jusqu'au 2 mai incl.
"Pas vu... Pas pris"
"La Cane aux oeufs d'or"

MISTASSINI
Orphéon
Jusqu'au 6 mai incl.
"Monsieur Super Invisible"
"Ambassade"

MARDI 8 heures 30 p.m.
SYMPHORIEN
avec Gilles Latulippe
Des demi-heures à intrigues complètes, qui relatent les aventures amusantes de l'homme à tout faire d'une pension de famille. Une émission fertile en gags, situations cocasses et surprises.
6
CJPM-TV



Le père du réacteur atomique moderne analyse la situation énergétique (2)

Voici la seconde et dernière partie de l'article de M. W. Bennett, ancien vice-président d'Atomic Energy of Canada Ltd., une société de la Couronne, sur l'énergie, la pénurie et les possibilités d'utilisation de réacteurs nucléaires pour la résorber.

LE COUT DOIT MONTER

Etant donné l'incertitude des perspectives pendant une période de temps aussi longue, M. Putnam conseille au lecteur de devenir son propre dépositaire, et il est certain que les opinions peuvent varier grandement. Si on tient compte du fait, cependant, que la demande a été évaluée quelque part entre 72 et 487 Q, et étant donné les faibles contributions tirées des ressources renouvelables, il semble évident que le charbon et l'énergie nucléaire doivent en assurer la plus grande partie. Si on doit tirer plus d'énergie du charbon, il est sûr que le coût de ce dernier montera.

La discussion qui a eu lieu en 1953 sur le pétrole offre un intérêt particulier. A ce moment-là, il était évident que la préférence allait de plus en plus aux combustibles liquides. Aux Etats-Unis, il semblait alors que si on voulait répondre à ces préférences, les combustibles liquides, qui représentaient 57 pour cent en 1953, atteindraient 75 pour cent en 1975.

La hausse des coûts de la découverte et du raffinage du pétrole brut, ainsi que la baisse des coûts des combustibles fluides synthétiques "ont contribué à rapprocher économiquement les deux combustibles. Ce qui plus est, les synthétiques semblent devoir nécessiter moins d'acier par baril-jour de production que n'en nécessite l'industrie du pétrole".

On crut que l'hydrogénation du charbon et les fluides provenant du schiste bitumineux deviendraient compétitifs, de sorte qu'on utiliserait plus de synthétiques fluides, en perdant de ce fait une certaine quantité d'énergie. L'étude faite à l'époque n'avait pas encore atteint la perspective qui apparaissait dans l'étude faite en 1967-68 sur les complexes agro-industriels, selon laquelle l'énergie nucléaire ferait plus que compenser pour cette perte, de sorte qu'on obtiendrait davantage d'énergie en utilisant les combustibles fossiles.

En 1970, les progrès technologiques réalisés dans les perspectives d'énergie nucléaire, et tout particulièrement le potentiel de Cendrillon, donnèrent à cette expectative une portée véritablement pratique.

FINIE LA CONCURRENCE

Face à la récente hausse des prix du pétrole, on doit maintenant établir une nouvelle évaluation. Car le pétrole et la fission nucléaire ne sont plus désormais des sources rivales d'énergie, mais l'industrie du pétrole doit devenir l'industrie du combustible fluide, et l'énergie nucléaire doit être mise à son service pour produire un combustible fluide compétitif.

L'étude faite en 1949-1953 fut menée ouvertement, et des contributions provenant de tous les milieux furent acceptées. Les résultats de l'étude furent publiés en 1953 sous le titre "Energy in the Future", un volume de 556 pages. Evidemment, cette étude fut suivie de plusieurs autres, dont plusieurs ont été publiées en 1955 à l'occasion de la première Conférence internationale des Nations Unies, à Genève, sur les usages pacifiques de l'énergie atomique. Certaines de ces études représentent des progrès, mais toutes ne sont pas à la hauteur de l'étude de 1953.

A la conférence tenue en 1958, les problèmes concernant la sécurité du réacteur et la méthode à utiliser pour disposer des déchets fortement radioactifs furent exposés. Le Canada présenta sa propre conception, qui consistait à fusionner les résidus radioactifs sous forme de blocs de verre, une méthode d'entreposage qui s'est révélée par la suite extrêmement satisfaisante. A ce moment-là, le système Candu avait été mis au point, et il a été par la suite incorporé avec le plus grand succès dans tous les membres de la famille de Candu.

La crainte justifiable des armes nucléaires en temps de guerre a créé beaucoup de peur irrationnelle concernant la radioactivité et les opérations contrôlées par les experts dans ce domaine. Ces derniers bénéficieraient grandement de la confiance raisonnée que pourraient éventuellement leur accorder leurs voisins, en ce qui concerne le développement adéquat de l'énergie nécessaire pour éviter les famines massives et les tragédies qui en découleraient.

Les espoirs que permet l'aménagement de l'énergie nucléaire fissile, cependant, dépassent largement ces considérations. On peut assurer à une population beaucoup plus considérable une énergie abondante, moyennant des coûts réels en ressources et en main-d'oeuvre inférieurs à ce qui a été connu jusqu'à maintenant par la grande majorité. Si nous tenons compte de la qualité de vie que cette énergie rendra possible, nous avons plus de chances d'y parvenir: chaleur, air pur, eau pure, voyages, jardins, art, communications et tous les autres avantages de la civilisation.

Retournons pour un moment aux nombreux attributs dont la nature a gratifié Cendrillon, attributs énumérés lors de la quatrième conférence de Genève, en 1971.

Tout d'abord, c'est un réacteur d'une haute densité, mais chose étonnante, au cours d'opérations normales, le circuit de refroidissement est tellement exempt de radioactivité qu'on peut sans danger s'approcher de ses pompes circulantes, même lorsque le réacteur fonctionne à plein rendement.

Depuis environ cinq ans, l'un des trois circuits de refroidissement du WR-1 a fonctionné avec succès à 400 degrés Centigrades, une température qui dépasse le point où l'eau peut être encore liquide. De cette façon, le réacteur peut produire de la vapeur à une pression aussi élevée qu'on le désire.

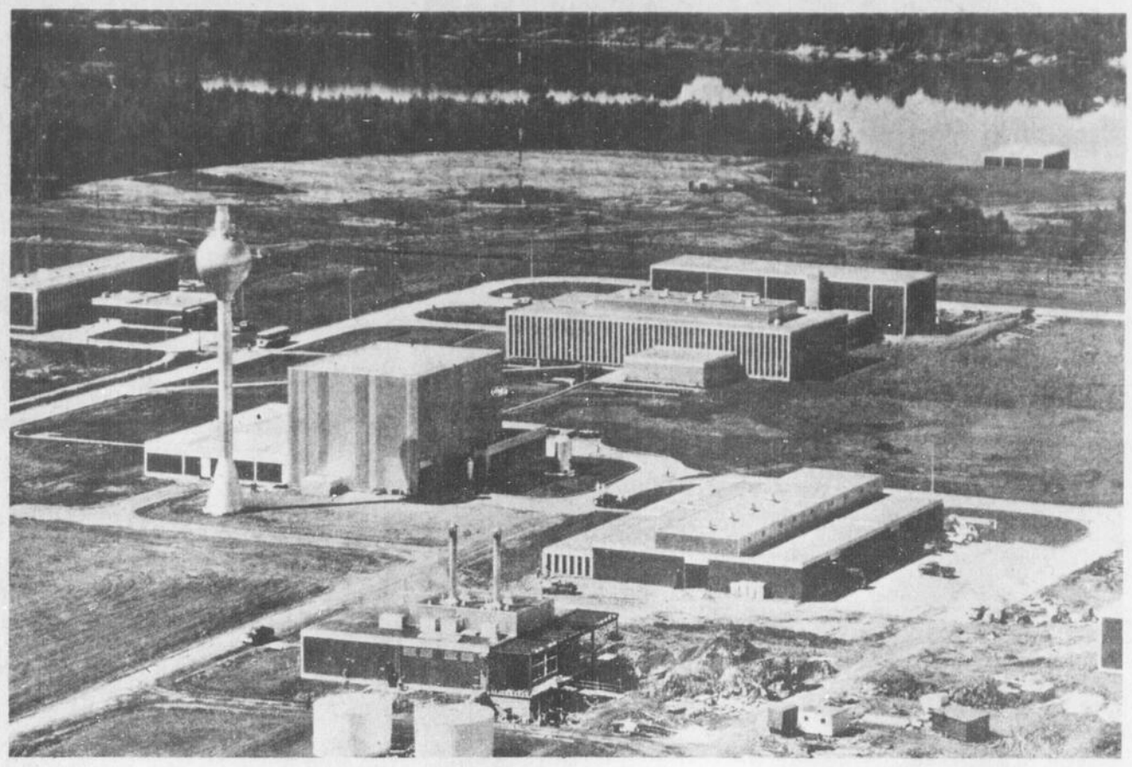
A tous ces avantages, il faut encore ajouter l'économie de combustible qui caractérise les réacteurs Candu. L'ensemble du combustible produit la même énergie que 3,650 tonnes de charbon de première qualité, ou que 17,000 barils de pétrole brut. L'économie de combustible est l'une des caractéristiques bien connues, mais Cendrillon économise également 40 pour cent ou plus du coût capital de Candu-PHW-Nat-Uranium, dont le rendement énergétique est similaire.

A cause du facteur d'économie, l'énergie pourrait être utilisée pour libérer l'hydrogène de l'eau, soit pour être utilisée directement comme combustible propre et entreposable, soit pour être utilisée pour la production d'hydrocarbonnes synthétiques pouvant remplacer les produits du pétrole, quand le prix de ces derniers atteindra environ $12 le baril (en dollars de 1972). En ce temps où les prix du pétrole et la valeur du dollar changent rapidement, il est préférable de se reporter à la dernière période où il existait un certain degré de stabilité, c'est pourquoi nous avons choisi 1972. Cela signifie effectivement que même lorsque les sables bitumineux d'Athabasca et les gisements de charbon de lignite, ailleurs, deviendront difficiles à exploiter, il semble qu'il sera raisonnable d'avoir recours à la pierre calcaire ou aux coquillages marins comme source de carbone pour les hydrocarbones synthétiques. La hausse des coûts ne devrait pas dépasser ce qu'on doit maintenant ajouter pour le transport à quelques milliers de milles de distance.

Le plus longtemps Cendrillon doit attendre son prince, le plus longtemps le monde devra attendre l'énergie produite sur une vaste échelle, au coût le plus bas jamais connu.

Il sera donc nécessaire, entre autres choses, de supprimer certaines pratiques restrictives qui, jusqu'à récemment, ont limité le nombre des apprentis en technologie nucléaire, ainsi que le nombre des autres hommes de métier. Dans les milieux universitaires, il existe même des restrictions sur les occasions offertes aux ingénieurs de se perfectionner.

Dans d'autres écrits, j'ai démontré comment une population de 15 milliards pourrait obtenir, de Cendrillons, si nécesaire, 50 kilowatts (équivalent thermal) par tête. L'effort gigantesque pour en arriver là exige une confiance et une coopération mutuelles. Les ressources matérielles sont là, en abondance.



LE REACTEUR DE L'AVENIR — Voici l'Etablissement Whiteshell de recherches nucléaires, à Pinawa, près de Winnipeg. C'est là que se trouve le réacteur CANDU-OC UR-1. M. W. Bennett Lewis, ancien vice-président d'Atomic Energy of Canada Ltd., déclare que ce type de réacteur laisse prévoir une énergie à coût beaucoup plus bas, pour l'avenir.

Les fermiers ontariens satisfaits de Whelan

Par Doug SMALL

AMHERSTBURG, Ont. (PC) — Les fermiers du sud-ouest et de l'ouest de l'Ontario mènent un type d'existence passablement différent selon le type de produits qu'ils cultivent.

Le genre de travail d'un producteur de soya, près de cette localité, est très différent de celui d'un fermier qui s'occupe d'industrie laitière dans la région de London. De même, les problèmes d'un producteur de fruits de la région de Welland n'ont que peu de choses en commun avec ceux de l'éleveur de bestiaux à Kitchener.

Les producteurs de tabac à Tillsonburg seraient probablement bien en peine de diriger une grande entreprise d'élevage de porcs ou de volailles.

Pourtant, tous les fermiers de cette région agricole, la plus riche et la plus productive du pays, ont en commun leur mode de vie et un grand nombre des préoccupations qui sont celles des fermiers de tout le pays.

C'est dans les détails superficiels en apparence qu'on reconnaît les ressemblances: la prière récitée avant un repas simple mais substantiel autour de la table; les plaisanteries inoffensives échangées par les fermiers à la coopération locale.

Mais leurs intérêts communs apparaissent dans un sens plus large, également.

D'abord dans leurs préoccupations devant le coût toujours plus élevé des terres, de la machinerie agricole, du matériel et de l'essence; dans le désarroi causé par l'empiétement graduel des villes sur les régions rurales; dans la confusion que créent les complexités des transactions financières et les changements technologiques nécessaires à la survie de leurs fermes.

UN FERMIER COMME EUX

Les fermiers sont très satisfaits du fait que le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, soit lui aussi un fermier, et qu'il soit par conséquent en mesure de comprendre leurs préoccupations et de les exposer au gouvernement.

"C'est un des nôtres", déclare Frank Broderick, âgé de 59 ans. M. Broderick est un fermier de la région qui, graduellement, est en train de céder à son fils Tom, âgé de 27 ans, sa ferme de 117 acres.

"Il a fait beaucoup pour les coopératives", déclare M. Ken Hartley, gérant de la co-op d'Oldcastle, Ontario.

Assis dans sa cuisine, près d'une fenêtre d'où on peut voir la rivière Detroit et le brouillard industriel des usines d'automobiles et de produits chimiques, M. Whelan explique:

"Vous savez, le gouvernement protège toutes ces grandes compagnies d'automobiles, de toutes sortes de manières. Mais les fermiers n'ont pas du tout ce genre de protection".

DES PRIX GARANTIS

S'il n'en dépend que du ministre de l'Agriculture, cependant, ils bénéficieront bientôt de cette protection. "J'aimerais bien revenir sur ma ferme", dit M. Whelan.

"Mais pas avant que tous mes programmes aient été appliqués". Les programmes en question se résument plus ou moins à un système par lequel on garantirait aux fermiers des prix suffisants pour couvrir les coûts, et qui leur laisseraient une somme convenable d'argent pour vivre.

"C'est une chose immorale que des fermiers ne puissent pas produire au maximum, dans un monde affamé".

En vue de maintenir le niveau des prix lorsque la surproduction les ferait normalement baisser. M. Whelan soutient que les fermiers devraient pouvoir participer à divers projets de stabilisation. Le gouvernement garantirait que les prix aux fermiers ne puissent tomber au-dessous de niveaux raisonnables, et les fermiers, pendant les bonnes années, contribueraient à des fonds spéciaux qui les payeraient pendant les années difficiles.

De plus, il bloquerait l'importation de produits qui menacent de faire baisser les prix des produits domestiques.

Quand il est sur sa ferme, cependant, M. Whelan oublie souvent ces projets pour se préoccuper des aspects pratiques de l'agriculture.

Son frère, Tom, s'occupe de la terre de 220 acres, mais le ministre surveille de près les pois, le maïs, les fèves soya et le blé qui poussent sur sa terre.

Comme la plupart des fermiers de cette partie du pays, il est de plus en plus inquiet de l'empiétement des villes sur la région rurale.

PRIX TRES ELEVES

Les prix des terrains atteignent des sommets sans précédent. Presque toute la terre arable située près des grandes localités du sud-ouest de l'Ontario se vend jusqu'à $1,000 l'acre, soit le double de ce qu'elle valait il y a un an, dans certains cas.

Les fermiers sont souvent tentés de "vendre et de vivre des intérêts", mais il en est un grand nombre pour qui l'agriculture est un mode de vie, et pour ceux-là comme pour les jeunes fermiers qui veulent s'établir, il est devenu presque impossible de le faire, à moins que leurs pères aient été aussi des fermiers.

Pour remédier à la situation, plusieurs gouvernements municipaux ont imposé des limites à la spéculation sur les terres arables, mais selon plusieurs fermiers, cela n'est pas suffisant.

M. Whelan déclare sans ambages: "L'empiétement urbain doit cesser, sinon il ne restera plus de fermiers, et nous n'aurons plus rien à manger".

50 pour cent des agents de probation à un cours

QUEBEC (PC) — Un groupe de 85 agents de probation du ministère des Affaires sociales, soit plus de 50 pour cent des effectifs, sont présentement inscrits à un cours conduisant à l'obtention d'un certificat d'études collégiales spécialisées en assistance sociale, annonce un communiqué du ministère des Affaires sociales.

Le programme vise à approfondir les connaissances des agents de probation quant au fonctionnement de la Cour du bien-être social, à la délinquance et aux législations en ce domaine. Entrepris en 1972, le programme est échelonné sur trois ans et comporte six sessions. Y participent des agents provenant de 16 des 17 services de probation pour juvéniles au Québec.

Ancien directeur de détectives de Montréal, décédé

MONTREAL PC — M. William Fitzpatrick, ancien directeur des détectives de la police de Montréal, est décédé samedi, à l'âge de 68 ans. Les funérailles auront lieu mercredi.

M. Fitzpatrick, né à Montréal en 1906, avait joint les forces de police en 1929. Devenu chef de la section des homicides en 1947, il assuma la direction du service des détectives en 1956.

En 1957, il fut nommé à la tête de l'escouade de la moralité, et procéda au "nettoyage" des maisons de jeux.

Il prit sa retraite en 1966 pour devenir chef des services de sécurité à la Banque Toronto-Dominion, et il s'est retiré définitivement en 1971.

Soyons
Prudents

GRANDE OUVERTURE
VENDREDI 3 MAI
ENFANTS MOINS DE 14 ANS GRATUIT
ciné parcs SAGUENAY
NOUS AVONS HATE DE VOUS REVOIR

LUI UN MEURTRIER CHERCHANT SA VICTIME! 14 ANS COULEUR
ELLE UNE AVEUGLE SANS DÉFENSE!
VOUS... LES TÉMOINS D'UN SUSPENSE TERRIFIANT!
TERREUR AVEUGLE
Mia Farrow VEDETTE DE Rosemary Baby
2e FILM
IL NE FAUT S'ÉTONNER DE RIEN!
L'HOPITAL EN FOLIE!
couleur
2e SEMAINE
IMPERIAL
SAGUENAY
WALT DISNEY POUR TOUS
PAS VU... PAS PRIS...
KURT RUSSELL CESAR ROMERO
Moins de 14 ans $1.00
2e FILM
«LA CANE AUX OEUFS D'OR»
CARTIER
ELYSEE

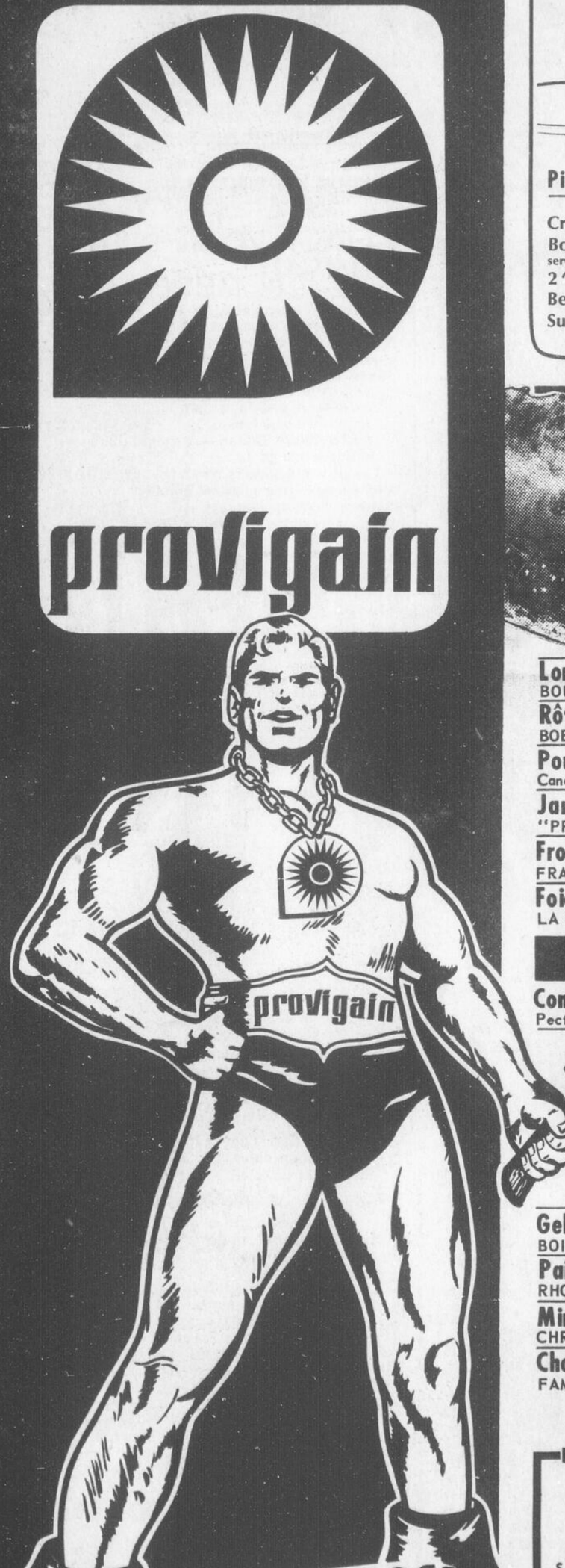
CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT · CHICOUTIMI tel. 545-4260
18 ANS
LA COMTESSE NUE
A LA RECHERCHE DU PLAISIR
SUR SEMAINE
Comtesse: 6:35 - 9:50
Caresses: 8:10
SAMEDI ET DIMANCHE
Comtesse: 3:10 - 6:35 - 9:50
Caresses: 1:30 - 4:50 - 8:10
Katia est une fille de 19 ans... Elle rêve d'être femme...
2 ième FILM: CARESSES INTERDITES
CINÉMA 1
14 ANS
BULLDOZER
AVEC MOUFFE DANIEL PILON YVAN DUCHARME
2 ième FILM: LE GANG DES OTAGES
SUR SEMAINE
Bulldozer: 6:30 - 9:40
Gang: 8:05
SAMEDI ET DIMANCHE
Bulldozer: 3:20 - 6:30 - 9:40
Gang: 1:45 - 4:55 - 8:05
CINÉMA 2
2 ième FILM: 14 ANS
CLINT EASTWOOD L'HOMME DES HAUTES PLAINES
TUEZ CHARLEY VARRICK
SUR SEMAINE
L'homme: 6:10 - 10:00
Charley: 8:00
SAMEDI ET DIMANCHE
L'homme: 2:25 - 6:10 - 10:00
Charley: 12:30 - 4:15 - 8:00
CINÉMA 3

"MARCO FERRERI... L'HOMME DES IDÉES CHOCS." LE POINT
"HONTE POUR LE RÉALISATEUR, HONTE POUR LES COMÉDIENS QUI ONT ACCEPTÉ DE SE VAUTRER EN GROGNANT DE PLAISIR DANS PAREILLE BOUE." PARIS MATCH
"ON A ÉTÉ RAREMENT, AUSSI LOIN; VOUS DEVEZ VOUS ATTENDRE À TOUT ET ÊTRE PRÊTS À TOUT SUBIR... LES ESTOMACS SENSIBLES SERONS MIS À DURE ÉPREUVE." ROBERT CHAZAL
"PROVOQUE LA COLÈRE DE DEUX SPECTATEURS SUR TROIS." SPECTACLES D'AUJOURD'HUI
LA GRANDE BOUFFE
UN FILM DE MARCO FERRERI
18 ANS Adultes
MARCELLO MASTROIANNI MICHEL PICCOLI PHILIPPE NOIRET UGO TOGNAZZI
Adm. $2.25
GRAND PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE / CANNES 1973
CINEMA BELLEVUE
Un 2e film à chaque cinéma
CINEMA CAPITOL

LES "PRIX CHAMPION"

...ça cé du vrai !

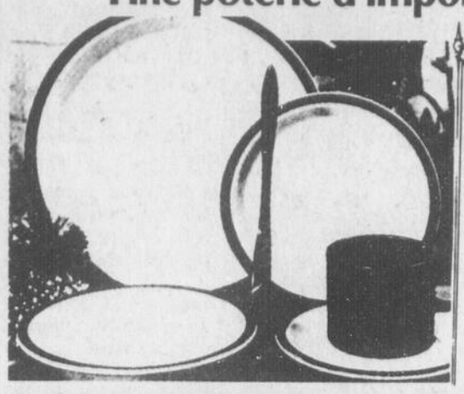
provigain



Certificats de Noël
EN VENTE
$1.00 chacun
Dans Tous Les Provigain

VAISSELLE Doverstone

Fine poterie d'importation.



Fabrication artisanale traditionelle de Staffordshire, en Angleterre.

Pour votre demeure, votre château, votre cottage . . . en teintes chaudes qui avantageront les plus belles tables.

Le morceau en vedette cette semaine:

Soucoupe

avec achat de $5.00 — 59¢

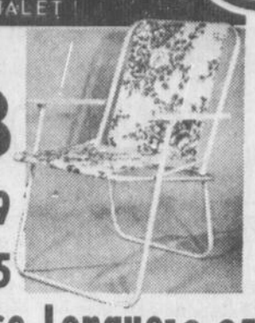


Pièces à compléter disponibles en tout temps:

Crémier	$2.99	Bol à légume	$2.99
Bol avec couvercle pour service au gratin	$3.49	Poivrière et salière	$2.99
2 "Mugs" à café	$2.49	Assiette à servir ronde	$3.49
Beurrier avec couvercle	$3.49	2 Bols à soupe	$2.99
Sucrier avec couvercle	$3.49	2 Assiettes à déjeuner	$2.99

"Prix Champion" POUR LA MAISON ET LE CHALET

CHAISE DE PARTERRE Fleurie - Tension Ressort - Chacune $3.98



Toile de Rechange CH. 1.79

Chaise-Lit TENSION RESSORT FLEURIE - CH. 13.95

Chaise Longue UNIE - RATCHET - CH. 9.95

Chaise Longue Fleurie - RESSORT - CH. 10.95

CHARBON DE BOIS "Fleurs de Lys"

5 LB	10 LB	20 LB
.49	.89	1.57

Toile RECHANGE CHAISE LONGUE UNIE 4.89

Toile RECHANGE CHAISE-LIT FLEURIE 3.89

Sac de Couchage Wood - Coul. Asst. - CH. 9.95

FRUITS et LEGUMES à "PRIX CHAMPION"

BANANES "AMIGO" No-1 ETATS-UNIS LA LIVRE .13

MAIS SUR EPIS FLORIDE, NO-1 5 pour .69

ORANGES FLORIDE, NO-1 GR. 125, la douz. .69

CHAMPIGNONS "WATERLOO" QUEBEC, NO-1, ½ LIVRE .59

CELERI "PASCAL, NO-1 FLORIDE, GROSSEUR 24 .33

RAISINS ROUGES "CHILI" NO-1, LA LIVRE .89

"PRIX CHAMPION" AU DEPT. DES VIANDES



LONGE DE PORC FRAIS - BOUT DES COTES

la livre 79¢

Longe de Porc BOUT DU FILET - LB	.89	Bacon Tranché C.C.S. - PQT. 16 OZ	.95
Rôti de Croûpe BOEUF "A" ROUGE - LB	1.69	Saucisse Fumée FEDERAL - PQT. 16 OZ	.83
Poulet Congelé C.C.S. 2 à 4 lb Canada - Catégorie "A" - LB	.65	Bologna Fédéral DEMI OU ENTIER - LB	.65
Jambon ½ Cottage "PROVIGO" - LA LIVRE	1.09	Jambon Cuit FEDERAL - PQT. 6 OZ	.75
Fromage Canadien FRAIS - LA LIVRE	.99	Poulet Pressé FEDERAL - PQT. 6 OZ	.39
Foie de Porc Frais LA LIVRE	.55	Saumon ROSE EN ENTIER Prêt-à Servir - 3 à 5 lb LB	1.39

"PRIX CHAMPION" ...BAS TOUS LES JOURS !

Biscuits "Lido" BOULE DE NEIGE - 12 OZ	.57	Ravioli à la Viande CATELLI - 14 ONCES	.45
Margarine Dure VILLAGE - 1 LIVRE	.57	Saucisse Campfire BURN's - BTE 14 OZ	1.18
Base DE SOUPE DU CHEF POULET-BOEUF - 7 OZ	.70	Sauce Bar-B.Q. CORDON-BLEU - 14 OZ	.31
Fromage Canadien TRANCHE KRAFT - 2 LB	1.94	Nettoyeur Lysol BOMBE 15 ONCES	.86
Sugaryl Sodium LIQUIDE - 6 ONCES	.81	Boules à Mites BOITE 16 ONCES	.61
Jus de Raisins WELCH ROUGE - 24 OZ	.64	Dr. Ballard CHATS BOITE 26 ONCES	.31
Colorant à Café COFFEE MATE - 11 OZ	.81	Crème Noxzéma Médicamenteuse - 2 x 4 oz	1.59
Riz "Uncle Ben" GRAINS LONGS - 2 LB	1.44	No More Tangles 14 Rince Crême - Johnson - oz	2.63
Nourriture Heinz POUR BEBE - 8 ONCES	.22		
Nourriture Heinz BEBE - PUREE - 4¾ OZ	.16		
Paris Pâté BOITE 6 ONCES	.49		

MOUSSE A BAIN LIQUIDE Mr. Bubble 24 OZ $1.18

SUPER "PRIX CHAMPION" !

Confiture de Fraises Pectin CANADIANA - 24 OZ	.79	Mélange à Gâteau Asst. Célébration Robin-Hood - 9 onces	.22
BISCUITS A THE ROYAL ET PETIT BEURRE "VIAU" - 12 OZ	.39	Dattes "Jaffa" PAQUET 16 ONCES	.46
		Farine "Purity" SAC 7 LIVRES	1.10
		Mélange de Riz ASST. MINUTE - 6 OZ	.44
		Sauce Plum V.H. BOUTEILLE 16 ONCES	.70
Gelée Royal Asst. BOITE 3 ONCES	.16	Sacs "Baggies" Pqt. 40 Sacs Plus 25 Gratis	.69
Pains Congelés RHODE - PQT. 2 x 32 OZ	.51	Couches Pampers DE JOUR - PQT. 30's	1.97
Mini-Chips Asst. CHRISTIE - 5 ONCES	.49	Récurant à Evier AJAX - BOITE 14 ONCES	.24
Chocolat Lowney's FAMILY PACK - 12 x .15¢	1.41	Burger pour Chien Dr. BALLARD - 36 OZ	.89

Produits Provigo à "Prix Champion" !

JUS d'ORANGES CONGELE - PUR DE FLORIDE PROVIGO Boite 12½ oz 45¢



Boules Absorbantes PROVIGO - PQT. DE 55's	.29	Savons Toilette 8 Barres Provigo - Coul. Asst.	.62
Cure-Oreilles PROVIGO - BOITE 180's	.64	Détergent EN POUDRE BLEU PROVIGO - 5 LB	1.19
Eau MINERALE PROVIGO - BOUT 30 OZ	.24	Détergent Liquide Vaisselle CITRON PROVIGO - 64 OZ	.94
Dissolvant POUR POLI A ONGLES BOUTEILLE 4 ONCES	.42	Eau de Javel PROVIGO - 128 ONCES	.53
Papier MOUCHOIRS PROVIGO BLANC - ROSE - BTE 400's	.44	Adoucisseur DE TISSUS PROVIGO - 32 ONCES	.32

ACHAT SPECIAL provigain
CAFE MOULU "CHASE & SANBORN" SAC 1 LB 99¢

ACHAT SPECIAL provigain
LAIT EVAPORE "CRINO" - BOITE 16 OZ 22¢

ACHAT SPECIAL provigain
SAUCE ESTA HOT-CHICKEN - BTE 14 OZ 18¢

ACHAT SPECIAL provigain
HUILE VEGETALE "CRISCO" - BOUT. 38 OZ $1.64

ACHAT SPECIAL provigain
JUS DE TOMATES "BRIGHT" - BTE 48 OZ 39¢

ACHAT SPECIAL provigain
MINI-POUDING Asst. Laura Secord - 4 x 5 oz 65¢

ACHAT SPECIAL provigain
CRYSTAUX TANG ORANGE - 4 ENV 4 OZ 89¢

ACHAT SPECIAL provigain
PATE A DENTS "COLGATE" - 150 ML. $1.08

Page publicitaire pour la semaine du 29 Avril au 4 mai 1974. Les prix des denrées fraîches sont sujets à fluctuer.

Equipe-Canada 74 (AMH) affrontera les Russes

CHUCK SVOBODA

TORONTO (PC) — Equipe-Canada 74, composée des meilleurs joueurs canadiens de l'Association mondiale de hockey, affrontera l'équipe nationale de l'URSS dans une série de six matches hors concours en septembre.

C'est ce qu'ont révélé hier, lors d'une conférence de presse, les dirigeants de l'AMH, de Hockey-Canada et de la CAHA.

Douglas Fisher, président de Hockey-Canada, a révélé que le premier match ne serait pas disputé "avant le 17 septembre au plus tôt" et le dernier, à Moscou le 5 octobre.

Quatre des six matches seront présentés dans des villes canadiennes et les deux derniers à Moscou, "selon le désir des Russes".

Fisher a ajouté que le club de l'AMH portera le nom d'Equipe-Canada 74 et, contrairement à Equipe-Canada 72 qui avait été restreinte aux joueurs de la LNH, celle de 1974 est ouverte à tous les joueurs canadiens.

LNH

Même si l'invitation demeure à l'endroit des joueurs de la LNH, Fisher ne prévoit pas la présence de représentants de ce circuit parce que le bureau des gouverneurs de la LNH s'est opposé à cette participation.

Le président de la LNH, Clarence Campbell, a dit à Fisher que son circuit avait décidé "qu'il n'y allait pas de son meilleur intérêt de participer".

Au nombre des raisons données, il y a le repêchage de l'expansion cet été, si bien qu'on ne saura pas avant l'automne quels joueurs feront partie de quels clubs.

"De plus, on doute de la situation légale existant entre la LNH et l'AMH.

Ben Hatskin, propriétaire des Jets de Winnipeg, représentera officiellement le club de l'AMH. Bill Hunter, vice-président et directeur-gérant du Edmonton, sera le gérant du club et Billy Harris, des Toros de Toronto, le pilote.

BOBBY HULL

Bobby Hull, joueur-gérant des Jets, sera l'un des deux adjoints de Harris. Hull avait été le centre d'une controverse au sujet d'Equipe-Canada 72 parce que, considéré comme un des meilleurs joueurs du Canada, il n'avait pu s'aligner avec l'équipe après avoir rejoint les rangs de l'AMH.

Même en l'absence de Hull, l'équipe de la LNH devait facilement vaincre les Russes, mais elle a été chanceuse de s'en tirer avec une fiche de 4-3-1.

C'est pourquoi on veut adopter un programme d'entraînement plus sévère cette année, d'autant plus qu'on disposera d'une période de deux semaines de plus pour l'entraînement. On n'a d'ailleurs pas encore décidé ou se tiendra le camp.

Les deux clubs rivaux aligneront 25 joueurs chacun, ce qui permettra à chaque joueur de participer à la série, contrairement à 1972.

Comme en 1972, quatre matches seront d'abord disputés au Canada, suivis d'un arrêt en Scandinavie avant de se rendre à Moscou, plus un match probable en Tchécoslovaquie sur le chemin du retour.

Contrairement à 1972, on utilisera le système d'un arbitre et deux juges de lignes, selon Jack Devine, président de la CAHA.

On n'a pas encore décidé du choix des quatre villes parmi Québec, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

Selon Fisher, les revenus des billets et de la TV seront divisés également entre l'AMH et Hockey-Canada, organisme gouvernemental comprenant la CAHA.

Chaque joueur recevra $1,000, "plus les bénéfices marginaux".

Chaque ville canadienne disposera de 50 pour cent des billets, la balance relevant de Hockey-Canada qui procèdera probablement par loterie nationale comme en 1972.

La série 1974 verra peut-être Gordie Howe aux côtés de Hull. Howe a mis fin àsa retraite avec l'AMH cette saison.

Pat Stapleton, qui a quitté les Black Hawks pour les Cougars de Chicago cette année, pourrait être un des joueurs qui ont affronté les Russes en 1972.

Les autres pourraient être Paul Henderson, des Leafs de Toronto, qui rejoindrait les rangs des Toros, de même que Ken Dryden, qui rejoindrait également les rangs des Toros, après une année d'absence.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Bob Gagné ferait mieux de rester en bas de l'arène

Ne devient pas boxeur qui veut. Bob Gagné commence probablement a en savoir quelque chose. Cinq fois déjà, il a risqué sa vie dans le ring. A ce compte-là, le pugiliste jonquiérois serait champion depuis longtemps... tout au moins aspirant à la ceinture de George Foreman.

Reconnu comme un bagarreur de rue, Gagné se lançait dans l'art du pugilat, l'an dernier, afin de maîtriser son sale caractère. Démontrant beaucoup de détermination, le robuste athlète de Jonquière se mettait résolument à la tâche.

D'un tempérament aussi volubile que volcanique, Gagné devenait rapidement une vedette de cette sévère discipline... avant même d'avoir monté



ANDRE LESTOURNEAU

dans un ring. Par ses déclarations fracassantes et son ardeur à l'entraînement, ce dernier a soulevé un intérêt nouveau chez les fervents de la boxe.

A peine avait-il eu le temps d'approfondir les premiers rudiments de ce rude métier, Gagné était lancé dans la gueule du loup... contre le réputé Serge Tremblay, le meilleur pugiliste du voisinage.

Type courageux à l'extrême, Gagné n'était pour renoncer à son sport préféré, même après avoir encaissé la plus humiliante correction de toute sa vie. C'était mal connaître son tempérament de compétiteur.

A ses risques et périls

A ses risques et périls, après avoir plié l'échine à quatre reprises en autant de batailles, Gagné montait à nouveau entre les câbles, hier soir, pour relever l'impossible défi de se mesurer à Ghislain Deschênes, un poids lourd dont le poing pourrait ébranler un mur de ciment.

Avant même d'avoir eu la chance de secouer son rival, Gagné se retrouvait en bas de l'arène, passant par dessus bord entre le deuxième et troisième câble, en voulant se défiler devant la décharge de Deschênes.

En tentant de le protéger d'une chute plus fatale, son entraîneur le saisissait au vol par le bras gauche. Résultat... Gagné fut victime d'une dislocation du coude gauche.

Des coups plus mortels

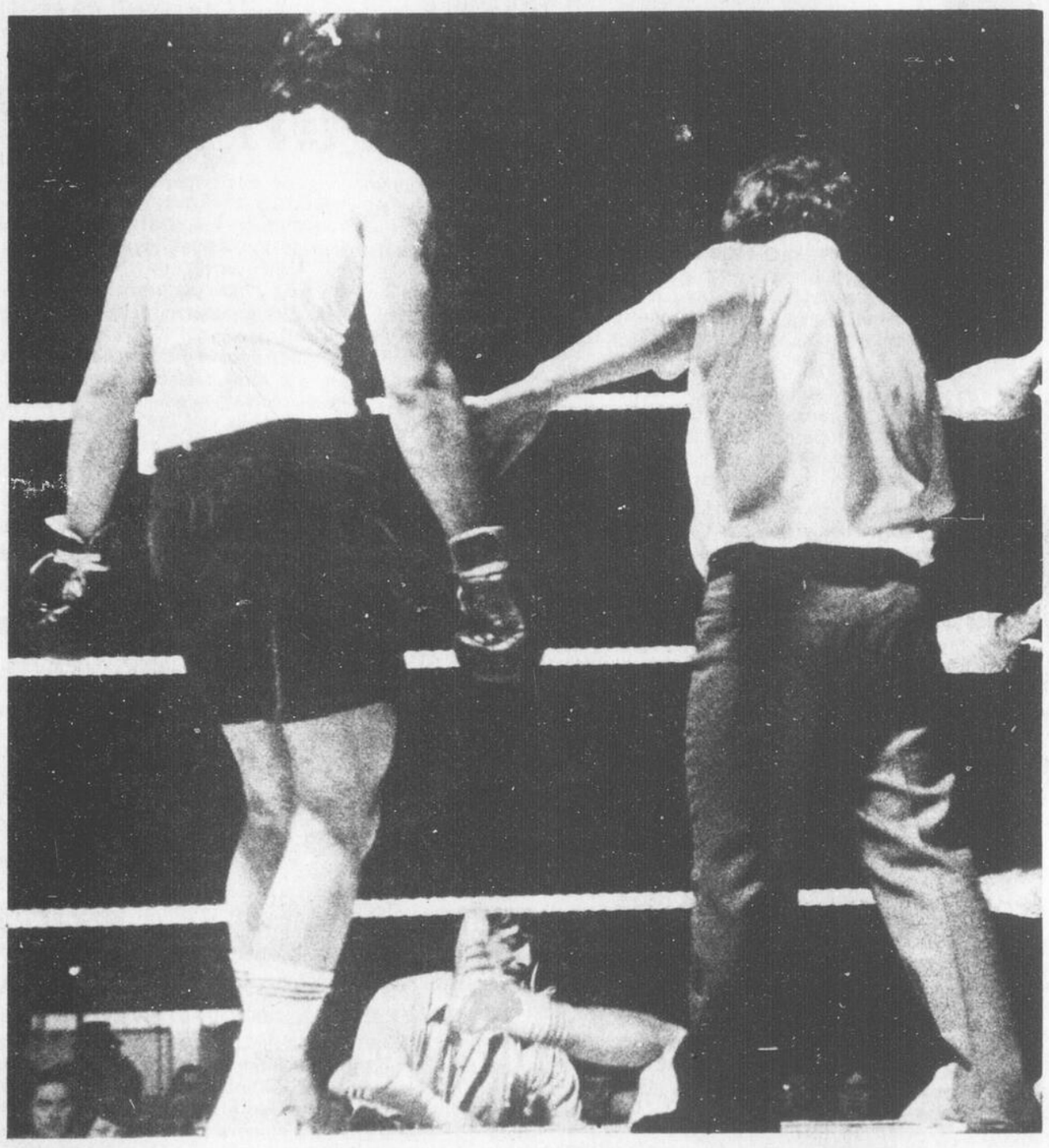
Gagné peut se compter chanceux de s'en tirer à si peu de frais. Il aurait pu se briser le cercle du cou, subir un coup plus mortel, s'il avait été atteint par Deschênes, un boxeur qui a déjà disposé de Tremblay.

A la suite de ces événements d'hier, ainsi que de ceux qui ont marqué sa carrière de pugiliste, je me demande si Gagné ne ferait pas mieux de rester en bas de l'arène, avant de devenir invalide pour la vie.

La boxe représente le sport le plus traître qui puisse exister. Il faut plus que des athlètes déterminés pour réussir. La technique représente la clé première du succès.

Dans une catégorie où les coups sont pires que des coups de massue, opposé à des adversaires trop expérimentés, forcé de s'entraîner dans des conditions intenables, Gagné court à sa perte, à sa destruction.

Fort du respect que je nourris pour ce fier et courageux bagarreur, sinon pour son style peu éloquent, je crois sincèrement que Gagné ferait mieux d'accrocher ses gants. Il pourra toujours pratiquer un autre sport, beaucoup moins dévastateur que la boxe, pour maîtriser son caractère...



PAR DESSUS BORD — Voulant s'esquiver de son adversaire Ghislain Deschênes, Bob Gagné s'est retrouvé en bas de l'arène. Victime d'une dislocation du coude gauche, Gagné n'a pas été en mesure de poursuivre la bataille.

(Autre photo et nouvelle, page 10)

(Photo Réal Tremblay)

Les Flyers: éliminer les pénalités

(SELON PC) — Les Flyers de Philadelphie devront cesser d'écoper de mauvaise pénalités s'ils veulent atteindre la finale de la coupe Stanley, a déclaré le capitaine Bobby Clarke hier.

"Vous perdez votre élan en "tuant" les pénalités. A part la fatigue, vous en venez à ne songer qu'à la défensive".

Par contre, Clarke ne s'attend pas à ce que le club devienne gentil.

"Il y a certaines pénalités nécessaires, mais nous pouvons éliminer les stupides comme le cinglage et l'accrochage."

Les Flyers tenteront certes de retrouver leur élan qui leur a permis de remporter six matches éliminatoires d'affilée dans le 5e match de la série contre les Rangers de New York ce soir.

ASHBEE

Toutefois, le défenseur Barry Ashbee sera absent pendant la balance de la série, maintenant égale à 2-2. Il est présentement hospitalisé avec une blessure à l'oeil droit, à la suite d'un lancer en plein visage dimanche après-midi.

Ashbee demeurera à l'hôpital pendant au moins quatre autres jours.

La rondelle l'a atteint à la mâchoire avant de dévier dans l'oeil. Les rayons X n'ont décelé aucune fracture, mais on en prendra d'autre à mesure que l'enflure diminuera.

Ashbee, qui joue depuis décembre avec un collier spécial en raison d'une vertèbre en mauvais état, a reçu 15 points de suture pour fermer la plaie.

"La coupure n'était pas si mauvaise, mais l'enflure était telle qu'il était difficile de se prononcer sur la nature de la blessure", a révélé le Dr John Wolfe, médecin du club.

On a recouvert les deux yeux du malade hier parce qu'il éprouvait des difficultés avec sa vision.

Son épouse Donna s'est rendue à New York afin d'être près de son époux et de parler aux médecins.

BRUINS-HAWKS

Pour une série qui était sensée opposer les meilleurs compteurs du circuit à la meilleure défensive, celle de Boston-Chicago, offre très peu ce à quoi les observateurs de la LNH s'attendaient.

Le pilote des Bruins, Bep Guidolin, prétend que "l'offensive est la meilleure défensive" et sa théorie tient le coup dans cette demi-finale de la coupe Stanley.

Elle s'est avérée juste dimanche soir lorsque les Bruins ont pressé les Hawks en l'emportant 6-2.

Les Hawks, qui alignent le co-détenteur du trophée Vézina, ont démontré rarement la mise en échec qui leur avait si bien réussi au cours de la saison régulière.

Ils accusent donc un retard de 3-2 dans la série, 4 de 7, qui se poursuivra ce soir à Chicago devant les caméras de Radio-Canada à partir de 8h 30.

"Nous devrons recommencer à patiner", a déclaré le pilote Billy Read, des Hawks, hier .

HODGE

Même si les Bruins ont triomphé facilement dimanche, Ken Hodge prévoit un dur match ce soir.

Hodge, qui a réchauffé le banc plus tôt dans la série, s'est avéré un des leaders au cours des trois derniers matches.

Guidolin avait menacé d'ignorer complètement Hodge sur le trio no 1 des Bruins après leur défaite de 8-6 dans le 2e match.

"Certes, j'y ai songé, a dit Hodge, et ce, jusqu'au début de la partie suivante. Lorsque Guidolin m'a dit que je commencerais le match, j'étais prêt".

Avec le retour en force de Hodge, Guidolin prévoit une vie plus facile.

"Les trios d'André Savard et Greg Sheppard ont bien fait leur boulot dimanche soir, mais les gros canons doivent tonner.

"Lorsque le trio d'Esposito termine ces jeux, l'autre club est en difficultés".

Entre-temps, les Hawks se sentaient humiliés.

"C'était certes un match important, a déclaré Bill White. C'était le match qui donnait l'avance dans la série et comptait beaucoup moralement.

"Cette victoire vous approchait à un triomphe dans la série. Elle vous donnait deux chances de triompher, mais c'est maintenant un match-suicide".

Selon White, les Hawks devront abandonner leur jeu défensif serré.

Les Howe font leur affaire des Saints

Houston (PC) — Les Aeros de Houston, dirigés à l'attaque par Larry Lund et la famille Howe, ont infligé un revers de 9-4 aux Fighting Saints du Minnesota, hier soir, dans la cinquième rencontre de leur série demi-finale quatre-de sept.

Le sixième match de cette série, que mène Houston par trois victoires contre deux, aura lieu demain soir à St-Paul.

Gordie Howe et son fils Mark ont compté à moins d'une minute d'intervalle en première période pendant que Ted Taylor, des Fighting Saints, purgeait une pénalisation.

Mark, qui a touché la cible une seconde fois en période médiane, a capté une passe de John Schella du côté gauche et a déjoué le gardien John Garrett à 15:48. Son but fut suivi 42 secondes plus tard par celui de Gordie.

Houston a alloué un but au début du deuxième engagement mais a riposté avec quatre filets pour s'assurer une avance de 7-1 après 40 minutes de jeu.

TOROS-COUGARS

Sans doute les Toros de Toronto ont-ils beaucoup à faire pour remonter la pente dans la série semi-finale qui les oppose aux Cougars de Chicago. Pourtant, selon son instructeur Billy Harris, l'équipe a l'habitude des défis de ce genre.

"Bien sûr, nous sommes menacés, admet Harris, mais n'oubliez pas que nous avons gagné nos six derniers matchs dans la course pour participer aux éliminatoires. Chacune de ces six parties était importante".

Le match que les Toros livreront ce soir contre les Cougars est très important puisque ces derniers ont déjà une avance de 2 à 1 dans la série 4 de 7.

Les Toros se sont inclinés 3 à 2 dimanche dernier devant les Cougars. Ils ont également perdu les services de deux défenseurs. Steve Cuddie a été blessé à un oeil; son coéquipier Rick Cunningham, de son côté, se remet péniblement d'une blessure à la cheville.

Les blessures des deux joueurs ne sont pas très sérieuses, mais on pense que Cuddie et Cunningham ne pourront participer au match de ce soir.

HARRIS-STAPLETON

L'instructeur Billy Harris soutient que ces deux joueurs ont été les meilleurs éléments défensifs de l'équipe, surtout au cours du dernier mois. Harris indique que Steve Warr, un réserviste qui jusqu'ici n'a pas encore été utilisé au cours des séries, sera en uniforme pour le prochain match.

Par ailleurs, l'instructeur des Cougars de Chicago, Pat Stapleton, se réjouit des talents de compteur dont fait preuve Rosaire Paiement. Paiement a en effet marqué deux buts dimanche dernier: le but égalisateur et le filet gagnant. Il en est à son troisième but en 9 parties.

"Parfois, a déclaré Paiement, j'ai commis l'erreur de ne pas lancer assez en direction des buts".

Il a promis de décrocher davantage de lancers au cours des prochaines rencontres, ce qui pourrait être néfaste aux Toros.

Opération-Ouananiche et ses objectifs

Avec le lancement de "l'Opération Ouananiche 74", en collaboration avec la brasserie Molson et les représentants régionaux du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, il est bon de mettre en évidence les commentaires qui ont été fournis par André Martel, biologiste en chef du Service d'aménagement de la faune, à cette occasion.

Dans son expose, qui etait truffé de statistiques et de commentaires très intéressants, M. Martel a élaboré sur les buts et les objectifs à atteindre avec la participation à une telle opération. Il faut reconnaître qu'en matière de développement régional, la croissance économique, la mise en valeur des ressources naturelles touristiques et récréatives font l'objet de nos propos quotidiens. De là vient la démonstration, à l'aide de graphiques et statistiques, l'importance et la valeur de l'une de nos richesses fauniques, l'ouananiche.

Selon le rapport de M. André Martel, on ne possède pas ou peu de renseignements sur la qualité et la quantité des prises. On ignore également l'apport que peut constituer la présence d'une telle espèce de poisson sportif dans l'économie touristique et sportive de la région.



JULIEN GAGNON

Nous ne possédons pas non plus, les moyens et les possibilités de vérifier le comportement et l'état de santé des populations aquatiques. Le taux d'exploitation est-il trop élevé? L'environnement est-il suffisamment sain et adéquat pour supporter une telle exploitation? Les taux de croissance et de remplacement des individus sont-ils suffisamment dynamiques pour maintenir l'équilibre entre l'exploitation et la productivité? On ne possède pas de réponses affirmatives sur ces questions.

UN SUJET D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Pourquoi attacher tant d'importance à l'ouananiche? M. Martel l'explique de cette façon: "Parce que c'est un poisson d'intérêt sportif présentant une combativité légendaire; parce que sa saveur n'a d'égal que celle du saumon; parce qu'il vit en eau douce; on a tenté son implantation dans plus de 22 états américains à partir de la Nouvelle-Angleterre jusqu'en Caroline du sud et en Californie.

Toutefois la plupart de ces tentatives d'introduction se sont soldés par des échecs. Et pourtant, au Saguenay-Lac-St-Jean, cette espèce nous est familière".

Il importe donc de prendre les moyens qui s'imposent pour pouvoir conserver cette richesse économique et touristique.

Des premiers efforts d'aménagement ont été dirigés au niveau des rivières. Depuis 1969, des passes migratoires ont été construites dans les rivières Ashuapmouchouane et aux Saumons, à la chute Michel, à la chute du jardin Zoologique de St-Félicien et à la chute du Moulin Poirier.

La construction de ces passes migratoires et leur position relative ont permis d'amorcer, dès 1970, en collaboration avec les chercheurs de l'UQAC, dans les cadres d'un programme de formation au niveau de la maîtrise, une étude portant sur la dynamique des populations de géniteurs empruntant la rivière Ashuapmouchouane.

L'importance de ces passes migratoires, ajoutée à l'étiquetage pratiqué à la chute Michel en plus d'autres travaux de recherches sérieusement élaborées, ont rendu possible une estimation du nombre de géniteurs sur la rivière Chamouchouane.

CINQ POINTS MAJEURS

Ces recherches ont permis d'établir un tableau que l'on peut définir en cinq points: 1) l'importance de la migration est en fonction du nombre d'individus âgés de six ans. Plus ce groupe est important, plus le nombre de géniteurs sera élevé; 2) une classe d'âge donnée fournit son maximum de géniteurs six ans après son apparition. Ex: Les individus nés en 1964 apparaissent en plus grande proportion en 1970 sur les frayères, ceux de 1965 en 1971, etc.; 3) aux années de basse densité, les vieux individus (9 et 10 ans) apparaissent dans la population de géniteurs comme pour compenser à la faible représentativité des individus de six ans; 4) suivant la proportion des jeunes géniteurs (4 et 5 ans) on pense pouvoir extrapoler l'importance des migrations futures; 5) cette population de géniteurs semble suivre un cycle naturel d'abondance où des années de faible densité succèdent à de fortes quantités de géniteurs.

COLLABORATION DU PUBLIC

Selon M. Martel, les hypothèses qui viennent d'être émises ne concernant que les géniteurs en migration de la rivière Chamouchouane. Il serait nécessaire de savoir si, oui ou non, des phénomènes semblables se produisent ailleurs dans les autres tributaires. Comme on peut le constater, les connaissances sur la vie de l'ouananiche du Lac-St-Jean sont plutôt restreintes. Les biologistes ne sont pas en mesure de juger de l'état de santé des différentes populations de ouananiches, parce que beaucoup de questions sur la dynamique de ces mêmes populations demeurent encore sans réponse.

C'est de là que la coopération des pêcheurs est importante et indispensable pour la réussite de "l'Opération-Ouananiche 74" car elle permettra également aux biologistes de pouvoir compléter leurs travaux de recherches.



ATTRAPE — Raymond Rousseleau, à droite, encaisse une solide gauche de Carl Morais, vainqueur de la bataille par décision unanime des juges.
(Photo Réal Tremblay)

Victoire par démission douteuse

Carl Morais s'est un peu trop amusé

Par André LESTOURNEAU

Jonquière — Carl Morais a été chanceux de s'en tirer à son bon compte devant Raymond Rousseleau. Oh! il s'est bien mérité une décision unanime de la part des juges... une décision douteuse... tout au moins fort partagée dans l'esprit des quelque 850 personnes qui ont assisté à ce gala de boxe amateur, présenté au Palais des Sports de Jonquière.

Beau danseur et plus élégant que son opposant, Morais s'est tout de même bien défendu. Il a constamment forcé le combat, ce qui lui a permis d'arracher la victoire. Grâce à ses combinaisons qui réparties, il a atteint Rousseleau presqu'à volonté... sans toutefois l'ébranler sérieusement.

En pleine mesure de ses moyens et peut-être un peu trop confiant, le pugiliste saguenéen a attrapé les meilleurs coups. Il avait l'oeil gauche enflé à la fin de la bataille et affichait plusieurs marques rouge au visage. Cet abus de confiance aurait pu lui jouer un mauvais tour.

Son entraîneur Michel Desgagné a assez bien résume la performance de son protégé en affirmand qu'il s'était un peu trop amusé, qu'il n'avait pas pris son adversaire assez au sérieux.

"Je voulais un verdict unanime. Je l'ai eu et j'en suis satisfait", a commenté le boxeur saguenéen. Je suis sûr de la décision. Il doit y avoir des gens qui ne m'aiment pas, s'ils estiment que je ne méritais pas la victoire".

Morais a avoué toutefois qu'il avait peut-être pris les choses trop aisément. "J'étais sûr de moi. Je n'ai pas pu m'amuser comme je l'aurais voulu, car les cables étaient trop hauts. Je suis prêt à lui accorder une revanche, s'il le désire".

Tout en se montrant bon sportif, Rousseleau, encore frais et dispos, a accepté le verdict avec un grain de sel. "Je croyais avoir la décision", s'est-il contenté de répondre.

L'arrivée d'un supporteur en colère et criant "Tu t'es fait voler" l'a incité à dévoiler ses sentiments de frustration.

"Je suis capable de faire mieux. Je devrai améliorer mon attaque, a-t-il poursuivi. J'aimerais avoir une revanche. Je pourrais le battre à volonté... pour venger cette décision".

COMBAT ENLEVANTS

Le combat a tout de même été enlevant, tout comme le duel entre Denis Croteau et Dominic Tremblay, remporté par Croteau, à la suite d'un recomptage des juges... la décision étant serrée à ce point.

Les deux challengers n'ont cessé de se marteler mutuellement. En plusieurs occasions, les échanges ont été villents. Chacun ayant triomphé une fois de l'autre, il faudra un troisième affrontement pour faire un maître.

Pour sa part, le diminutif Daniel Simard a décroché une victoire par knockout technique, devant André Simon. Son frère Marc a été moins chanceux, encaissant la défaite devant Luc Maltais, avantagé d'une plus longue portée.

De ses six pieds, le grand Paul Emond n'a pas eu trop de peine à disposer de Claude Lausier qui s'est retrouvé au tapis pour le compte huit, à la deuxième round.

Dans une autre bataille chaudement disputés, Xavier Picard a obtenu une décision partagée, aux dépens de Michel Bouchard qui a semblé essouflé en fin de combat, tandis que Denis Harvey était déclaré vainqueur devant Réjean Tremblay, le verdict faisant l'unanimité des juges.

Enfin, la semi-finale entre Ghislain Deschênes et Bob Gagné a pris fin de façon inattendue, alors que le boxeur jonquiérois se retrouvait en bas du ring, en tentant d'éviter la charge de son redoutable rival. Victime d'une discloquation de coude gauche, Gagné a été contraint d'abandonner le combat.

Condition physique des Québécois en piètre état

Par Julien Gagnon

Chicoutimi — Un important travail de recherche visant à la préparation d'un rapport laborieux sur l'élaboration de programmes ayant pour but d'inciter le grand public à l'exercice et au conditionnement physique, est présentement en cours.

Mené par un comité formé de 13 spécialistes, dirigé par M. Claude Bouchard, directeur du service de recherche en éducation physique de l'Université Laval, ce comité a parcouru, à date, neuf régions différentes dans le Québec. La tournée se terminera, cette semaine, à Rimouski, alors que le comité verra par la suite à l'élaboration du rapport final.

ECHEANCE FIXEE EN JUILLET

Pas moins de 45 mémoires ou rapports ont été soumis présentement au comité-enquêteur et on prévoit que le nombre total atteindra le chiffre de 50 lorsque la tournée sera complétée. Les mémoires seront accompagnés de 16 études diverses préparées par des techniciens et des spécialistes en la matière. Divers travaux de recherches viendront compléter ce volumineux dossier qui fera alors l'objet d'une synthèse générale.

Le comité-enquêteur a fixé son échéancier au 7 juillet prochain pour la présentation de son rapport au ministre Paul Phaneuf, du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Un mois plus tard, ce rapport sera remis aux membres de la presse pour diffusion.

"Nous avons l'assurance, avouait le président du comité, que notre rapport ne sera pas laissé aux oubliettes et qu'il recevra toute l'attention qu'il mérite."

LES PROBLEMES SONT IDENTIQUES

Dans l'ensemble, la grande majorité des mémoires présentés à date par les divers organismes intéressés traitent sensiblement des mêmes problèmes. Les municipalités, les commissions scolaires, les institutions collégiales ou universitaires, les commissions de loisirs, etc., sont tous du même avis sur un point bien spécifique. A savoir que la condition physique des Québécois est dans un piètre état et qu'il importe d'y remédier dans un temps assez rapide.

Les principaux points soumis par le porte-parole du collège de Chicoutimi, en l'occurrence Marc Boivin, le directeur du service de l'éducation physique, ont souligné l'importance que le patronat devrait apporter à la propagation de facilités de conditionnement dans les cadres de périodes de repos. Un tel programme est présentement à l'essai par la direction de l'Hydro-Québec à Chicoutimi mais les essais favorisent plutôt une classe de gens priviligiés; en ce sens qu'ils ont plus de temps libre pour s'adonner à de tels exercices quotidiens.

Ces programmes seront vraisemblablement transposés dans quelque temps, dans l'industrie, pour permettre aux employés de pouvoir profiter des bienfaits d'une telle initiative.

La grande industrie pourrait par contre inciter ses employés à la participation de ces programmes en contribuant pour une large part à des subventions pour le remboursement des frais d'inscription. Les autorités gouvernementales auraient peut-être intérêt à contribuer, elles aussi, au financement d'une partie de ces programmes.

LE MIEUX-VIVRE DOIT ETRE ENVISAGE

Pour sa part, le docteur Larochelle, qui présentait le mémoire préparé par la Chambre de commerce locale, insistait sur la pratique d'une activité qui doit être associée à une joie de vivre, contribuant ainsi à favoriser la satisfaction de l'individu. Il est d'ailleurs reconnu que la pratique du sport et le conditionnement physique entraînent un état de bien-être et de mieux-vivre qui apportent une meilleure santé.

Sur ce point, l'organisation des programmes incombe aux régions, aux individus et aux gouvernements. Le Dr Larochelle recommande dans son rapport, la facilité d'accès aux amphithéâtres sportifs et aux gymnases pour permettre l'entraînement des amateurs.

Le rapport mentionnait également le fait qu'il était déplorable de constater que le gouvernement devait investir entre 500 et 600 millions de dollars annuellement pour la guérison des malades; comparativement à une somme de 50 millions seulement pour la médecine préventive, ce qui n'est pas normal. De l'avis du docteur Larochelle, le meilleur antidote contre le stress n'est pas le vallium mais plutôt l'exercice physique.

INCOHERENCE AU SCOLAIRE

Le Conseil régional des loisirs, par la voie de son président Jean-Paul Fortin, a soumis un mémoire qui insistait principalement sur l'incohérence totale qui existait au sein des commissions scolaires. Le rapport mentionne entre autre chose, que l'éducation physique devrait faire partie des cours académiques au niveau élémentaire. Que des installations adéquates sur le plan qualité et quantité, de même que l'accessibilité gratuite, devraient être mises au service des Québécois.

Le mémoire préparé par l'UQAC portait surtout sur le conditionnement physique des personnes du troisième âge. On recommande la création de comités spéciaux à l'effet d'apporter une amélioration dans ce secteur de la société. Ce qui faisait dire à l'un des membres du comité-enquêteur que la population manifesterait peut-être plus d'enthousiasme à vieillir si on pouvait offrir une amélioration du système de conditionnement physique à l'âge de la retraite.

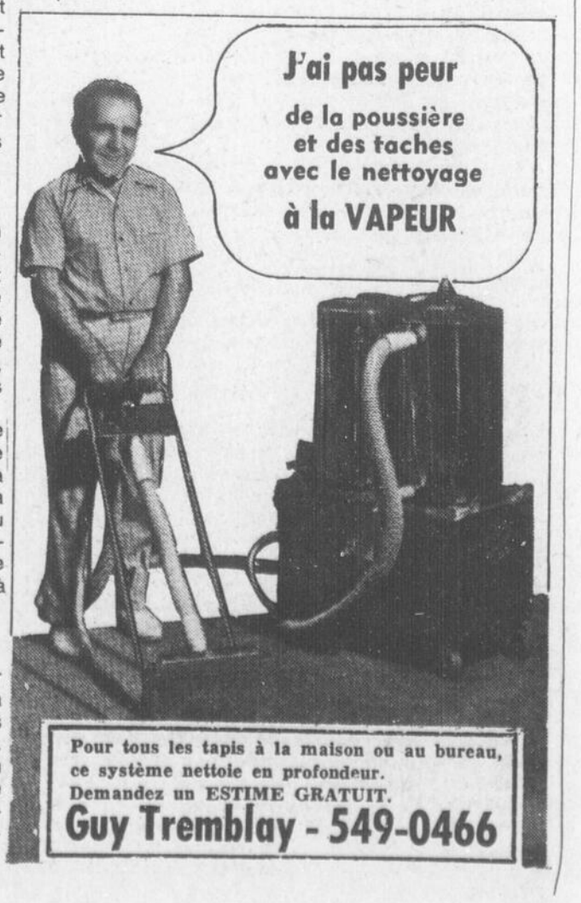
UN SYSTEME DE "MERITAS"

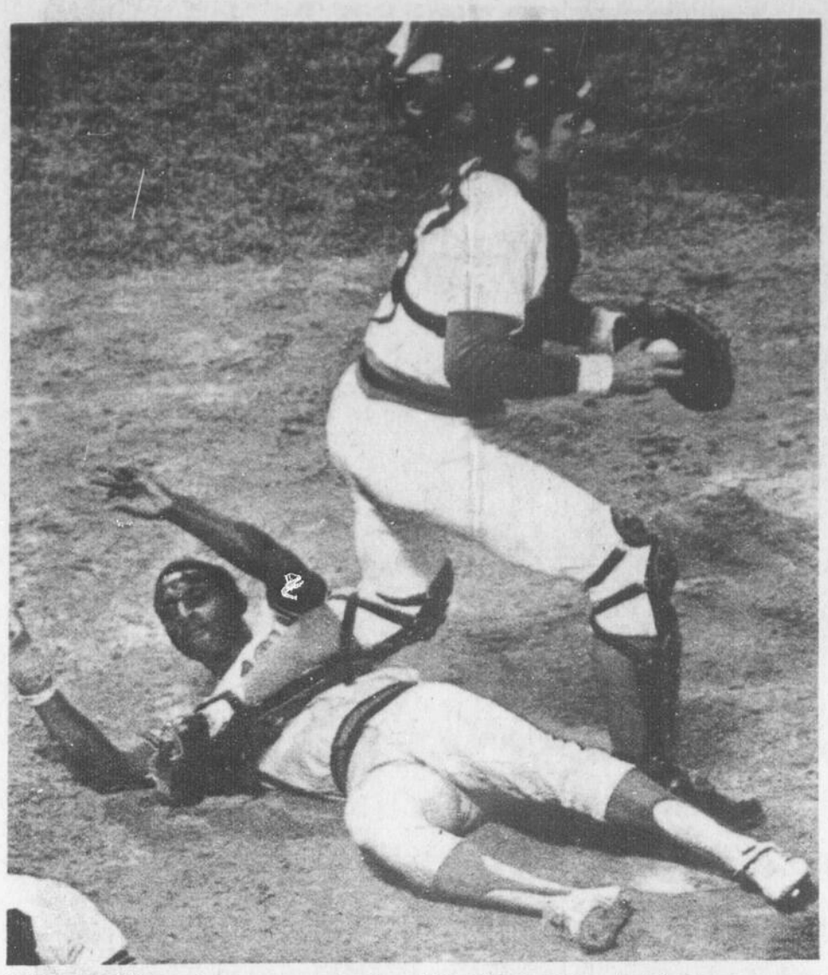
Quant à la ville de Chicoutimi, représentée par l'animateur des loisirs, Jocelyn Dufour, son mémoire a traité sensiblement les mêmes sujets que les rapports antérieurs. Un point assez spécial a toutefois été souligné. Il s'agirait de la création d'un système de "méritas" à attribuer sous forme d'écusson ou autre sigle du genre afin de motiver davantage les gens à maintenir la participation pour la durée des cours. On reconnaît que ce pourrait être une solution qui pourrait se révéler efficace.

Un seul regret a été formulé par l'ensemble des participants à l'audience publique qui avait lieu , hier soir, au Collège de Chicoutimi. Tous ont admis que le concierge était le "boss" dans les régionales et on se butait régulièrement à des gymnases fermés à clef. Les locaux disponibles sont par ailleurs offerts à des taux de location assez élevés et c'est un problème sur lequel il faudrait se pencher de façon sérieuse.

DES CORRECTIFS S'IMPOSENT

La cause du conditionnement physique des Québécois prend toutefois une place de plus en plus prépondérante et l'élaboration des programmes visant à l'amélioration de la condition s'impose sans délai. Depuis quelques années, on a trop marché à l'aveuglette en présentant un éventail assez étendu des programmes sans toutefois atteindre un niveau de rendement adéquat. On tente actuellement d'apporter les correctifs qui s'imposent.





ON POURSUIT — Le receveur Carlton Fisk, des Red Sox de Boston, ne perd pas de temps et s'apprête déjà à lancer la balle à un coéquipier, après n'avoir pu retirer au marbre Mickey Rivers, des Angels de la Californie. Rivers avait pu compter à la suite d'un simple de Bob Valentine au champ centre. (Téléphoto-PA)

Kroc n'est peut-être pas si bête!

SAN DIEGO (Cal.) (Collaboration spéciale) — Le nouveau propriétaire des Padres de San Diego savait probablement ce qu'il faisait, quand il a saisi le micro pour réprimander ses joueurs et ce devant près de 40,000 spectateurs lors du match d'ouverture de son club il y a trois semaines contre les Astros. On se souviendra que lors d'une dégelée de 9-5 aux mains de Houston, Monsieur Ray Kros — le roi du hamburger aux USA — s'était emparé du micro au stade des Padres pour dire à la foule qu'il sympathisait avec elle et qu'il n'avait jamais assisté à un match de baseball aussi ridicule.

On connaît le reste de l'histoire. Visiblement humiliés par les commentaires de Monsieur Kroc, les joueurs des deux clubs, Willie McCovey d'une part et Dennis Menke et Claude Osteen de l'autre, ont demandé au propriétaire des Padres de s'excuser publiquement et ils ont été solidement appuyés dans leurs revendications, par Bowie Kuhn, commissaire du baseball et Marvin Miller, directeur de l'Association des joueurs. C'était certainement l'une des rares occasions que MM. Kuhn et Miller étaient d'accord.

IL VAUT 500 MILLIONS

Kroc, un millionnaire de 72 ans propriétaire de la chaîne de restaurants à hamburgers McDonald, s'est en effet excusé publiquement quelques jours plus tôt, disant, entre autres, qu'il avait parlé sans avoir réfléchi. Mais aujourd'hui, on peut bien se demander si Kroc a réellement posé son geste, sans mûre réflexion. Car à bien y songer, comme truc publicitaire, on pouvait difficilement trouver mieux, surtout pour une équipe comme San Diego qui a été le parent pauvre du baseball majeur, au sens propre du mot, depuis cinq ans.

Kroc voulait probablement mettre les Padres sur la mappe et il a réussi, tout en moussant la publicité de sa vaste entreprise commerciale, qui s'étend d'un bout à l'autre en Amérique et même en Europe. On trouve non seulement des restaurants McDonald's au Québec et partout au Canada, mais même à Paris.

En faisant sa sortie virulente contre son club, Ray Kroc semble avoir rendu un immense service à ses joueurs et à son club. Piqués dans leur orgueil, les Padres ont retrouvé le chemin de la victoire et semblent avoir perdu le complexe d'infériorité dont ils étaient marqués depuis leur admission dans la Ligue nationale.

Ils n'ont plus à s'inquiéter financièrement (la fortune de Monsieur Kroc, est évaluée à $500 millions (correct)) et l'équipe s'est améliorée avec les acquisitions de Willie McCovey, Glenn Beckert, Matty Alon et Bobby Tolan, sans mentionner les autres. Les assistances sont à la hausse (quelques 45,000) et les Padres savent qu'ils peuvent maintenant battre n'importe quel club, un jour ou l'autre.

Bien que la conduite de monsieur Kroc ait été réprimandable le soir du match d'ouverture à San Diego cette année, le fait reste qu'il a démontré l'attitude des nouveaux propriétaires non seulement au baseball majeur, mais dans le sport professionnel. Mais Monsieur Kroc ne veut pas, pour autant, être comparé à Charles O. Finley. "Ce serait dommage de me comparer à Monsieur Finley. Je ne suis pas du genre de Finley. Je crois que je suis un bon sportif, en dépit de ce qu'on pourrait me reprocher. Je n'ai tout simplement pas digéré la façon dont mes joueurs se sont comportés sur le terrain ce soir-là et de la façon dont ils ont été battus" dit-il.

La réaction du propriétaire des Padres a été celle d'un fervent amateur de baseball, qui trop souvent frustré par la tenue lamentable de son club préféré, a décidé de prendre les grands moyens pour faire connaître ses sentiments.

Mais ce n'est pas n'importe qui, qui peut s'emparer du micro au stade de baseball pour dire sa façon de penser... à moins d'acheter l'équipe!

Cal McLish est loin de se montrer inquiet

SAN DIEGO, Cal. (Collaboration spéciale) — Les Expos n'ont pas encore pris panique, même s'ils ont perdu leurs quatre dernières parties, dont trois à Los Angeles. Ils restent calmes et sont confiants de retrouver le chemin de la victoire à San Diego où ils ont connu assez de succès par le passé. Les Expos termineront leur voyage de dix parties à San Diego par deux rencontres, ce soir et demain après-midi, avant de retourner dans la Métropole. Ils devront nécessairement gagner leurs deux matches contre les Padres pour conserver un pourcentage de .500 au cours de leur voyage.

Mais ce ne sera pas facile, car les Padres se sont ressaisis, après un début chancelant, ayant gagné six de leurs sept dernières parties. Ils ont une fiche de 9-14, en dépit du fait qu'ils aient perdu leurs six premières joutes et 13 de leurs 16 premières. Les Expos ont un bilan de 9-6 et même s'ils subissaient deux revers à San Diego, ils pourraient toujours se consoler en pensant qu'ils joueront encore pour .500 depuis le début de la saison.

PROFONDE LETHARGIE

Comment expliquer les déboires des Expos après un début de saison assez prometteur? La question a été posée à Cal. McLish, instructeur du personnel de lanceurs des Montréalais. "Les frappeurs ne cognent pas comme ils le devraient et les lanceurs ne lancent pas comme ils le devraient également. Pourquoi? J'aimerais bien le savoir. Demandez à Gene (Mauch) ou demandez encore aux joueurs eux-même. On semble toujours me poser de telles questions, lorsque l'équipe connaît des difficultés" de dire McLish.

Gene n'était pas sur les lieux hier, ayant retourné au chevet de son épouse qui a été opérée récemment à Los Angeles. Mauch était attendu à San Diego en fin de journée, après avoir conduit son épouse à sa nouvelle résidence de Palm Springs, environ 125 milles à l'Est de Los Angeles. Mauch devait tenter de rejoindre les Expos avant la fin de la séance d'entraînement prévue pour trois heures hier après-midi, soit six heures, heure du Québec.

McLish a cependant ajouté qu'il ne fallait pas prendre panique. "La saison est encore jeune. Il ne faut pas prendre panique. Les Expos connaîtront des difficultés comme tout le monde. Il ne faudrait pas croire que nous allons gagner le championnat par 35 parties. Nous serons au plus fort de la course. Mais ce ne sera pas facile. Nous aurons probablement à lutter avec trois ou quatre clubs, comme l'an dernier. C'est un cycle. Nous avons connu un bon début de saison et voilà que l'on traverse une période difficile. Il ne faut pas prendre panique pour autant. Tout rentrera dans l'ordre en temps et lieu" de commenter Cal.

Malgré tout, les joueurs des Expos sont conscients de la situation et son d'avis que deux victoires à San Diego seraient un excellent tonique avant le retour au parc Jarry. "Il nous faudrait gagner ces deux parties à San Diego pour retrouver notre confiance et notre air d'aller" de commenter Mike Torrez, le lanceur perdant du match de dimanche à Los Angeles.

"Qui lancera pour les Padres" de s'informer Ken Singleton? Après avoir appris que ce serait Bill Greif ce soir et Dave Freisleban demain, il fit le commentaire suivant: "Je connais bien le premier, mais le deuxième m'est inconnu". Ce sont deux droitiers. Greif a eu une fiche de 10-17 l'an dernier et une moyenne de points mérités de 3.21.

Freisleban est un nouveau venu qui a joué à Hawaii, la filiale des Padres dans la ligue du Pacifique l'an dernier. Il a conservé un bilan de 16-8 et une moyenne de points mérités de 2.82 à Hawaii.

Renko tentera de retrouver le chemin de la victoire après avoir échoué dans ses deux dernières parties à St. Louis et Los Angeles. Contre les Dodgers vendredi, il a donné cinq points dès la première manche de sorte que sa soirée de travail a été de courte durée.

Les Expos ont remporté 16 victoires et subit 14 défaites à vie à San Diego. L'an dernier, ils avaient divisé six parties à San Diego avec trois victoires et autant de défaites. Mais les Expos devront retrouver leur oeil au bâton pour retrouver le chemin de la victoire. La moyenne au bâton du club est descendue à .251 et la moyenne de points mérités du personnel de lanceurs a grimpé à 4.40.

LES PADRES SONT RESPECTABLES

Les Expos ont réellement rencontré leur Warteloo à Los Angeles où les Dodgers les ont surclassés dans tous les domaines. En trois parties à Los Angeles, les Expos n'ont obtenu que trois points, onze coups surs et ce sans faire face aux deux meilleurs artilleurs des Dodgers, Don Sutton et Tommie John.

Ils pourront toujours reprendre confiance en pensant qu'ils n'affrontent pas les Dodgers aujourd'hui et demain, mais les Padres sont plus respectables que jamais avec Glenn Beckert, Matty Alou, Johnny Grubb, Nate Colbert et Willie McCovey, pour ne nommer que ceux là.

Grubb joue aussi bien contre les gauchers que les droitiers cette année et frappait pour .356 aux dernières nouvelles. Colbert et McCovey sont deux frappeurs de puissance. Alou est un frappeur régulier et Beckert a restauré la défensive des Padres au champ intérieur.

Dimanche, San Diego a compté cinq points à la neuvième pour vaincre Philadelphie 5-4. Deux dimanches plus tôt, les Padres avaient effectué une remontée de cinq points à la huitième pour surprendre les Giants, 6-5.

"Nous sommes dans une division très forte, mais nous causeront des surprises à l'occasion, surtout si nos lanceurs peuvent tenir le coup" de dire John McNamara, le nouveau gérant des Padres.

Les Expos feraient bien de ne pas vendre la peau de l'Ours avant de l'avoir tué.

Et de sept de suite pour les Dodgers

(SELON PA) — Willie Crawford a produit trois points avec des simples en première et deuxième manches, hier soir, et les Dodgers de Los Angeles ont défait les Mets de New York 8-7 dans un match de la Ligue nationale de baseball, à Los Angeles.

La victoire, la septième consécutive des Dodgers, est allée à Jim Brewer, qui a pris la relève de Don Sutton à la cinquième manche avant de céder sa place à Mike Marshall à la septième.

A Houston, Lee May a mené une poussée de neuf points avec deux circuits de deux points à la sixième manche, hier soir, et les Astros de Houston ont écrasé les Cubs de Chicago 18-2.

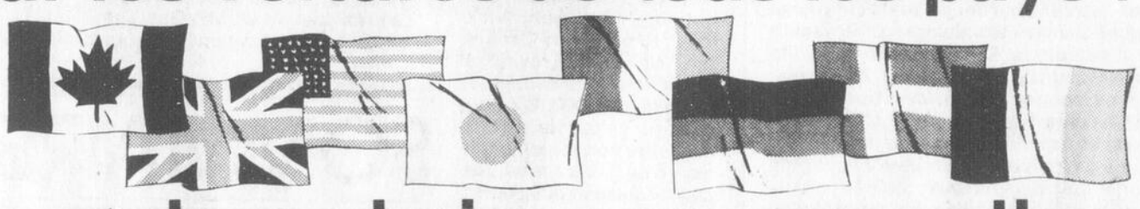
A Boston, Tom McCraw a produit quatre points avec deux circuits et deux doubles en permettant aux Angels de la Californie de mettre fin à une série de cinq revers grâce à un gain de 7-2 aux dépens des Red Sox de Boston.

A Bloomington, à son premier match avec Cleveland, Steve Kline a espacé neuf coups sûrs en conduisant les Indiens de Cleveland à un gain de 3-2 sur les Twins du Minnesota.

Kline, acquis des Yankees dans un échange la semaine dernière, a accordé un circuit de deux points à Harmon Killebrew dès la 1ère manche, soit les deux points des Twins.

Facile!

nous avons des pneus pour les voitures de tous les pays . . .



. . . et des aubaines comme celles-ci

PNEUS Firestone pour véhicules de loisirs

Voilà le temps de chausser vos véhicules pour l'été. Nous avons des pneus pour autocaravanes, caravanes, véhicules de camping, remorques à bateaux. Voyez notre assortiment.

TRANSPORT NYLON 6 plis

$29.85

6.70 x 15. Flancs noirs.

Montage compris.



AUTRES DIMENSIONS A PRIX POPULAIRES

POLYESTER 500 Firestone

Pneu à carcasse 4 plis en polyester. Grande robustesse, douceur de roulement. Semelle à 7 nervures à forte adhérence. Bonne stabilité à vitesse élevée.

UNE BONNE AFFAIRE!

$31.15

E78-14 Flancs noirs.

Montage compris.



AUTRES DIMENSIONS A PRIX POPULAIRES

Rechapé SS-100 Firestone LARGE

Semelle en caoutchouc de pneu neuf: long millage à prix réduit. Semelle large améliorant la transmission de la force motrice et l'adhérence sur chaussée mouillée. Chaque rechapé SS-100 est accompagné de notre garantie de pneu neuf.

UNE BONNE AFFAIRE!

$15.95

Avec pneu repris. 7.75 x 14; 7.75 x 15. Flancs noirs.

Montage compris.



AUTRES DIMENSIONS A PRIX POPULAIRES

CHAMPION nylon Firestone 4 plis

Un pneu sûr, qui a fait ses preuves. Bas prix. Parfait pour l'automobiliste soucieux d'économie.

UNE BONNE AFFAIRE!

$19.15

5.60 x 15. 6.00 x 13. 6.00 x 15. Flancs noirs.

Montage compris.



AUTRES DIMENSIONS A PRIX POPULAIRES

- GARANTIE CONTRE LES HASARDS ROUTIERS
- INSTALLATION GRATUITE PAR DES EXPERTS

SERVICE DE PNEUS TIRE SERVICE GTR CANADIAN TIRE & REPAIR LTÉE LTD.

128, AVENUE ST-SACREMENT - QUEBEC

"LA PLUS VASTE ORGANISATION DE VENTE, SERVICE ET RECHAPAGE DE PNEUS AU QUEBEC".

A VOTRE SERVICE DANS LES VILLES SUIVANTES:

Alma, Cap de la Madeleine, Chandler, Chibougamau, Dolbeau, Hauterive, La Tuque, Matane, Montmagny, Normandin, Port-Cartier, Québec, Rimouski, St-Félicien, Sept-Iles, Thetford-Mines.

CHARGEX

master charge

SERVICE DE PNEUS TIS 4 TURCOTTE TIRE SERVICE

BAGOTVILLE — CHICOUTIMI — JONQUIERE

Lalonde oblige Berger à vendre

MONTREAL (PC) — Sam Berger a décidé d'essayer de vendre sa franchise du club Alouettes de Montréal à la Ligue canadienne de football.

Au cours d'une conférence d'information, Berger a déclaré que c'est à contrecoeur et après avoir beaucoup réfléchi qu'il en est venu à la conclusion qu'il doit vendre ce club qu'il avait acheté il y a quatre ans.

"C'est donc mon intention, dit-il, d'inviter la Ligue canadienne de football à convoquer une réunion et à se porter acquéreur de cette franchise.

"Le projet de législation fédérale a servi de catalyseur pour que j'en vienne à cette conclusion. Je suis complètement et irrévocablement opposé à cette législation telle que présentée à la Chambre des communes," a ajouté M. Berger.

Le projet de loi dont parlait M. Berger a été présenté par M. Marc Lalonde, ministre fédéral de la Santé et du Bien-être, pour interdire l'implantation des ligues professionnelles de football des Etats-Unis dans les villes canadiennes représentées dans la Ligue canadienne de football.

"J'ai d'abord entendu parler de ce projet de loi, ou j'en ai lu la nouvelle dans un journal, à la suite d'un discours de M. Lalonde à Régina, et c'est un fait remarquable que jusque-là je n'avait été consulté d'aucune façon, même si j'étais l'une des personnes qui en seraient sérieusement affectées, fort probablement.

"Me voici, moi, comme propriétaire d'un club dans l'une des plus importantes villes du Canada, et avec peut-être certaines connaissances des sentiments et de l'humeur des gens de cette métropole, et l'on ne me consulte même pas...

LES MONTREALAIS

"Je peux respecter les voeux et les désirs des gens à Régina et à Calgary, mais il ne s'ensuit pas que je devrais accorder le même respect aux voeux et désirs de la population de Montréal."

M. Berger a déclaré sa conviction que la plupart des gens à Montréal sont d'avis que le gouvernement n'a pas d'affaire à se mêler de leurs goûts en ce qui concerne le football ou tout autre sport en général. Ils veulent voir ce qu'il y a de mieux dans n'importe quel sport à Montréal et "cela peut être fourni par une équipe de la Ligue mondiale du football ou une équipe de la Ligue nationale de football."

EXCELLENCE

"Nos gens ont connu l'excellence dans le hockey et le baseball et ils veulent la même chose dans le football, et ils n'accepteront rien de moins. Notre ville est assez grande pour se permettre ce luxe.

"J'ai toujours eu une grande confiance dans la LCF, ajoute l'avocat de 75 ans qui a déjà été propriétaire des Rough Riders d'Ottawa. Personnellement je préfère son jeu à celui des Américains.

"C'est là une question de goût et s'il n'y avait pas eu d'intervention législative de la part du gouvernement, alors on aurait un libre choix et le public, par son appui, déciderait en temps voulu de ce qu'il préfère. Maintenant on lui refusera ce choix.

"Ce que l'on a pu apprendre au cours des deux dernières semaines est simplement chaotique. Et nous en sommes rendus au point où certains de nos meilleurs joueurs américains... ont été approchés par la Ligue mondiale de football.

"Si un tel projet de loi est adopté, il est possible que les tribunaux américains, pour divers motifs, considèrent que nos contrats ne sont pas exécutoires.

"De toute façon, cette situation nous plongerait dans des procédures durant des mois, sinon des années... Et j'en suis encore à me demander comment on peut former une équipe quand on est aux prises avec des procès.

MARAUDAGE

Berger a signalé que déjà le maraudage a commencé contre le personnel des Alouettes et que "cela va s'intensifier à mesure que les jours et les semaines passeront".

"Tous nos joueurs américains sont suspects, et même nos instructeurs. Sans cette législation, nous étions assurés que la LMF respecterait nos contrats. Nous avions déjà cette entente avec la LNF."

Berger a ajouté que la législation crée l'impression que la LCF a besoin de protection, ce qui laisse croire à certains que le jeu canadien est de seconde classe. Il a dit ignorer combien il obtiendrait pour sa franchise, et qu'y aurait négociation, mais il entend inviter la LCF à racheter sa franchise et en disposer à convenance de la même façon qu'elle a agi dans le cas des Argonauts de Toronto.

La franchise des Argonauts a été achetée en février après que certains propriétaires ont tenté d'expulser John Bassett Sr de la ligue, parce que son fils essayait de faire entrer le LMF au Canada.

C'est William Hodgson, un hôtelier de Toronto, qui a acheté les Argos pour $3.3 millions.



A CONTRECOEUR — Après avoir beaucoup réfléchi, Sam Berger a déclaré qu'il tenterait de vendre ses Alouettes même s'il agira à contrecoeur. Il invitera incessamment la Ligue canadienne de football à se porter acquéreur de l'équipe qu'il dirige depuis quatre ans.

Des records de Nicklaus et Palmer en péril devant Johnny Miller

NEW YORK (AFP) — Johnny Miller, champion de l'omnium des U.S.A., qui a signé dimanche sa cinquième victoire de la saison dans le Tournoi des Champions sur les links de La Costa Country Club, en Californie, a porté ses gains globaux en 1974 à $192,877.

Le blond golfeur californien mène maintenant largement au classement aux gains établi par la P.G.A., devant Hubert Green, auteur de deux victoires, dont les gains se chiffrent à $96,893 et Jerry Heard, à $90,417.

Jack Nicklaus, triomphateur en 1973, année où il remporta sept tournois et $308,362, a eu un début de saison plus modeste, une seule victoire dans l'omnium d'Hawaii. Il ne figure qu'en sixième position avec $83,676, mais l'ours d'or de Columbus est déjà double millionnaire en dollars en 12 ans de carrière professionnelle.

Miller qui a enlevé huit tournois en l'espace de 10 mois a fait cette année un début de saison sensationnel en remportant, en janvier, le Bing Crosby National Pro-am et les omniums de Phoenix et de Tucson d'affilée. Il signa sa quatrième victoire dans la classique Heritage en mars.

RECORD

En quatre mois, il a déjà gagné $65,000 de plus que pendant toute l'année dernière pendant laquelle cinq golfeurs seulement Nicklaus, l'Australein Crampton, Weiskopf, Trevino et Wadkins avaient dépassé le cap des $200,000. S'il continue sur cette voie, il pourrait battre non seulement le record en gains annuels de Jack Nicklaus $308,362 en 1973, mais encore le record des victoires remportées en une année sur le circuit de la P.G.A. détenu par Arnold Palmer, huit en 1960, si l'on fait abstraction du score du légendaire Byron Nelson. Ce dernier en avait remporté 18 en 1945, à une époque, faut-il le dire, où la concurrence était moins serrée qu'aujourd'hui.

Miller prendra maintenant deux semaines de repos bien méritées avant de faire sa réapparition dans le colonial, du 16 au 19 mai, à Fort Worth, au Texas, tournoi "désigné", c'est-à-dire à participation obligatoire pour les meilleurs joueurs. Miller défendra évidemment son titre dans l'omnium des U.S.A., en juin, à Mamaroneck Etat de New York et tentera ensuite de gagner pour la première fois l'omnium britannique.



UN PETIT $40,000. DE PLUS — Sa participation au tournoi des Champions, à La Costa Country, en Californie, a valu à Johnny Miller le montant de $40,000. Du même coup, Miller devait enregistrer sa cinquième victoire de la saison.
(Téléphoto PA)

Déjà un acompte à Csonka et Cie

NEW YORK (PA) — La LMF puise dans un pot d'or sans fond dans sa guerre aux talents avec la LNF.

Les trois As du Miami, Csonka, Kiick et Warfield, recevront $1 million demain comme premier paiement de leur contrat de $3.4 milions. La balance sera versée à partir de 1975, à leur début avec les Northmen de Toronto.

Le président de la LMF, Gary Davidson, a révélé que les 12 clubs du circuit avaient uni leurs forces pour ces étoiles et que la ligue demeurait solidaire des dettes de ses clubs.

Le nouveau circuit a voulu imiter l'AMH avec la signature sensationnelle de Bobby Hull il y a deux ans.

D'ailleurs, en plus de lui rapporter les appels de nombreuses autres étoiles de la LNF, la LMF a déjà embauché d'autres grands noms comme Jim Gilliam, Charlie Harraway, Ken Stabler, Calvin Hill, Daryl Lamonica, Paul Robinson et Craig Morton parmi les 35 étoiles de la LNF.

SOMMAIRES

Minnesota 4 Houston 9

PREMIERE PERIODE

1. Hou. Hinse 3 Lund, Marty Howe 10:31
2. Hou. Mark Howe 6 Schella, Lund 15:48
3. Hou. G. Howe 3 Popiel 16:30
Pénalités — Taylor H. 0:17; 15:42; 19:43; Hampson M. 6:04; Hughes H, Arbour M. 7:19; Lund H. 10:51; 18:28; Walton M. 12:33; McMahon M. 17:16.

DEUXIEME PERIODE

4. Min. Antonovich 1 Klatt, Hampson 4:11
5. Hou. Mark Howe 7 Sherritt 13:30
6. Hou. Labossière 4, 14:45
7. Hou. Hughes 6 Sherritt 16:08
8. Hou. Lund 7 Hinse, Hughes 19:18
Pénalités — Paradise M. 8:37; G. Howe H. 9:37; Gallant M. Grierson H. 12:35.

TROISIEME PERIODE

9. Hou. Hall 5 Labossière, Marty Howe 1:01
10. Min. Walton 9 Arbour, Gallant 2:18
11. Hou. Sherritt 3 Mark Howe Grierson 4:09
12. Min. Walton 10, 11:19
13. Hampson 3 Antonovich 18:37
Pénalités — Morrison M. 5:59; Grierson H. 10:08; G. Howe, H. Cardwell M. 10:27; Christiensen M. 15:13.
Lancers:

Minnesota	**5**	**10**	**9—24**
Houston	**25**	**11**	**15—51**

Gardiens — Garrett, Minnesota; McLeod, Houston.
A.— 9,874.

SUR LES BUTS

Ligue nationale

Chicago	010	100	000-	2	7	1
Houston	510	109	20x-18	20	1	

Bonham 1-4, Hutson 1, Todd 2, Burris 4, Hooton, 6, Kremmel 6 et Mitterwald; Roberts 4-2 et May. CCs: Hou-L. May 2 4.

New York	000	231	001-7	13	2	
Los Angeles	440	000	000-8	8	0	

Stone 0-2, Apodaca 2, McGraw 6, Miller 8 et Hodges; Sutton, Brewer 3-0 5, Marshall 7 et Yeager. CCs: NY-Millan 1, Garrett 4.

Ligue américaine

Cleveland	000	000	102-3	10	1	
Minnesota	200	000	000-2	9	0	

Kline 3-2 et Duncan; Albury, Campbell 9 2-1 et Hundley. C-Cle-Hendrick 4. Minn-Killebrew 2.

Californie	011	102	020-7	12	0	
Boston	100	000	010-2	7	0	

Singer 3-2 et Rodriguez; Tiant 1-3 Clemons 9 et Fisk. C: Cal-McCraw 2, 2.

Ligue junior de baseball

Participation de six équipes aux séries

Par
Pierre RAYMOND

Chicoutimi — Tout le monde se posait des questions. Certains attribuaient peut-être la situation à la venue du beau temps ou encore, à l'épaisse fumée que dégageaient les fumeurs invétérés mais de toute façon, l'assemblée régulière de la Ligue régionale de baseball n'a duré qu'une heure et 45 minutes, hier soir, à Chicoutimi. Un record, dit-on!

Ces mêmes personnes ont attribué cette performance, digne de mention, à l'absence du gouverneur de l'équipe Roger Hudon qui, trop souvent, par la monopolisation sur les sujets discutés, retarde les procédures.

Somme toute, l'agenda ne comportait que onze items, ceci inclu celui du "varia". Entre autres, les personnages en place ont accepté la proposition voulant que six équipes participent cette saison aux éliminatoires de fin de saison. Un loustic a intelligemment laissé entendre que cet honneur reviendrait aux six premières équipes à se classer!!! Auparavant seules les quatre premières avaient droit de participation aux séries.

Sur la question des territoires, la proposition de l'équipe, de Kénogami (lire Roger Hudon), a clairement été refusée, ceci à la suite d'un vote à main levée. La date limite pour compléter la liste de réserve se situe donc au 14 juillet, la même date que la prise de la Bastille...

Yvon Caron, le responsable des arbitres régionaux et vice-président provincial de l'association des arbitres, a profité d'une courte visite pour informer les représentants de chaque équipe.

Cette année, tous les arbitres qui oeuvreront au sein de la ligue seront membres de la fédération provinciale et jouiront d'une assurance de tous les instants dans l'exercice de leurs fonctions. Aussi, tous les officiels porteront un costume uniforme, contrairement aux années antérieures.

Le reste des propos s'insèrent facilement dans la colonne des potins... Le tournoi de golf a officiellement été annoncé pour le 27 juin, à Dolbeau... La partie des Etoiles de la ligue sera disputée à Jonquière, le 24 juin... Le calendrier de la saison, le troisième présenté par Denis Meilleur, a finalement été accepté. Suel Walter Gagnon, des Electros, a soulevé des objections mais sans succès... Le domaine des probabilités veut que les Electros de Port-Alfred-Bagotville disputent un match d'exhibition contre les Pionniers de Chicoutimi-Nord... La subtilité du représentant de la formation d'Arvida, Me Jean-Yves Tremblay, a été fort remarquée...

HOCKEY

Ligue junior majeure

Aujourd'hui
Sorel vs Québec
(Québec mène 3-2)

Ligue nationale

Aujourd'hui
Boston vs Chicago
(Boston mène 3-2)
N.Y. Rangers vs Philadelphie
(Série égale 2-2)

Association mondiale

Hier
Minnesota 4 Houston 9
(Série égale 2-2)

Aujourd'hui
Toronto vs Chicago
(Chicago mène 2-1)

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier
Chicago 2 Houston 18
New York 7 Los Angeles 8

Aujourd'hui
Montréal vs San Diego
Chicago vs Houston
Philadelphie vs San Francisco
Atlanta vs Saint-Louis
New York vs Los Angeles
Cincinnati vs Pittsburgh

LIGUE AMERICAINE

Hier
Cleveland 3 Minnesota 2
Californie 7 Boston 2

Aujourd'hui
Détroit vs Kansas City
Cleveland vs Minnesota
Baltimore vs Chicago
Texas vs Milwaukee
Oakland vs New York
Californie vs Boston

AU MONTICULE

LIGUE AMERICAINE

Détroit Lolich 0-4 à **Kansas City** Splittorff 2-1 S
Cleveland Peterson 0-0 à **Minnesota** Blyleven 2-2 au Corbin 2-0
Baltimore McNally 2-1 à **Chicago** Bahnsen 2-2 S
Texas Bibby 4-2 à **Milwaukee** Colborn 1-1 S
Oakland Blue 0-2 à **New York** Stottlemyre 4-1 S
Californie Ryan 2-3 à **Boston** Tiant 1-2 S

LIGUE NATIONALE

Chicago Stone 0-0 à **Houston** Wilson 0-1 S
Philadelphie Ruthven 1-1 à **San Francisco** Caldwell 4-1 S
Atlanta Reed 4-1 à **St-Louis** Siebert 2-1 S
New York Koosman 3-0 à **Los Angeles** John 5-0 S
Montréal Renko 1-2 à **San Diego** Grief 1-4 S
Cincinnati Nelson 1-2 à **Pittsburgh** Ellis 1-1 S

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	9	6	.600	—
St-Louis	12	9	.571	—
Phila.	9	11	.450	2½
Chicago	7	10	.412	3
New York	7	13	.350	4½
Pittsburgh	6	12	.333	4½

Section Ouest

Los Ang.	16	5	.565	4½
Los Ang.	16	5	.773	—
Houston	13	10	.565	4½
Cincinnati	10	9	.526	5½
Atlanta	11	11	.500	6
San Franc.	11	11	.500	6
San Diego	9	14	.391	8½

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	11	7	.611	—
Milwaukee	9	7	.563	1
New York	12	10	.545	1
Boston	10	11	.476	2½
Cleveland	9	11	.450	3
Détroit	8	10	.444	3

Section Ouest

Texas	12	8	.600	—
Oakland	10	9	.526	1½
Californie	10	11	.476	2½
Minnesota	4	10	.474	2½
Kansas City	8	10	.444	3
Chicago	7	11	.389	4

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier)
Une imprudence vous causera des ennuis graves avec votre entourage. Les maux de tête semblent être votre faible. Votre coeur bat pour un homme qui vous ignore. Jour: jeudi. Numéro: 2.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)
Prenez les conseils d'une personne intéressée. Surveillez bien vos intérêts.Une opinion d'une de vos amis n'est pas à prendre. Suivez votre régime. Jour: mercredi. Numéro: 6.

LES POISSONS (du 20 février au 20 mars)
Votre personnalité vous ouvre bien des portes. Petite dispute dans votre ménage, mais avec patience et bon vouloir, tout rentrera à l'ordre en fin de semaine. Jour: jeudi. Numéro: 21.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)
Avis aux amoureux du premier décan; les astres ne sont pas favorables aux grandes déclarations. Soyez discrète. La santé est très bonne. Le camping vous passionne. Jour: vendredi.

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)
Si vous voulez être heureuse en ménage, prenez le temps de connaître le conjoint à fond. Une amie vous compliquera la vie. Petite surprise en fin de semaine. Jour: jeudi. Numéro: 24.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)
Les aventures sont à déconseiller si vous voulez conserver la paix du coeur. Prenez une semaine pour vous reposer et changer vos idées pessimistes. Jour: mardi. Numéro: 5

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)
Une personne vous en veut au point de vous causer des problèmes sérieux avec l'être aimé. Un repos s'impose si vous ne voulez pas tomber dans une dépression. Jour: dimanche.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)
Il n'est jamais trop tard pour commencer. La planification n'est pas de votre ressort. Ne dépassez pas vos privilèges. Votre goût est exquis Jour: dimanche. Jour: 28

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)
On vante votre esprit d'initiative. Une reconnaissance vous est acquise. Ne reculez pas devant les propos d'une personne qui vous estime. Jour: vendredi.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre)
Suivez les conseils de votre médecin à la lettre si vous ne voulez pas avoir des conséquences fâcheuses. Votre conjoint est très sympathique, et vous l'appréciez. Jour: samedi. Numéro: 27.

LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre)
Ne gâchez pas vos chances avec l'être aimé, car tout sera perdu. Les bronches sont à surveiller. Prenez des vitamines .Votre générosité est bien placée Jour: mercredi. Numéro: 26.

LE SAGITAIRE (du 23 novembre au 21 décembre)
Attention aux commérages, car une personne essaie de vous nuire. Le succès dans le domaine financier est assuré. Une séparation serait salutaire pour quelques jours. Numéro: 23.

L'inflation: le seul point noir admis par Turner

OTTAWA PC — Le ministre des Finances, M. John Turner, n'admet qu'un seul point noir, l'inflation, dans son bilan économique pour 1973, publié, lundi.

En effet, les principaux indices économiques mesurant le produit national brut réel, le revenu disponible réel, les mises en chantier d'habitations, les investissements immobiliers et d'équipement ont tous progressé par rapport à 1972, tandis que le taux de chômage passait de 6.3 à 5.6 pour cent.

"La hausse des prix s'est toutefois accélérée; l'augmentation annuelle du niveau des prix à la consommation a été de 7.6 pour cent en 1973, comparativement à 4.8 pour cent l'année précédente", note le rapport de M. Turner.

Au cours de l'année, le produit national brut réel c'est-à-dire la production totale en tenant compte de l'inflation, a progressé de 7.1 pour cent. Il s'agit du taux de croissance le plus élevé de 1956.

Pendant ce temps, le revenu disponible réel des particuliers, qui tient compte lui aussi de l'inflation, progressait de 6.8 pour cent.

DESEQUILIBRE

Toutefois, la hausse du revenu disponible s'est faite de façon inégale, les bénéfices, les revenus agricoles, les revenus de placements et les intérêts marquant une progression tandis que les revenus du travail ont occupé une place nettement moindre du total en 1973.

"Le revenu réel moyen du travail par travailleur employé a baissé en 1973 par rapport à 1972", note le rapport du ministre des Finances.

Du côté des travailleurs également, le taux de chômage a légèrement baissé au cours de l'année, l'économie permettant l'emploi de 430,000 nouveaux venus sur le marché du travail, suite principalement à une plus grande participation des femmes et des jeunes. La population active s'est accrue de 4.4 pour cent.

Tandis que les Canadiens maintenaient à 7.3 pour cent le taux de leur épargne par rapport au revenu disponible réel, ils augmentaient leurs dépenses en biens de consommation durables et consacraient "une part accrue de leur budget aux biens non durables frappés par la hausse des prix, en dépit de la diminution de la consommation réelle de ces articles, dit le rapport qui ajoute que l'encour du crédit à la consommation a lui aussi progressé".

PRIX

Les prix de leur côté, particulièrement les prix des produits alimentaires, ont connu leur plus forte hausse depuis l'époque de la guerre de Corée. A la fin de 1973, les effets des plus importantes majorations des prix des produits pétroliers n'avaient pas encore atteint le consommateur canadien.

Au cours de l'année, l'indice implicite global des prix de la dépense nationale brute s'est accru de 7.1 pour cent, l'indice de déflation des prix à la consommation s'est élevé de 5.5 pour cent tandis que la hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation a été de 7.6 pour cent.

Le rapport du ministre des Finances attribue aux marchés internationaux la plus grosse part de l'inflation canadienne.

Les exportations canadiennes et les importations de produits étrangers au Canada ont augmenté respectivement de 22.3 et 21.1 pour cent, dont 14.8 et 9.2 pour cent sont attribuables à la hausse des prix et le reste à des hausses de volume des produits échangés.

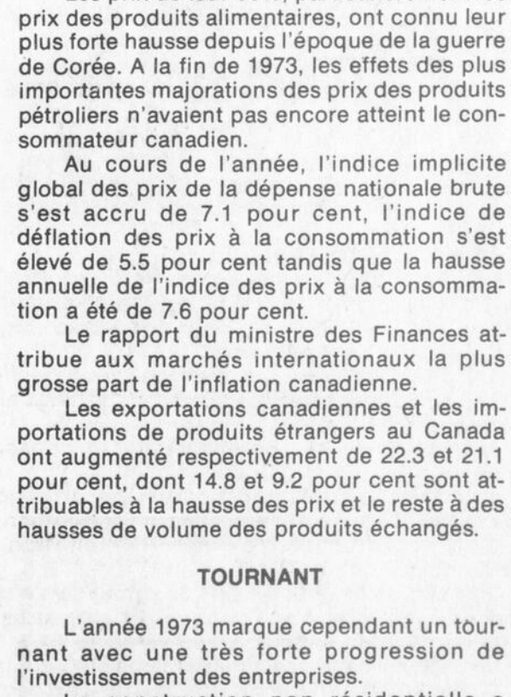
TOURNANT

L'année 1973 marque cependant un tournant avec une très forte progression de l'investissement des entreprises.

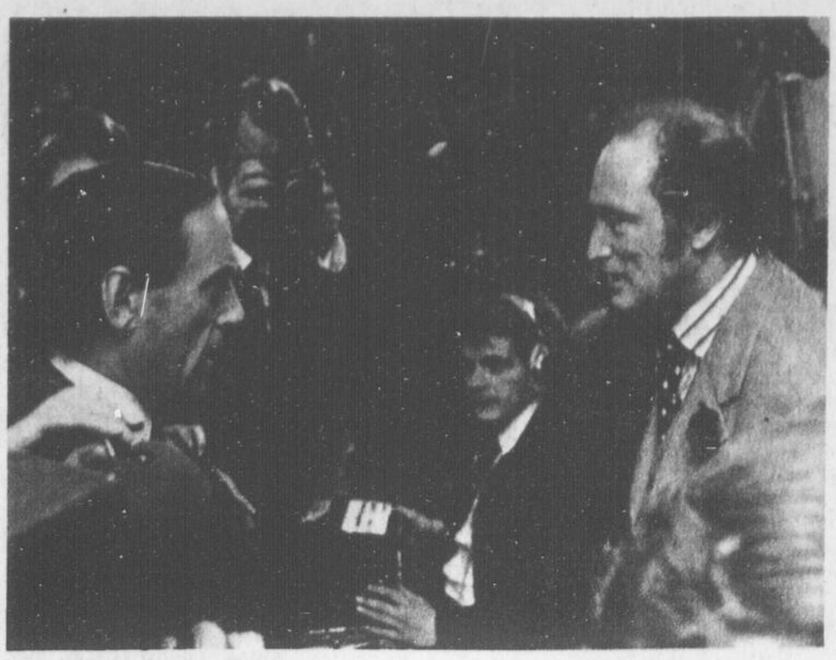
La construction non résidentielle a augmenté de 14.7 pour cent en valeur et de 6.4 pour cent en volume, les pourcentages correspondants pour l'équipement étant de 21.1 et 15.7 pour cent.

Du côté de la construction résidentielle, enfin, le Canada a enregistré, en dollars et en nombre, une expansion dans ce secteur pour une troisième année consécutive.

En 1973, il y a eu 269,000 mises en chantier et 247,000 unités de logement ont été achevés.

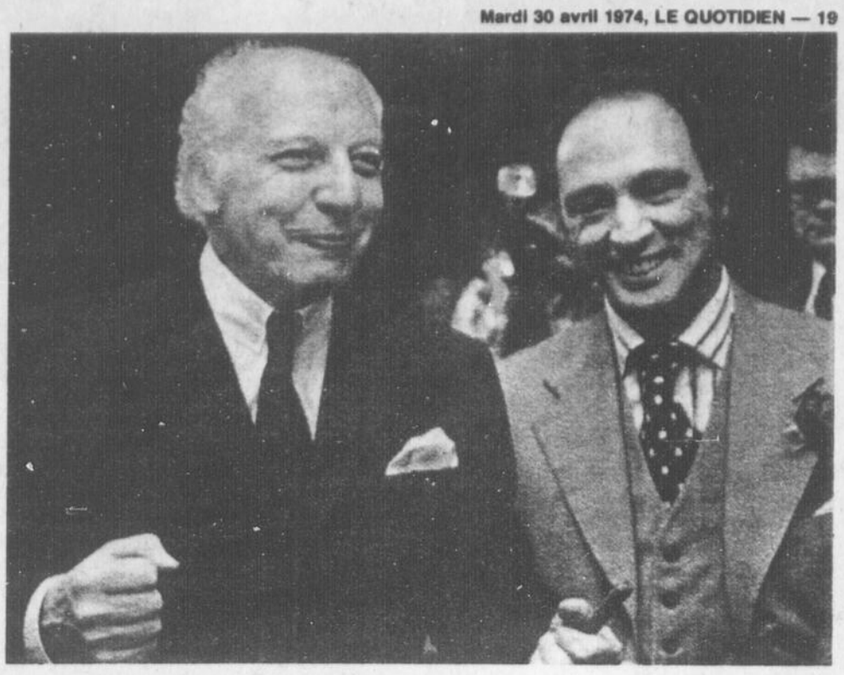


M. JOHN TURNER



M. Thorpe

Le premier ministre du Canada en compagnie du leader libéral britannique, M. Jérémy Thorpe. (Téléphoto-PC)



M.Scheel

En compagnie de M. Walter Scheel, ministre des Affaires extérieures de l'Allemagne de l'Ouest, M. Trudeau se rend à la réunion de l'Union libérale mondiale. (Téléphoto-PC)

Colloque international des libéraux

Le premier ministre P.-E. Trudeau se livre à des réflexions profondes sur le sens du mot "libéralisme"

OTTAWA (PC) — Les paradoxes sont particulièrement nombreux au Canada quand vient le temps de parler ou d'agir en nationalistes et le projet de loi visant à interdire le football ici illustre bien "le tiraillement du libéral entre le nationalisme et l'internationalisme".

Le premier ministre Trudeau a délaissé quelque peu les discours pré-électoraux, hier à Ottawa, où il s'adressait au colloque international des libéraux, pour se livrer à des réflexions profondes sur le sens du mot "libéralisme".

Selon lui, "homme de gauche, le libéral s'accommode rarement du statu quo; c'est un novateur qui cherche à transformer la société, à réformer les institutions et à libérer les hommes il n'est pas pour autant anarchiste ni révolutionnaire car il a la conviction qu'un homme libre ne peut se réaliser pleinement, en tant qu'individu, en marge de la société".

M. Trudeau s'est servi, notamment de la question controversée du football américain pour tenter de démontrer "les nombreux paradoxes au Canada" en ce qui regarde le nationalisme.

AU QUEBEC

J'ai souvent résumé ce fait, a-t-il dit, en disant qu'au Québec, nous avons les nationalistes de langue française qui déclarent "pourquoi le Québec serait-il dominé par les financiers torontois de la rue Bay?". Même si ces derniers ne sont pas d'accord avec les naionalistes québécois, ils disent néanmoins "pourquoi serions-nous dominés, par Wall Street?".

"Et pendant ce temps, certaines personnes de l'Ouest du Canada et des provinces Maritimes disent "bien sûr, vous à Toronto, vous avez déjà une économie hautement industrialisée qui a profité des investissements étrangers de sorte que maintenant vous voulez qu'on bloque les investissements étrangers aux frontières.

"Mais notre région n'est pas aussi industrialisée que la vôtre et nous voulons des investissements étrangers", a poursuivi le premier ministre.

M. Trudeau, en parlant de la situation du football, a expliqué que certains citoyens de Toronto qui sont portés vers le nationalisme et qui se sont réjouis par exemple de l'imposition de règles plus sévères quant au contenu canadien des émissions de radio et télévision ou à la mainmise étrangère sur notre économie semblent en vouloir au gouvernement de vouloir interdire le football américain.

NATIONALISME

C'est pourtant un geste "légèrement nationaliste" a dit encore M. Trudeau, mais c'est la ville de Toronto qui devait recevoir une équipe du football américain.

Le premier ministre a dit qu'il n'a fait qu'exposer les paradoxes sans chercher à les concilier.

"Je veux simplement souligner le juste milieu libéral qui n'est nullement ultra-nationaliste, et dans chaque cas en particulier si le citoyen est maître ou non de certains aspects de sa culture ou de son économie", a ajouté M. Trudeau.

Au sujet de l'intervention de son gouvernement dans les investissements étrangers dans l'économie canadienne, il a mentionné que son parti "a toujours eu une attitude parfaitement libérale à cet égard: une attitude ouverte, large et tolérante".

Le premier ministre a ajouté que la loi sur l'examen des mainmises étrangères, adoptée l'an dernier, "indique que les libéraux ne sont pas dupes ni naïfs devant l'investissement étranger".

MODERATION

"Au Canada comme dans d'autres pays, cette attitude modérée des libéraux à l'égard des investissements étrangers a donné, semble-t-il, de meilleurs résultats que l'autre méthode, celle des mesures d'interdiction absolue et des programmes utopiques de substituts à l'importation", a dit encore M. Trudeau.

Celui-ci a consacré la majeure partie de son allocution à tenter de définir ce qu'est, pour lui, "un libéral".

Nous ne pouvons peut-être pas éviter d'être nationalistes mais je pense par contre que nous pouvons éviter d'être chauvins, a-t-il dit en se référant aux "ultra-nationalistes" qui demandent d'éliminer les émissions de télévision américaine, d'interdire les périodiques étrangers et d'imposer un système de contingentement qui permette de congédier les professeurs non canadiens des universités.

Selon M. Trudeau, la meilleure manière de favoriser une culture ne consiste pas à l'enfermer dans un ghetto et le Canada, a-t-il ajouté, n'a nullement l'intention d'élever un rideau de fer culturel le long de la frontière américaine.

Le chef du NPD lance un appel aux hauts salariés canadiens

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a lancé, en fin de semaine, un appel aux hauts salariés canadiens, leur recommandant de se passer d'augmentation de salaire cette année afin que les gagne-petit puissent obtenir des hausses plus élevées qu'ils en recevraient normalement.

Au cours d'un séminaire de dirigeants du parti en matière de travail, M. Lewis a notamment déclaré que les travailleurs gagnant $8 l'heure devraient ne rien réclamer cette année, pour permettre aux gens qui gagnent $2 l'heure de se remplumer.

Il a également blâmé le travail organisé de ne pas se soucier assez d'élever les normes chez les travailleurs non organisés et chez les pauvres gens.

Mais, tout en attaquant ce qu'il a qualifié d'égoïsme chez les travailleurs organisés en général, M. Lewis a défendu le droit des postiers et des pompiers d'aéroports de se livrer à des débrayages illégaux à travers le pays.

HARMONIE

Un autre orateur au séminaire, M. Arthur Kubo, du Congrès canadien du travail, a affirmé que si les travailleurs avaient le droit de faire la grève en tout temps durant le cours d'un contrat, cela créerait une harmonie industrielle plus forte.

"Alors, dit M. Kubo, les travailleurs pourraient parler à la direction n'importe quand, sans avoir d'abord à se mettre en grève pour attirer l'attention des employeurs."

Sous les glaces du Pôle-Nord

ALERT, Territoires du Nord-Ouest (PC) — Un spécialiste des sciences marines du Canada a réussi samedi soir ce que l'on croit être le premier plongeon sous les glaces du Pôle Nord.

Le Dr Joe McGinnis de Toronto a planté le drapeau canadien au-dessus et au-dessous de la glace du pôle et a annoncé son exploit au premier ministre Trudeau, par téléphone.

Il a été assisté par quelque 40 membres des forces armées canadiennes qui ont utilisé deux hélicoptères et deux avions de transport Hercules.

Le Dr McGinnis et ses quatre adjoints ont transportés au pôle de la base d'Alert, à 80 milles au sud de là. De nombreux militaires canadiens ont sauté en parachute sur la calotte glaciaire pour y monter un camp et percer la glace.

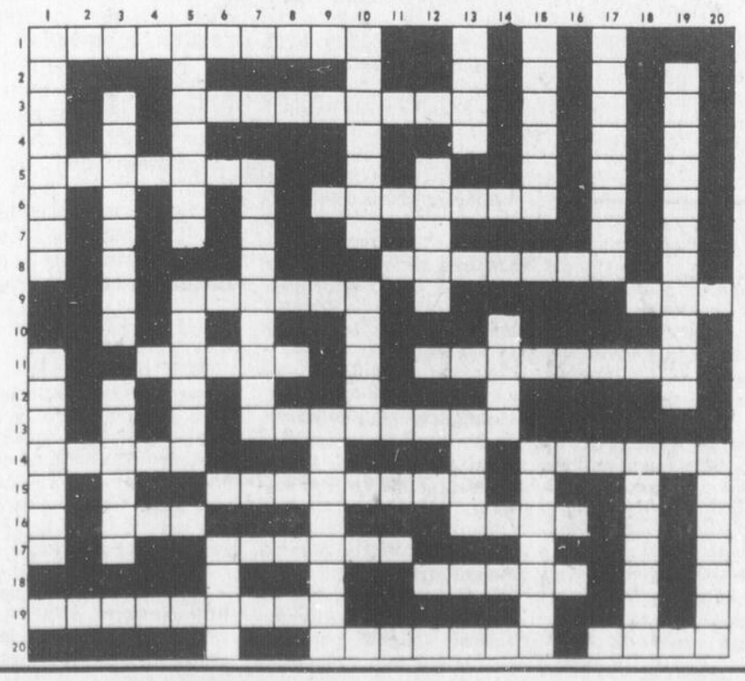
LES ENTRECROISÉS

7 LETTRES CACHÉES — PROBLÈME NO 164 — UN VETEMENT

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

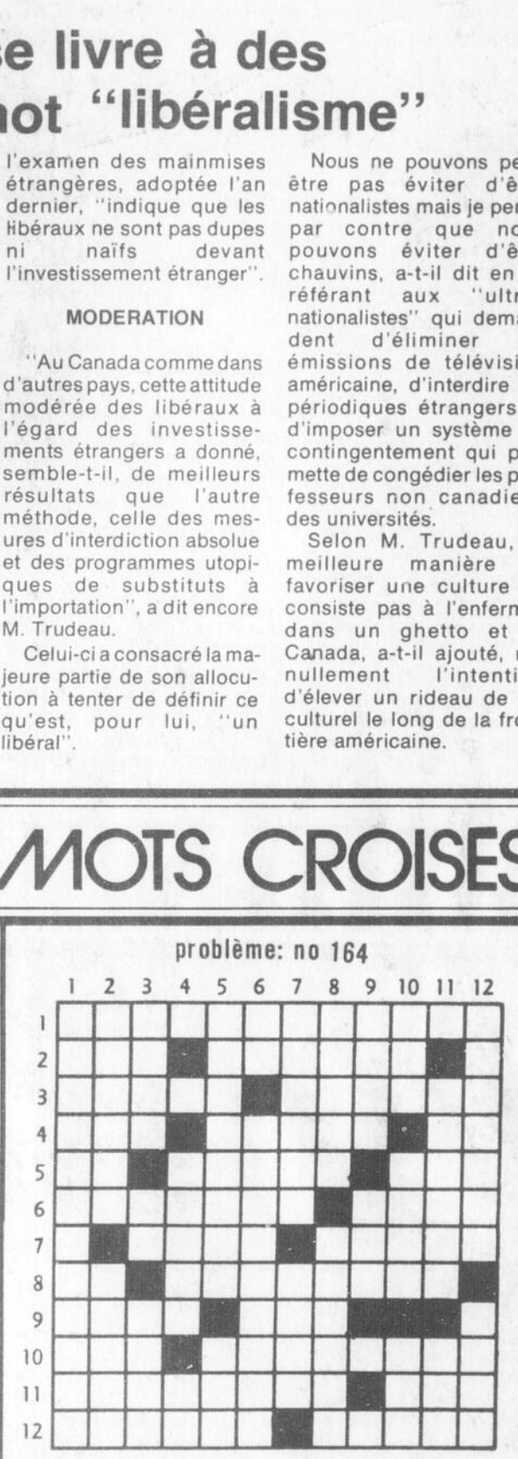
3	5			
bas	étole	manche	maillot	mouchoir
obi	jupon	pyjama	manteau	papillon
4	tuque	veston	soulier	sandales
cape	veste	7	surtout	9
gant	voile	blouson	tablier	bottillon
jupe	6	bottine	8	brassière
lien	bonnet	caleçon	camisole	redingote
noir	boucle	chapeau	ceinture	10
prix	claque	cravate	chandail	caoutchouc
		écharpe	ensemble	11
				imperméable

La réponse du problème précédent: scie



MOTS CROISES

problème: no 164



HORIZONTALEMENT

1- Marchandes de fleurs.

2- Colère .-- Espace entre un côté du lit et le mur.

3- Rivière d'Italie .-- Liera avec un noeud.

4- Au golf ,petite cheville.--Fruit du dattier.-- Pronom personnel.

5- Marque la surprise.-- Propages.-- Orient.

6- Décorations.-- Déchet des matières azotées de l'organisme.

7- Détériorer. -- Décorer.

8- Avant-midi.-- Etoiles des mers.

9- Pelage.-- Aurochs.

10- Rivière alpestre d'Europe centrale. Chose omise.

11- Couchent tout du long.-- Meuble pour se reposer.

12- Passes au sas.-- Décomposé un mot.

VERTICALEMENT

1- Traitements par des substances vivantes.

2- Sirop préparé avec une émulsion d'amandes.-- Se plaça dans un véhicule.

3- Affluent de l'Oubangui.-- Conjonction.-- Prénom féminin.

4- Variété d'agave du Mexique.-- Notre-Seigneur.

5- Sous-classes de batraciens, conservant leur queue à la métamorphose.-- Poème.

6- Obtenu.-- Tristesses, peines.

7- Donnes envie.-- L'Irlande.

8- Petites îles . -- Fils d'Agamemnon et de Clytemnestre.

9- Choisie.-- Canton suisse.

10- Crie, en parlant des cerfs.-- Fleuve d'Irlande.-- Terre entourée d'eau.

11- Moqueries .-- Ancienne forme de oui.

12- Brosse plate utilisée pour faire les faux bois.-- Manche d'un pinceau.



PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Malgré la chute des ventes, Ford Motor du Canada réalise des profits accrus

OAKVILLE,(Ont. PC) — Malgré la chute des affaires enregistrée sur le marché américain de l'automobile, la société Ford Motor du Canada rapporte qu'elle a réalisé des profits accrus durant le premier trimestre de 1974.

Lors de la réunion annuelle des actionnaires, le président de la société, M. Roy F. Bennett, a déclaré que le revenu net consolidé de Ford, pour les trois premiers mois de l'année, avait été de $47.1 millions ou de $5.68 l'action, soit une augmentation de 11 pour cent par rapport aux $42.4 millions ($5.11 l'action) enregistrés l'année précédente durant la même période.

Les ventes, pour tous les modèles, se sont accrues de 12 pour cent, passant de $891.9 millions à $998.6 millions.

Au Canada seulement, le total des ventes a atteint le chiffre record de $762 millions, soit une augmentation de huit pour cent par rapport à 1973.

Selon M. Bennett, les ventes de camions et d'automobiles fabriqués au Canada reflètent la poussée présente de l'économie canadienne.

Toutefois, les problèmes énergétiques de nos voisins du sud ont passablement ralenti l'essor de l'industrie automobile au Canada, même si celle-ci a enregistré des progrès.

Quant aux ventes de voitures outre-mer, elles ont augmenté de 26 pour cent.

Les ventes de nouveaux modèles ont connu une hausse de 3.3 pour cent à 73, 104 unités.

Enfin, alors que les ventes de camions ont connu une augmentation de quelque 20 pour cent durant le premier trimestre de cette année, les ventes de voitures n'ont augmenté que légèrement.



IL A FOI DANS L'UNIVERSITE — M. Gilles Tremblay, ancien maire de Chicoutimi et propriétaire des restaurants Place Séville et Nordic Steak House ainsi que de G.B.M. Inc., attendait avec beaucoup de sympathie les solliciteurs de la campagne en faveur de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. "Quand j'ai réalisé l'avantage de posséder une université au service de la population des régions Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau et Côte-Nord, j'ai estimé de mon devoir de souscrire à la Fondation", a-t-il expliqué à MM. Jean Laflamme, responsable de la campagne dans le secteur commercial de Chicoutimi, et Paul-Gaston Tremblay, président de la Fondation. "Cette Fondation, a-t-il poursuivi, permettra sûrement à quelques chercheurs de travailler pour le mieux-être de nos populations et permettra également de faire connaître la qualité du corps professcral de notre université."

De gros profits américains sur le pétrole

WASHINGTON AFP — Les sociétés pétrolières américaines réalisent des bénéfices considérables sur le pétrole étranger qu'elles importent aux Etats-Unis, a révélé vendredi l'administration Nixon.

M. John Sawhill, nouveau directeur de l'administration fédérale de l'Energie, a indiqué vendredi, au cours d'une conférence de presse, que certaines compagnies américaines faisaient en janvier dernier un bénéfice de $3.73 par baril au lieu de 73 cents seulement en janvier 1973, soit un quintuplement en un an.

M. Sawhill a ajouté que de tels bénéfices étaient sans "justification économique", mais il a laissé entendre qu'il etait prêt à les tolérer, à condition que ces sommes soient réinvesties dans la recherche aux Etats-Unis, ce qui est déjà le cas selon lui.

La Chase Manhattan Bank avait déjà calculé que les hausses des bénéfices des sociétés pétrolières américaines en 1973, résultaient pour les 5-6ème de leurs opérations à l'étranger, principalement en raison de la dévaluation du dollar.

Ainsi, en 1973, les bénéfices des sociétés américaines pour leurs opérations à l'étranger ont augmenté, selon la Chase, de 130 pour cent, alors qu'aux Etats-Unis, la hausse n'a été que de 19 pour cent.

Bestiaux

MONTREAL (PC) — On a reçu lundi sur le marché aux bestiaux à Montréal plus de bêtes à cornes que le même jour la semaine dernière. Les vaches laitières formaient le gros de ces arrivages.

Quelques bouvillons seulement ont été offerts en vente et ils étaient tous de qualité ordinaire.

La demande pour les bêtes à cornes était bonne et les ventes étaient moyennes. Quant aux prix, ils étaient pour la plupart de $1 à $1.50 plus bas que lundi de la semaine dernière.

Arrivages à 13 h.: 481 bêtes à cornes; 541 veaux; 2 porcs; 10 moutons et agneaux.

Bouvillons, de qualité ordinaire: $34-$44.

Génisses, de qualité ordinaire, $37.50-$40.

Vaches: D3, $33-$37; D4, $24-$32.75.

Taureaux: $35-$44.

On a reçu environ 200 veaux de moins que lundi de la semaine dernière. Leur demande était modérée et aucune vente n'a été faite. Les veaux destinés à la reproduction formaient 65 p.c. de tous les arrivages de veaux.

Les génisses se vendaient à des prix moindres qu'une semaine plus ôt.

Veaux de lait de bonne qualité: $60-$69; moyenne, $48-$58.50; ordinaire, $35-$47; veaux pour la reproduction, $37.50-$65.60.

Obligations

TORONTO (PC) — Les prix ont monté légèrement et l'activité a été faible lundi sur le marché canadien des obligations.

Le court terme et les obligations des sociétés sont restés stationnaires, le moyen et le long terme ont monté d'environ un quart de point et les obligations provinciales ont enregistré des gains qui ont varié entre un huitième de point et un quart de point.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 7 p.c.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Aquitaine, 30 cents, hausse de 10 cents, le 2 juil. aux actionnaires inscrits le 7 juin.

Burns Foods Ltd., 12 cents, le 15 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Canada Malting Co. Ltd., classe A, 35 cents; classe B, 25.75 cents; payables les deux le 15 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Dome Mines Ltd., 45 cents, hausse de 20 cents, le 30 août aux actionnaires inscrits le 28 juin.

Inglis Ltd., 10 cents, hausse de 5 cents, le 14 juin aux actionnaires inscrits le 17 mai.

Mobile Oil Corp., 80 cents, hausse de 5 cents, en fonds US, le 10 juin aux actionnaires inscrits le 6 mai.

Moneco Ltd., 10 cents, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Power Corp., 10 cents, hausse de 2 ½ cents, le 28 juin aux actionnaires inscrits le 7 juin; l'action de 1er priv. à 4 ¾ p.c. de la série 1965, 59.375 cents, le 12 juillet aux actionnaires inscrits le 17 juin; l'action priv. à 5 p.c., 15 cents, le 15 août aux actionnaires inscrits le 26 juillet.

Texaco Inc., 50 cents US, le 10 juin aux actionnaires inscrits le 7 mai.

Macmillan Bloedel Ltd., 37 ½ cents l'action, payable le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 24 mai.

Mercuriale

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

FRUITS

Pommes: Cortland, $4.75 à $5.25 le boisseau, $6.00 à $6.25 huit cellos de 5 lbs; McIntosh, $6.50 à $7.00 le boisseau, $7.00 à $7.25 huit cellos de 5 lbs.

LEGUMES

Carottes: $1.75 à $2.00 le 50 lbs; $2.50 à $2.75, 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs; Jacketted, $3.25 à $3.50 pour 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Laitue: frisée, $3.50 à $3.75 pour 24.

Oignons: jaunes, moyens, $2.25 à $2.50 le 50 lbs; $3.75 à $4.00 pour 24 cellos de 2 lbs.

Panais: $2.00 à $2.25, 12 cellos de 2 lbs; $1.50 le 20 lbs.

Pommes de terre: $4.60 à $4.80 le 50 lbs.

Rutabaga: ordinaire, $2.50 à $2.75 le 50 lbs.

Sirop d'érable: $10.50 le gallon; $11 les huit contenants de 26 onces; $17 les 12 bouteilles de 26 onces.

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL PC — L'allure a été mixte et l'activité faible lundi à la Bourse de Montréal.

Le virement s'y établit à 816,400 actions, contre 1,028,100 actions vendredi.

Les banques reculent de 1.52 et tombent à 257.30, les services publics, de .84 et tombent à 132.86, les papeteries, de .33 et tombent à 121.92, alors que les industrielles montent de .64 et atteignent 219.59 et que l'indice composé monte de .11 et atteint 206.44

COMPORTEMENT DES VALEURS:

	Lun.	Ven.
Gains	62	86
Pertes	134	98
Inchangées	70	60
Total	266	244

Logistec Corp. dont 37,650 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de deux cents et atteint $2.02.

Tegami Mines, dont 55,000 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de 3 1-2 cents et atteint 21 cents.

Canadian Cablesystems, en baisse de $1 et au niveau de $12 1-2, rapporte un bénéfice de $2,034,135-52 cents l'action pour le premier semestre, au regard de $1,785,646-46 cents-un an plus tôt.

LES PETROLES

Les pétroles ont été mixtes. Dome Petroleum à $30 3-4 monte de 3-4, Impérial Oil à $36 7-8, de 3-8, BP Canada à $14, de 1-8 et Shell Canada à $17, de 1-8, tandis que Petrofina à $23 3-8 baisse de 1 1-8, Pan Ocean à $10 5-8, de 3-8 et que Pancanadian Petroleum, Pacific Petroleums, Texaco et Total Petroleum restent inchangés.

Ailleurs, parmi les perdants on note Montréal Trust à $14, une baisse de 1 1-4, Trust Général du Canada à $20, une baisse de $1, Toronto-Dominion à $36, une baisse de 3-4, Systems Dimensions à $6, une baisse de 3-4, Banque d'Epargne à $15 une baisse de 5-8, Bell Canada à $40 7-8, une baisse de 1-2, la Banque Mercantile à $16 3-4, une baisse de 1-2, Trizec à $20 1-2, une baisse de 1-2 et Weldwood à $12 1-8, une baisse de 3-8.

Au nombre des gagnants on voit Algoma Steel à $24, un gain de 1 1-8, FIC Fund Inc. à $9 1-8, un gain de 7-8, Russel à $17 5-8, un gain de 7-8, Stelco à $29, un gain de 3-8 et Dominion Textile à $10 7-8, un gain de 3-8.

Dans le secteur de la spéculation, Menorah Mines monte de 5 1-2 cents et atteint 17 cents dans un virement de 50,033 actions.

A New-York

NEW YORK (AFP) — La reprise technique amorcée la semaine dernière ne s'est pas confirmée lundi à Wall Street, où, les cours se sont effrités pendant la plus grande partie de la séance. Un redressement a cependant été enregistré à la clôture.

Dans un marché peu actif, où les baisses l'emportaient légèrement sur les hausses, la plupart des compartiments étaient irréguliers, sauf les cuprifères, résolument à la hausse, avec Kennecott (plus 1 1/4). Les matériaux de construction faisaient également preuve de fermeté.

Parmi les secteurs orientés plutôt à la baisse, on relevait les compagnies aériennes (TWA étant l'objet d'importantes transactions), les ordinateurs (sauf Burroughs, plus 1 1/8), et les papiers (sauf Mead Corp, plus 5/8). Les autres compartiments étaient irréguliers, notamment les pétroles Kexxon, moins 1 1/2, Phillips et Texaco, plus 3/8), les aluminiums, et les chimiques.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles monte de .78 et atteint 835.42.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Lun.	Ven.
Gains	632	786
Pertes	723	565
Inchangées	409	414
Total	1,764	1,765

Le virement se situe à 10.17 millions d'actions. C'est l'un des plus faibles depuis le début de l'année.

L'indice composé de la Bourse de New York pour plus de 1,500 actions ordinaires recule de .06 et tombe à 47.78 et l'indice des valeurs à la Bourse Américaine monte de .49 et atteint 89.85.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre et Massey Ferguson enregistrent des gains fractionnaires, Dome Mines recule de 3 1/4 et tombe à $153 1/4, Hudson Bay, de 1 1/4 et tombe à $22, Hiram Walker, Alcan et Canadian Pacific subissent des baisses fractionnaires et Seagrams et International Nickel restent inchangés, le premier à $40 1/4, le second, à $32.

A Toronto

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a fermé légèrement à la baisse lundi et l'activité y a été faible tout au cours de la séance.

L'indice industriel perd .09 et tombe à 197.59, l'indice de l'or, 5.56 et tombe à 468.48, celui des métaux de base, de 1.48 et tombe à 88.41, alors que celui des pétroles de l'Ouest monte de .28 et atteint 220.46.

Le projet de loi du gouvernement fédéral contre les bénéfices excessifs ne semble pas avoir influence le marché lundi, lequel avait baissé considérablement la semaine dernière dans l'attente du bill en question.

De l'avis d'observateurs, on ne sait pas encore de façon certaine quels sont les bénéfices qui seront considérés comme exorbitants.

Le virement a été de 1.52 million d'actions. C'est le plus faible depuis le 4 juillet l'an dernier. Vendredi, il avait été de 1.98 million d'actions. La valeur des actions transigées lundi a été de $12.81 millions, contre $16.60 millions vendredi.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Lun.	Ven.
Gains	176	277
Pertes	257	185
Inchangées	223	230
Total	656	692

DELTA HOTELS

Dès le début de la séance, on a suspendu les transactions dans le cas de Delta Hotels. Oxford Development Group, d'Edmonton, a donné à entendre qu'elle projetait de faire une offre aux actionnaires de Delta. Les dernières cotes de Delta sont de $2.90 pour l'action ordinaire et de $3.25 pour l'action privilégiée.

Vers le milieu de la séance, on a suspendu les transactions dans le cas de Biltmore Industries, cela à la demande même de cette société. Biltmore dit qu'elle va fournir des explications. Les dernières cotes de Biltmore sont de $2.50 pour l'action ordinaire et de $2.65 pour l'action privilégiée.

Bénéfices nets

Algoma Steel Corp., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $11,654,000-$1. l'action, contre $5,190,000-45 cents.

Campbell Red Lake Mines Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $4,198,474-$1.05 l'action, contre $1,533,524-38 cents.

Canadian General Electric Co. Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $500,000-6 cents l'action, contre $3.9 millions - 47 cents.

Canadian Homestead Oils Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 28 fév. dernier, $351,000-6.6 cents l'action, contre $178,000-3.5 cents.

Canadian Pacific Investments Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $27.3 millions-49 cents l'action, contre $15.3 millions-28 cents.

Dome Mines Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $6,141,992-$3.16 l'action, contre $2,271,587-$1.17.

Dome Petroleum Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $6,625,000., contre $1,880,000.

Ford Canada, pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $47.1 millions-$5.68 l'action, contre $42.4 millions-$5.11.

Metropolitan Trust Co., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $258,000-43 cents l'action, contre $265,000-46 cents.

Mount Royal Rice Mills Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 28 fév. dernier, $1,626,117-$6.77 l'action, contre $449,191-$1.87.

Nova Scotia Savings and Loan Co., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $437,381-46 cents l'action, contre $402,630-48 cents pour un nombre moindre d'actions.

Power Corp., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $6,988,000-51 cents l'action, contre $4,119,000-27 cents.

Union Carbide Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $5,508,000-55 cents l'action, contre $3,921,000-39 cents.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a baissé de 9/50 lundi à Montréal et y est tombé à $0.96 2/25 et la livre sterling y a monté de 1 3/20 et atteint $2.33 81/100.

A New York, le dollar canadien a monté de 1/5 et atteint $1.04 2/25 et la livre sterling a monté de 1 13/20 et atteint $2.43 7/20.

L'argent

TORONTO PC — Handy and Harman of Canada Ltd., évaluait l'argent canadien à $5,389 l'once de Troyes, lundi.

L'or

PARIS AP — Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	$169.25
Paris	fermé
Francfort	$169.01
Zurich	$170.00
Hong-Kong	$165.11
Beyrouth	$5,043 le kilo.

Denrées

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 76; 93 points, 77; Commission canadienne de l'industrie laitière, 77.

Fromage: blanc, 81.5; jaune, 81.3

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No. 1, en sacs de 50 lbs, .50 à .52; procédé par rouleau, No. 1, en sacs, .51; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .47.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation, .45 à .48; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .44 à .47.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, $12.50.

Lait clair en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, .08 1-2 à .10; procédé par vaporisation, 14.50 à 18; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .21 à .23 1-2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 81.0; A-gros, 77.2; A-moyens, 73.7; A-petits, 61.6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .78; A-gros, .75; A-moyens, .71; A-petits, .59; A-peewee, .40.

Pommes de terre: I.P.E., $1.25 à $1.35 le 10 lbs, $3.15 à $3.25 le 25 lbs, $5.85 à $6.00 le 50 lbs; N.-B., $1.18 à $1.23 le 10 lbs, $2.90 à $3.05 le 25 lbs, $5.50 à $5.75 le 50 lbs.

Il y avait 41 arrivages.

Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fourni par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.4450
Allemagne (mark)	.3910
Australie (dollar)	1.4425
Autriche (schilling)	.0530
Belgique (franc)	.0254
Bermudes (dollar)	1.02
Brésil (cruzeiro)	.1555
Bulgarie (lev)	.8960
Chine (yuan)	.5000
Danemark (couronne)	.1630
Espagne (peseta)	.0168
Etats-Unis (dollar)	.9650
France (franc)	.2020
Hongrie (forint)	.0920
Inde (rupee)	.1270
Italie (lire)	.001555
Japon (yen)	.003540
Mexique (peso)	.0800
Norvège (couronne)	.1810
Pays-Bas (florin)	.3685
Pologne (zloty)	.0484
Roumanie (leu)	.1614
Royaume-Uni (libre sterling)	2.34
Suède (couronne)	.2260
Suisse (franc)	.3270
Tchécoslovaquie (couronne)	.1900
Union soviétique (rouble)	1.2523
Venezuela (bolivar libre)	.2267
Yougoslavie (dinar)	.0581

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch.	Net
A et B						
Abitibi	4185	$11¾	11⅜	11⅜	–	½
Abitbi 7½p	200	$47	47	47		
Acklands	3200	$12¾	12¼	12¾	+	½
Ackind 2p	250	$12¾	12¾	12¾	+	¼
Acme Gas	500	10½	10½	10½		
Acres Ltd	800	$9¼	9	9	–	¼
Acres A pr	z20	$39½	39½	39½		
Acres wt	2020	40	40	40	–	6
Advocate	2100	110	106	110	–	2
A.G.F.M	2000	240	205	205		–35
Agnic E	11050	$7⅜	7	7	–	½
Akaitcho	1200	195	190	195		
Albany	4000	47	44	44		
Alt East G	2450	$6⅜	6⅜	6⅜	+	⅛
Alta Gas A	3614	$11⅜	11⅜	11½	–	¼
Alta G D p	25	$125	125	125	–	4
Alta G E p	400	$23	22½	22½	–	¾
Alcan	3640	$33⅛	32¾	33		
Alcan pr	100	$23	23	23	–	1
Algo Cent	140	$12⅛	12⅛	12⅛	–	⅛
Algoma St	8595	$24	23	24	+	1⅛
Allarco Dv	z50	$9	9	9		
Alpa Ind	200	$7¾	7¾	7¾	–	¼
Alum 4½ p	z18	$33½	33½	33½		
Am Bonza	1050	240	240	240	–	5
Am Larder	2000	90	90	90	+	6
Am Eagle	1000	96	96	96	–	2
Am Leduc	6500	5½	5	5½	+	½
Andres WW	770	$14⅜	14⅛	14⅜		
Anglo-cn	960	$20	19⅛	19⅛	–	⅜
Ang CT 4½	100	$25¼	25¼	25¼		
Ang CT 315	135	$34	34	34	–	1
Ang U Dev	2300	125	123	125	+	2
Aquitaine	232	$26⅛	26⅛	26⅛	+	⅛
Argosy	z20	14	14	14		
Argus	293	$20¼	20¼	20¼	+	¼
Argus B pr	800	$31½	31¼	31½		
Argus C pr	100	$11	11	11		
Asamera	1700	$10⅜	9¼	10⅜	+	⅜
Asbestos	z6	$18	18	18		
Ashland C	500	$10¼	10	10		
Asoc Porc	2300	161	151	155		–10
Atco A	225	$15⅜	15⅜	15⅜	+	⅜
Atlas Yk	1000	15	15	15	–	1
Auto El	100	455	455	455		+25
Ato Hard A	525	$9	8½	8½	+	½
Ballndery	2200	105	100	105		
Banister C	1500	$14¼	14	14	+	½
Bankeno	1725	400	390	390	–	5
Bank B C	z29	$22¾	22½	22¾		
Bank Mtl	4740	$18	17⅝	17⅝	–	⅛
Bank N S	2189	$34¼	33¾	33⅞	–	⅜
B NS r	118770	8	5	5	–	5
B Cdn Nat	100	$18¼	18¼	18¼	+	¼
Bathst p	100	$12¼	12¼	12¼	–	¾
Baton B	100	460	460	460		–10
Bell Canad	9231	$41⅛	40⅜	41	–	½
Bell A pr	1369	$42	42	42		
Bell B pr	960	$44	44	44	–	¼
Bell C pr	100	$28⅞	28⅞	28⅞	+	⅜
Beth Cop	3600	$13⅜	13⅜	13⅜	–	⅛
Big Nama	z297	14	14	14		
Bl Hawk	1000	45	45	45		
Block Bros	6325	345	340	340	–	5
Bomac A	100	$6¾	6¾	6¾	+	½
Bovis Cor	3900	170	165	165	–	5
Bow-m pr	100	$39	39	39		
Bow Valy	3070	$23⅞	22¾	22¾	–	1⅛
BP Can	691	$14	14	14	–	¼
Bralor Res	440	185	185	185		
Bramalea	2769	$5⅞	5¾	5⅞	–	⅛
Brascan A	5460	$16⅛	16¼	16¼	–	¼
Brenda M	1400	$6¼	6	6	–	¼
Bright A	800	$19¼	18	19¼	+	1¼
Brinco	7620	$6⅜	6⅜	6⅜		
BC Sugar A	1400	$20½	20¼	20½	–	¼
BC Phone	z20	$55¾	55¾	55¾		
BCPh 6 pr	z55	$68	67	68		
BCP4 6.80	300	$20¼	20¼	20¼	+	¼
BCP 7.04 p	325	$20½	20¼	20½	+	¼
Broul R	2500	56	55	55	–	1
Brunswk	3102	475	460	465		
Budd Auto	600	$8¼	8	8	–	⅛
Budd A w	z75	340	340	340		
Bulora Cor	2500	190	180	180		–20
Burns Fds	292	$12½	12⅜	12⅜	–	⅜
C						
Cad Dev	220	$13¾	13½	13½	–	⅜
CAE Ind	z5	$9⅜	9⅜	9⅜		
Cal Pow	500	$22⅜	22⅜	22⅜		
Cal P 4 p	z10	$51½	51½	51½		
Cal P 4½ p	z45	$56	51	51		
Cal P 7½p	z10	$90	90	90		
Calmor IB	4700	63	63	63		
Calvrt Dle	100	165	165	165	+	5
Calvert	2500	25	25	25	+	2
Cam Mine	2025	18	18	18	+	1
Cambridg	500	$15½	15½	15½	–	⅛
Camfl	11100	$15	14⅜	14⅜	–	⅜
Cam Chib	1700	$7	6¾	6¾	–	⅛
Camp RL	200	$74	73½	74		+2¼
Campau A	200	$7½	7½	7½	+	¼
Campau 7p	400	$9½	9	9⅛	+	⅛
Can Cem L	376	$13	13	13		
C Geother	2448	150	145	150		–10
C Nor West	2200	$6⅜	6⅛	6⅜		
C Pakrs C	350	$23¼	23¼	23¼	–	¼
Can Perm	1000	$15½	15⅜	15½		
C Safway p	z10	$80½	80½	80½		
CS Pete	7426	390	370	375		
C Tung	25900	355	350	350	–	5
C Cablesy	500	$13⅛	12⅜	12⅜	–1⅛	
C Cable w	1000	210	200	210		+15
Cdn Can A	100	$8⅜	8⅜	8⅜	–	⅛
Cdn Cel	3150	$6⅛	5⅜	5¾	–	⅜
CC Man A	300	$24⅜	24	24	–	1
Cdn Equty	150	$16	16	16	–	¼
C Ex Gas	1200	305	300	300	–	5
CGE	z25	$25	25	25		
C Homestd	2525	$5½	5¼	5⅜		
C Imp Bank	8802	$27½	27	27½	+	¼
C Ind Gas	5065	$8¼	7⅞	8	–	⅛
CIL	100	$18	18	18		
C Int Pow	100	$11½	11½	11½	+	½
C Mansir	1200	415	410	415		+10
C Malart	3500	35	30	31	–	4
C Marconi	700	325	320	320		–10
C Memoial	100	185	185	185		–10
C Ocdental	3350	$10½	10½	10½	–	¼
CP Inve	1905	$15⅞	15½	15½		
CP Inve pr	1175	$31	31	31	–	¼
CP Inve w	5873	234	220	220	–	8
CP Ltd	13660	$14⅜	14⅛	14⅜		
CPL A p	750	$9⅛	9⅛	9⅛		
CPL $3. pr	100	$8¾	8¾	8¾	+	¼
C Reserve	700	375	375	375		–20
Cdn Salt	108	$14	14	14	–	¾
Cdn Sup O	378	$46	46	46	+	½
Cdn Tire	1034	$36⅜	36¼	36⅜	–	¼
C Util 5 pr	z15	$60	60	60		
C Util w	3000	225	225	225		
Canron	275	$22¼	22¼	22¼		
Capit Div	3050	32	30	30		–1
Cara	z50	$5¾	5¾	5¾		
Carl OK	2500	315	305	305		
Carl OK A p	100	$22½	22½	22½	+	¾
Carl OK B p	z25	$25¾	25¾	25¾		
Carrier JD	z50	160	160	160		
Cassiar	310	$8	7¾	7¾	–	⅜
Cassidy L	200	$5¼	5¼	5¼		
CC Yachts	900	335	330	335		+15
Celanese	3125	$5⅞	5¾	5¾	+	⅛
Chmly	21325	300	285	292		–13
Chesvl	12500	20	20	20	–	2
Chib Kay	4000	31	29	29		
Chib M	2500	41	40	41		
Chieftan D	2700	$8½	8¼	8¼	+	¼
Chimo	100	104	104	104		
Chrysler	2890	$16¼	16	16¼	+	⅛
Coch Will	6825	190	183	185		–10
Cokfield	200	450	450	450		–10
Coin Lake	5500	27	25½	25½	–	½
Coldstm	555	240	240	240	+	5
Comb Met	z166	9½	9½	9½		
Cominco	3110	$28⅜	28	28		
Com Cap	1100	285	270	285		
Computel	400	450	450	450		
Comtech	300	310	310	310		
Conduit A	2800	$6	5½	5½	+	¼
Coniagas	3100	195	180	185		–15
Conn Chm	2900	$5⅛	485	5		+15
Con Bath	175	$24¾	24¾	24¾	+	¼
Con Bath p	100	$17½	17½	17½		
Con Bath w	4150	67	64	65	+	2
C Bath 68 w	300	$11½	11½	11½		
Con Bldg	1400	295	285	295	+	9
Con Fardy	2050	95	95	95		
C Durham	4500	72	70	72		
C Marben	1500	72	72	72	–	1
C Morisn	2000	184	183	184	–	1
Cons Prof	3200	112	106	110		
C Rambler	1100	270	265	265	+	5
C Rexspar	2500	25	20	20	–	5
Con Textle	200	395	395	395		+15
Con Distrb	720	$8¼	8¼	8¼	+	¼
Cons Gas	946	$15⅛	15⅛	15⅛		
Cooper C	1200	$5¼	5	5	–	¼
Corby vt	110	$21	21	21		
Cornat Ind	7950	490	485	485	–	5
Cornat pr	200	$24	24	24		
Coseka R	4350	205	190	190		–10
Costain R	600	$7⅛	7⅛	7⅛	+	⅛
Costin R w	200	250	250	250		
Courvan	1000	14½	14½	14½		–2½
Craig Bit	400	275	275	275		–75
Craigmt	550	$5¾	5¾	5¾	+	⅛
Crain R L	125	$8½	8½	8½	+	⅛
Cstland	500	18	18	18	–	1
Crwn Trst	300	$28	28	28		
C Zelrba A	z21	$22¾	22¾	22¾		
Crush Intl	415	$8	7¾	7¾	–	⅜
Cuvier	13400	190	180	186	–	2
D à G						
Daon Dev	100	$9	9	9	+	⅛
Debhld B p	150	$67⅜	67⅜	67⅜	+	⅛
Decca R	2600	380	360	365		–25
D Eldona	3000	43	42	43	+	3
Delta Ben	200	275	275	275	–	5
Denison	2756	$42⅜	42½	42¾	+	¼
Dicknsn	9345	$8⅛	8	8¼		
Discovry	1300	260	250	258	–	4
Distl Seag	3818	$38¾	38½	38½		
Doman I	1000	$6¾	6½	6½	+	⅛
Dome	555	$151½	150	151	–	1
Dome Pete	1280	$30⅞	30⅛	30⅞	+	⅜
D Bridge	700	$40	39¾	39¾	–	⅛
D Explor		See list below.				
Dofasco	1340	$28¾	28½	28⅝	+	⅛
Dom Glass	800	$13½	13½	13½	–	¼
Dom Store	275	$13¾	13¾	13¾		
D Textie	1208	$10¾	10½	10¾		
Domtar	2425	$24⅛	24	24⅛	+	⅛
DRG Ltd A	150	$6½	6½	6½	–	¼
Dr Mc C A	525	$17	17	17	–	1
Dunde Pal	3000	45	45	45		
Du Pont	500	$27½	27½	27½		
Dylex L A	300	$5¾	5⅜	5¾	+	¼
Dynasty	2000	$9½	9⅛	9⅛	–	⅛
East Mal	7052	$6⅞	6	6⅛	–	½
East Sull	1295	285	280	280	+	5
E-L Fin w	400	150	150	150		+10
Electro ltd	270	$6¾	6¾	6¾	–	⅛
Elks Stors	2100	$10	10	10		
Emco	1025	$6¾	6¾	6¾		
Fairview	112	$20⅞	20⅞	20⅞	–	⅜
Falcon C	2685	$11¼	11	11	+	⅛
Falcon	1286	$54½	54¼	54¼	+	⅛
Fed Ind Ltd	800	$6⅛	5¾	5¾	–	⅜
Fidelty M S	300	$7¾	7¾	7¾		
Fields S	600	$15½	15½	15½	+	⅛
Finning T	100	$8¾	8¾	8¾		
F City Fin	200	$8½	8½	8½	–	½
Foodcrp L	3700	130	130	130		
Foodex S	550	450	450	450		+10
Ford Cnda	160	$86	86	86		+1¼
Fort Relnc	1000	20	20	20		
F Sea A pr	200	$7⅜	7⅜	7⅜	–	⅜
Fraser A	115	$25½	25½	25½	+	⅜
Frobex	500	25	25	25	–	1
GH Steel	100	$7	7	7	+	⅛
Gaz Metr	300	$5¾	5¾	5¾		
Gen Dis	10000	$10	10	10	+	⅛
GMC	1328	$46	45⅞	46		
Genstar L	985	$18½	18¼	18¼	–	¼
Gnt Masct	750	140	135	140		+10
Giant Yk	1000	$15¾	15¼	15½	–	½
Gibraltar	1550	$9½	9¼	9¼	–	⅜
Glendale	910	$5¼	5	5	–	⅜
Goldund M	2200	85	85	85	+	5
Granby	400	$26	26	26	–	¼
Granduc	1400	270	265	265		
Gt Oil Sds	700	$8½	8¼	8½	+	⅛
GL Nickl	2500	210	201	201		–29
GL Paper	565	$23¾	23¾	23¾		
GN Capital	1050	$6¾	6¾	6¾	–	⅛
Gr Plins	18322	$37¼	37	37⅛	+	⅛
Gt W Life	200	$59	59	59		
Gt West S	400	430	420	425		–10
G West wt	1300	98	95	98	+	5
Greb I B	1500	$13	12	12½		
Green A L	3000	175	175	175		–25
Greyhnd C	1000	60	60	60		
Greyhnd	755	$16¼	16	16	–	¼
Guar Trst	951	$8	8	8		
Guard Cap	z60	390	390	390		
Gulf Can	3825	$31	30¾	31	+	½
Gulfstrem	7000	85	79	80		–10
H à L						
Hambro C	2100	290	280	280		–20
Ham Tr	300	$9¾	9¾	9¾		
Harris J S	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+	⅛
HWood A	600	280	275	280	+	5
Hawker S	3250	$5¾	5½	5⅜	–	¼
Hayes D A	200	$6½	6½	6½	+	¼
Hedway C	100	425	425	425		–20
Hollinger	250	$34	34	34		–1½
Homco Ind	200	410	405	405	+	5
Home A	896	$43½	43¼	43½	+	½
Home B	100	$43	43	43	+	1
Horne Pit	1000	380	380	380		+10
Houston O	5700	210	200	200	–	8
Huds Bay	4926	$21⅞	21⅜	21⅜	–	½
H Bay Co	1043	$18	18	18		
HB Oil Gas	1186	$38⅞	38¾	38⅞	+1⅜	
Huron Eri	865	$21½	21½	21½	+	¼
Husky Oil	2920	$19⅜	18⅞	18⅞	–	⅜
Husky D w	1712	276	270	276	–	9
Husky E w	100	$7⅝	7⅝	7⅝	–	⅛
Hydrd	13300	85	80	81	–	8
IAC	3220	$16	15⅝	16		
Imasco	600	$28	27¾	28		
Imp Gen	200	415	410	410		–30
Imp Life	100	$91	91	91	–	1
Imp Oil	5605	$37	36½	37	+	½
Indal Can	600	$10⅛	10	10	–	½
Indusmin	z4	$8¾	8¾	8¾		
Inglis	1500	$13½	13½	13½		
Inland Gas	220	$9¾	9½	9½	–	⅜
Inland G p	300	$11	11	11	+	⅜
Inter-City	705	490	490	490		
Inter C B w	1000	280	280	280	+	5
Intrmetco	100	$6¾	6½	6½	+	⅛
IBM	96	$210	210	210	–	5
Int Mogul	500	$8	8	8		
I Mogul A	z50	$13⅞	13⅞	13⅞		
Inco	20146	$31¼	30⅝	31		
I Obask	11800	52	50	50	+	1
Interpool	1650	$12½	12	12	–	½
Intpr Pipe	1775	$17⅞	17¾	17¾	–	⅛
Int Pipe w	1200	435	420	420	–	5
Ipsco	540	$14½	14½	14½	–	¼
Inter Tech	8000	21	20	20		
Inv Grp A	240	$7⅜	7⅜	7⅜	–	⅛
Inv Grp 5 p	650	$15⅛	15⅛	15⅛	–	⅛
Irwin T A	600	275	260	260		
Iso	4700	155	150	154	–	1
ITL Ind	100	210	210	210	+	5
IU Intl	12659	$14½	14⅛	14¼	–	¼
Ivaco Ind	100	$10¾	10¾	10¾	–	⅜
IWC Com	3800	170	150	155	–	5
Jannock	1735	$7¾	7⅜	7⅜	–	¼
Jannock D	300	$7½	7½	7½		
Jelex		See list below.				
Jonsmith	1000	7½	7½	7½		+2½
Jorex Ltd	2000	53	50	50	–	4
Kaiser Re	2810	380	375	380	+	5
Kaiser w	5450	169	161	166	+	1
Kaps Tran	1100	300	295	300	–	5
Keen Ind	100	$7	7	7	–	¼
Keeprite B	z60	$8¾	8⅛	8¾		
Kelly D A	100	$5¼	5¼	5¼		
Kelsey H	z60	$9¼	9¼	9¼		
Kerr Add	3826	$12⅛	11⅞	11⅞	–	¼
Koffler	200	450	450	450		
Koffler w	3100	130	130	130	–	5
Labatt A	1424	$23½	23⅜	23⅜		
Labatt A p	1725	$25⅜	23⅜	23⅜	+	¼
Lacanex w	z100	15	15	15		
LOnt Cem	400	360	355	355	+	5
L Shore	3060	$5¼	5	5¼	–	¼
Langis	4000	12½	12½	12½		
Laura Sec	1850	400	400	400		–10
Laura	11000	69	65	68	+	3
Lau Fin	535	$9¾	9½	9¾	+	¼
Lau F 1.25	z5	$15⅛	15⅛	15⅛		
Lau F 2.00	z1	$20½	20½	20½		
Leigh Inst	820	320	310	320	–	5
Levy A pr	z40	$5	5	5		
Liberian	100	$9⅝	9⅝	9⅝	–	⅜
LL Lac	700	285	285	285		–10
Lob Co A	1000	$6	6	6		
Lob Co B	2850	$6	5⅞	6	–	¼
Lob Co pr	z65	$26	26	26		
Lob Ltd Ap	265	$15½	15¼	15½	+	⅜
Lob Ltd Bp	z30	$16	16	16		
Lob Inc	800	375	375	375		
Lochiel	3500	208	202	202		
Loeb M	250	355	355	355	+	5
Lost River	1000	380	375	380	–	5
Lytton M	5200	165	141	160		+14
M à O						
MB Ltd	5840	$27½	27⅛	27½	+	¼
Madeline	1800	455	450	450		+10
Madsen	3975	269	250	260	+	4
Magna Int	500	$10¾	10¾	10¾	+	¼
Magna	10400	325	275	310		+40
Magnetcs	500	62	62	62		
Maislin I	300	$6⅛	6⅛	6⅛		
Major H D	500	350	350	350		–20
Malartic	500	167	167	167		–13
Man Bar	4400	139	132	139	–	1
M Lf Mills	465	$19⅞	19¾	19¾	–	¼
Maritime	369	$17⅞	17¾	17⅞	+	⅛
Martin	16500	42	39	39	–	4
Mass Fer	3996	$17¾	17½	17½	–	¼
Matchan	2500	16½	16½	16½	–1½	
Mattgmi	1275	$28⅛	28	28	–	1
McGraw H	600	395	395	395	+	5
Mc Intyre	540	$46½	45½	45½	–	½
Melchers	400	$5¼	5¼	5¼	–	⅛
Mentor	1900	193	192	193	–	6
MEPC w	200	265	265	265	–	5
Mercantil	419	$17½	16⅜	16⅜	–	⅜
Merland E	200	175	175	175	–	5
Met Stores	z50	$12½	12½	12½		
Met Stors p	130	$17¼	17¼	17¼	–	⅛
Met Str 67 p	2370	$17¼	17¼	17¼	+	⅛
MICC	300	$13	13	13		
Microsyst	1113	$6½	6¼	6½	+	½
Micrsys w	3100	310	305	310		
Midrim	500	16	16	16		
Milt Group	500	270	270	270		
Mindamr	3800	245	231	231		
MLW Wor	z75	$15⅜	15⅜	15⅜		
Molson A	839	$21¾	21½	21¾	+	⅛
Mon Inv	100	$8½	8½	8½	–	½
Mon Life	125	$36	36	36	–1½	
Monarc W	2800	190	190	190		
Moneta P	1500	55	51	51	–	7
Montrey A	3000	18	18	18	–	1
Moore	986	$47⅛	46¾	46¾	–	⅛
Morse B pr	z20	$34½	34½	34½		
MG Inv p	325	$14½	14½	14½		
MTS Inter	1000	39	39	39	+	1
Multi-Mi	2000	62	61	61		
Multi Acc	1020	480	450	480		+50
Murphy	1101	$7¾	7⅜	7¾	+	⅜
NaChrs I	1700	$7	7	7	–	⅛
Nat Drug	500	$6	5½	6		
Nat Pete	2200	33	31	31	–	2
Nat Trust	575	$14¼	14¼	14¼	–	½
N B Cook	700	250	241	241	–	9
NBU Mine	600	370	365	370	+	5
Neonex	3500	210	205	205		
NB Tel	z66	$13¼	12¾	12¾		
New Cal	1200	30	30	30		
Newconx	100	$5	5	5		
N Goldvue	5100	15½	15	15	–	1
N Kel	29300	42	39	40½	+1½	
N Que Ragl	500	460	450	460		–10
N Senator	6500	15½	15	15½	+	½
Nfld LP	z75	$10¼	10⅛	10¼		
Nfld Tel A	z50	$18¼	18¼	18¼		
Nick Rim	7750	10	10	10		
Noble M	4100	65	61	61	–	4
Nor Acme	500	15½	15½	15½	–1½	
Noranda A	7552	$43⅞	43¼	43⅜		
Norbaska	2000	20	20	20	–	2
Norlex e	2000	24	24	24	–	2
N Canada	500	61	61	61	+	1
Nor Ctl G	2728	$11⅛	11⅛	11⅛		
Nor Nor Ct	150 p	350	$20¼	20⅛	20¼	
Nor Ctl w	600	265	260	260		–15
Nor Elect	7600	$20¼	20	20	–	⅜
Northgat	6611	$6¾	6⅜	6½		
Northld	2000	19	18	19		
N Rock	4100	23	22	22	–	1
NRD Min	3000	39	37	39	+	1
Numac	3750	$14	13⅛	13¼	–	⅜
NuWest D	200	$10¼	10⅛	10⅛	+	⅛
Oakwood P	4100	185	172	172	–	8
Obrien	12040	121	115	121	+	7
Ocelot Ind	100	465	465	465	–	5
Oil Patch	200	270	260	260		
Okanagan	100	$6½	6½	6½		
Orchan	1700	400	390	390	–	5
OSF Ind	210	$5⅜	5⅜	5⅜	+	⅛
Oshawa A	1020	$6⅞	6⅜	6⅜		
P à S						
Pac Coper	2100	91	91	91	+	1
Pac Pete	4580	$26	25⅜	25¾		
Pamour	9175	$13⅜	12⅜	13	–	½
Pancana I	2400	161	150	150		–10
PanCdn P	365	$11⅜	11¼	11¼	–	⅛
Pan Centr	502	175	171	171	–	9
Pan Ocean	8516	$11⅛	10¾	10⅞	–	⅜
Patino N V	916	$23	22¼	23	+	¾
Paulin	100	360	360	360	–	5
Pe Ben O	1400	$7	7	7		
Peel Elder	100	$10⅛	10⅛	10⅛		
Pembin A	1300	310	310	310		
Pennant	400	195	195	195		
P Dept S	850	$6⅞	6⅞	6⅞	+	⅛
P Jewl pr	z4	$95	95	95		
Petrofina	100	$23¼	23¼	23¼	–	¾
Petrol	1000	185	185	185		
Peyto Oils	3950	$6¼	6	6		
Phillips Cb	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+	½
Pick Crow	9000	105	95	95	–	7
Pine Point	1005	$35⅛	34¼	35⅛	+	⅜
Pinn P	12500	39	38	38	–	1
Pitt Eng C	100	$10½	10½	10½		
Place G	2800	45	43	43		
Placer	300	$20⅜	20½	20½	–	¼
Pominex	800	60	60	60		–10
Pow Corp	896	$11	10¾	11	+	¾
Pow C 5 pr	100	$11¼	11¼	11¼	+	⅜
Prado Exp	1300	200	195	200		
Preston	200	$13½



LE VAINQUEUR — Le premier ministre Alex Campbell parle aux journalistes après que le Parti libéral eut remporté la victoire, hier, aux élections provinciales de l'Ile-du-Prince-Edouard. Les Libéraux ont gagné 26 des 32 sièges.
(Téléphoto PC)

Victoire libérale à l'Ile-du-Prince-Edouard

Le NPD, malgré les craintes des stratèges, font piètre figure

Les néo-démocrates, qui présentaient 20 candidats dans les 32 circonscriptions, n'ont obtenu qu'une poignée de votes dans chaque comté.

Les stratèges avaient craint que le NPD ne modifie la répartition du vote dans les comtés où l'opposition était forte entre conservateurs et libéraux. Le chef néo-démocrate Aquinas Ryan a été défait dans Queens, traînant loin derrière les candidats des deux partis traditionnels.

Le chef conservateur Melvin McQuaid a été élu de justesse dans Kings, contre le libéral Francis White. Il avait d'ailleurs prévu une lutte très difficile dans son comté et y avait fait exclusivement campagne, excepté durant les sept derniers jours.

Parmi les ministres réélus, on note Gordon Bennett de la Justice, Jean Canfield sans portefeuille, William Gallant de l'Environnement, Robert Campbell des Pêcheries et John Maloney de l'Industrie.

Le premier ministre Alex Campbell, l'aîné des chefs de gouvernements canadiens, dirigeait le parti libéral qui détient les rênes du pouvoir depuis qu'il l'a fait élire pour la première fois en 1966, après avoir défait de justesse le gouvernement conservateur.

Les conservateur et les néo-démocrates se sont lancés dans cette campagne, pour leur part, avec de nouveaux leaders.

Malvin McQuaid, un ancien procureur-général de 62 ans de cette province, et député de Cardigan, est devenu chef conservateur l'an dernier, lors d'un congrès durant lequel il fut le même candidat.

Aquinas Ryan, un principal d'école de 43 ans de St-Peters, fut élu leader du NPD après que ce parti se fut organisé pour la première fois sur la scène provinciale de l'île. Le NPD a présenté 20 candidats dans les 32 circonscriptions.

REGNE LIBERAL

Depuis 1935, les libéraux n'ont été écartés du pouvoir que durant neuf ans. En 1935, le chef libéral Walter Lea fut élu en permettant à son parti de siéger dans les 30 comtés que comptait l'île.

Le Conservateurs avaient ralenti la percé libérale en 1959, quand Walter Shaw conduisit son parti au pouvoir. Neuf ans plus tard, les conservateurs étaient de retour dans l'opposition, ne prenant que 15 comtés contre 17 pour les libéraux.

Lors de l'élection générale du 11 mai 1970, qui portait uniquement sur le développement économique relatif au plan fédéral négocié en 1968, les libéraux raflèrent 27 sièges et réduisait l'opposition à cinq comtés.

Depuis lors, les décès et les élections complémentaires ont porté la représentation à 24 libéraux, sept conservateurs et un siège vacant.

Le programme de développement économique, qui implique des investissements de $750 millions répartis sur une période de 15 ans pour refaire l'économie provinciale, a également constitué la plate-forme électorale unique de tous les partis lors de la présente campagne.

Vers la fin de la dernière semaine de campagne, des fuites ont permis aux média d'information d'apprendre que des spécialistes avaient critiqué certaines modalités du programme de développement.

MM. McQuaid et Ryan ont tous deux profité de l'occasion, affirmant que ces mémoires confirmaient leurs prétentions à l'effet que le programme était impraticable dans sa forme actuelle.

REPLIQUE

Le premier ministre Campbell a toutefois répliqué que ces rapports se basaient sur des études préliminaires publiées par les conservateurs qu'il accuse de n'avoir publié que les parties des documents défavorables au programme.

Il sagi de la seule étincelle de cette campagne de 26 jours qui a certe manqué de lustre. Les trois chefs de parti se sont contentés de parcourir la province sans arrêt, à la recherche de partisans.

Le premier ministre a d'ailleurs affirmé récemment que sa campagne, ne portant sur aucun projet d'envergure, devenait une affaire de contact personnel. M. Campbell a personnellement parcouru 3,000 milles à bord d'une maison-mobile durant la campagne.

Quant à McQuaid, il a passé la dernière semaine à parcourir la province en compagnie de ses candidats, terminant samedi par des visites-éclairs dans les principales villes, en hélicoptère.

Il a passé le reste du temps dans son propre comté de Kings où on prévoyait des difficultés pour lui de se maintenir à ce siège remporté de justesse, lors d'une élection complémentaire en 1972.

Durant la journée de votation, on a noté que Mme Sarah Deveaux de Bristol, a préféré voter par procuration. Elle était l'électeur le plus âgé de l'île, ayant célébré son 103ème anniversaire en décembre dernier. Elle avait fait inscrire son vote par sa jeune fille de 84 ans, vendredi dernier, après avoir constaté qu'une chute de neige de trois pouces aurait pu rendre le voyage dangereux au bureau.

Il s'agissait d'un des 1,157 votes inscrits vendredi sur l'île, soit une hausse de 40 pour cent sur l'élection de 1970.

Statistiques des élections

CHARLOTTETOWN (PC) — Tabulation du vote de 303 des 319 bureaux de scrutin à l'issue de l'élection générale sur l'île du Prince-Edouard, avec, en comparaison, la répartition du vote lors des deux derniers scrutins généraux. Entre parenthèses, le pourcentage du vote.

CONSEILLERS

	1974	1970	1966
Lib.	30,284 (54%)	29,703 (58%)	23,517 (51%)
PC	22,540 (40%)	21,301 (42%)	23,506 (49%)
NPD	3,303 (6%)		
Totaux	56,132	51,004	46,573

DEPUTES

Lib	30,039 (54%)	29,737 (58%)	23,539 (51%)
PC	22,727 (40%)	21,228 (42%)	23,062 (49%)
NPD	3,331 (6%)		
Totaux	56,097	50,967	46,601

MANDRAKE, LE MAGICIEN



ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



RIP, LE DETECTIVE



LE FANTOME



L'ARCHE DE NOE



Projet de loi permettant au gouvernement d'interdire aux fournisseurs d'augmenter leur marge bénéficiaire normale

Par FAY LA RIVIERE

OTTAWA (PC) — Un projet de loi qui permettrait au gouvernement fédéral de bloquer temporairement les prix des produits qui font l'objet de bénéfices excessifs et de ramener les prix à leur niveau antérieur a été déposé aux Communes, lundi, par le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray.

Ce projet de loi a pour but de permettre au gouvernement d'interdire aux fournisseurs d'augmenter leur marge bénéficiaire normale sur des articles ou catégories d'articles. Il ne s'appliquerait ni aux produits agricoles, ni aux produits pêche non transformés et appartenant à un agriculteur ou à un pêcheur ou vendus pas eux.

il serait d'autre part possible d'interdire la constitution de stocks plus importants qu'à l'ordinaire, de stocks destinés à créer une pénurie artificielle et à faire grimper les prix.

Le projet de loi prévoit des amendes allant jusqu'à $10,000 et une peine d'emprisonnement maximale de deux ans pour ceux qui enfreindraient les ordonnances découlant des dispositions de la loi.

MECANISMES

Le mécanisme de la loi est essentiellement celui d'un blocage sélectif et temporaire des prix.

Le gouverneur en conseil pourrait, de sa propre initiative, ou à la recommandation d'une commission gouvernementale, notamment de la Commission de surveillance du prix des aliments, proclamer qu'un article ou une catégorie d'articles sont soumis aux dispositions de la nouvelle partie VIII de la loi anticoalitions qui traite "des pratiques commerciales contestables".

Pour ce faire, il faudrait qu'il soit convaincu que ces pratiques influent sensiblement sur le prix des produits, donc sur le coût de la vie de la totalité ou la majorité des Canadiens.

Une fois le produit mis en quelque sorte en tutelle, le Cabinet pourrait établir des directives concernant la façon dont les fournisseurs doivent déterminer la marge bénéficiaire qu'ils obtiennent habituellement sur la vente ou la distribution de l'article. Il pourrait aussi ordonner que le prix de cet article ne soit pas augmenté au-delà de son prix de base, sans que le directeur des enquêtes et recherches n'en soit informé au moins 30 jours à l'avance.

Le directeur des enquêtes et recherches ouvrirait une enquête et soumettrait la preuve qu'il a recueillie à la Commission de contrôle des pratiques commerciales (ancienne Commission contre les pratiques restrictives du commerce).

BLOCAGE

La Commission de contrôle des pratiques commerciales pourrait alors ordonner le blocage ou le rétablissement des prix antérieurs.

Elle pourrait également retirer l'excès de recettes en ordonnant une réduction ultérieure des prix, des remboursements aux acheteurs ou le versement de l'excès de recettes au Receveur général du Canada.

Le procureur général du Canada peut demander des injonctions intérimaires dans le but d'empêcher que des augmentations de prix ne se produisent lorsque les enquêtes n'ont pu être terminées ou qu'on n'a pu obtenir d'ordonnances de la Commission.

Il s'agit du deuxième projet de loi amendant la Loi relative, aux enquêtes sur les coalitions. Le premier, présenté pour la première fois, en novembre 1973 et, la seconde le 11 mars 1974, est maintenant au stade de l'examen en comité. Il élargit le champ d'action de la loi en la faisant porter sur les services et traite de la publicité trompeuse, du double étiquetage, des ventes liées, de l'exclusivité etc...

Diefenbaker préoccupé par la possibilité de voir la région Ottawa-Hull, capitale nationale

OTTAWA (PC) — M. John Diefenbaker semble fort préoccupé depuis la parution d'une brochure faisant état d'une possibilité de faire de la région d'Ottawa-Hull la capitale nationale.

Hier encore aux Communes, le député conservateur de Prince-Albert a voulu faire dire au ministre responsable de la Commission de la capitale canadienne, M. Ron Basford, que, selon la constitution canadienne, la ville d'Ottawa est la véritable capitale du pays et qu'il faudrait amender la constitution pour qu'il en soit autrement.

M. Basford s'est étonné, pour sa part, que le doyen des députés aux Communes attache une si grande importance et considère comme un document constitutionnel une brochure qui se vend 50 cents.

M. Diefenbaker a lu un extrait de cette brochure ou on demande qu'elle est la capitale du Canada?".

La réponse est "Ottawa"; "c'est faux", écrit-on.

C'est ce passage de la brochure qui a soulevé les inquiétudes de l'ancien premier ministre, semble-t-il.

"Depuis quand Hull-Ottawa est-elle devenue la capitale du Canada?", a demandé M. Diefenbaker qui a dit qu'il y a beaucoup de questions qui se posent là-dessus et que le ministre doit élucider la situation.

La brochure citée par le député, laquelle est écrite sur un ton mi-sérieux mi-badin, tente d'expliquer aux Canadiens les efforts du gouvernement Trudeau d'intégrer la ville de Hull, à part entière, dans la région de la capitale nationale.

M. Basford a rappelé que les 10 premiers ministres provinciaux et celui du Canada ont accepté, au cours d'une conférence fédérale-provinciale, d'amender la constitution de sorte à faire de Hull et Ottawa la région de la capitale nationale.

Il n'y a pas de conflit, selon lui, entre l'Acte de l'Amérique du nord britannique et la résolution adoptée par les 11 premiers ministres à cet effet.

M. Diefenbaker a accusé le gouvernement Trudeau de tout faire pour essayer de détruire les grands principes de la constitution canadienne.

Cotroni peut en appeler d'un ordre d'extradition

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada, a accordé à l'homme d'affaires montréalais Frank Cotroni l'autorisation d'en appeler d'un ordre d'extradition émis par la Cour supérieure du Québec.

Cotroni, qui fait présentement face à des accusations de conspiration pour importer et distribuer de la cocaïne, à New York, est détenu à Montréal depuis novembre dernier.

Le jugement d'extradition contre Cotroni avait été rendu le 12 décembre dernier par le juge Ruston Lamb, de la Cour supérieure. La Cour d'appel avait plus tard entériné ce jugement.

Quant à la décision de la Cour suprême de permettre à Cotroni d'en appeler du jugement de la Cour d'appel, elle est basé sur un seul point de droit: la conspiration pour importer de la drogue est-elle une offense pouvant entraîner l'extradition ou non?

Les avocats de Cotroni avaient, quant à eux, invoqué plusieurs arguments en faveur de leur requête, qui n'ont pas été retenus par la cour.

Les avocats de la défense avaient entre autres allégué que le droit de leur client à un procès équitable, en vertu de la Charte des droits de l'homme, avait été violé.

La Cour suprême ne pourra toutefois entendre la cause de Cotroni avant plusieurs mois.

DECES

MLLE EDITH BERGERON

A Arvida le 29 avril 1974, à l'âge de 7 ans et 5 mois, est décédée **Mlle Edith Bergeron.** Elle demeurait au 32 Beaulieu, Arvida.

Les funérailles auront lieu mercredi, 1er mai 1974 à 11 hres. Départ Nault & Girard, 223 LaSalle, Arvida à 10.30 hres pour l'église St-Jean-Eudes et de là au cimetière Arvida.

Elle était la fille de M. Jean-Baptiste Bergeron et Mme Gaétane Boily.

Direction: Nault & Girard.

MME ROSE ALMA BILODEAU

A Alma le 28 avril 1974, à l'âge de 70 ans, est décédée **Mme Rose Alma Bilodeau** épouse de M. Albert Girard. Elle demeurait au 3640 Rang Melançon Ile d'Alma.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er mai 1974 à 2.30 hres. Départ Coopérative funéraire Lac St-Jean, 486 du Pont Nord, Alma à 2 hres pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Naudville.

Direction: Coopérative funéraire Lac St-Jean.



DR JEAN-CHARLES GILBERT

A Chicoutimi, le 28 avril 1974, à l'âge de 75 ans et 9 mois, est décédé le **Dr Jean-Charles Gilbert** dentiste, époux de feue Aline Fortin. Il demeurait au 1014 rue Murdock à Chicoutimi, autrefois de Jonquière.

Les funérailles auront lieu mercredi à 2 hres. Départ Aubin avenue du Séminaire à 1h. 30 pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière de Jonquière.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Alain Lapointe (Andrée); M. Gaspard Gilbert (Louise Alarie) et Mlle Marthe Gilbert. Sa soeur Mme William Grenon (Eva) ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme G. Henri Gilbert, M. Mme William Fortin, Ernest, Joseph, Marcel, François, Jean-Marie, Raymond Fortin; M & Mme Onil Roy née Lucille. Ainsi que 6 petits enfants. Il était ancien Grand Chevalier de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Aubin de Chicoutimi.

M. GEORGES GIRARD

A Jonquière le 25 avril 1974, à l'âge de 72 ans et 4 mois, est décédé **M. Georges Girard** époux de feue Eliette Harvey. Il demeurait au 128 St-Léandre, Jonquière.

L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard. Départ Nault & Girard 217 St-Aimé, Jonquière.

Direction: Nault & Girard.

M. LEONIDAS LEFEVRE

A Dolbeau le 29 avril 1974, à l'âge de 80 ans et 8 mois, est décédé **M. Léonidas Lefèvre** époux de Mme Liliane Sheffers. Il demeurait au 726, 7ième Avenue, Dolbeau.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mai 1974 à 10 hres. Départ C.A. Gauthier, Dolbeau. Mistassini à 9.30 hres pour l'église Ste-Thérèse de Dolbeau et de là au cimetière paroissial.

Direction: C.A. Gauthier.

M. Henri Bourgault, 75 ans, Québec.

— — —

Mme Fernande Gagnon Carlos, 55 ans, 44, 5ième Avenue, Ville de l'Islet.

— — —

Mme Diane Boutin Cayer, 62 ans, 1382, rue St-Charles, Ancienne-Lorette.

— — —

Mme Marie Dubois Dubois, 100 ans et 9 mois, 12, rue Principale Ouest, St-Etienne de Lauzon.

— — —

Mme Délia Fillion Dupuis, 650, de la Reine, Québec.

— — —

Mlle Louise Gagnon, 19 ans et 6 mois, 989 rue Casot, Québec.

— — —

Mme Marie-Rose Charest Gamache, 48 ans, Québec.

— — —

M. Roland Lapointe, 63 ans, 137 Avenue Parent, Québec.

— — —

Mme Adrienne Labrecque Leclerc, 63 ans, 80 de la Sapinière, Dorion Ouest, Québec.

— — —

Mlle Sylvie Lord, 17 ans, 2390 Chemin St-Louis, Québec.

— — —

Mme Albertine Lebel Michaud, 88 ans, 2, rue St-Félix, Lévis.

— — —

Mme Gracia Gilbert Simard, 83 ans, A la maison du Fargy, Québec.

— — —

Mme Clara Dechamps Turcotte, 76 ans, Beaumont, Cté Bellechasse.

— — —

Mme Agnès Boivin Vézina, 86 ans, 2678, Chemin St-Louis, Ste-Foy.

Les Indiens de la Baie James ont besoin de $400,000

OTTAWA (PC) — Pour poursuivre leur bataille juridique contre le gouvernement du Québec dans l'affaire du gigantesque aménagement hydro-électrique de la baie James, les Indiens de cette région cherchent à obtenir du gouvernement fédéral un montant supplémentaire de $400,000, un montant en sus des $931,000 qui leur ont déjà été versés.

C'est ce qu'a annoncé lundi devant une commission des Communes, celle des Affaires des Indiens, le vice-ministre adjoint des Affaires des Indiens, M. Pierre Lesaux.

Les $400,000 additionnels serviraient au paiement, pendant les trois prochains mois, d'honoraires d'avocats et d'honoraires conseillers en diverses matières, a dit M. Lesaux.

A la réunion de la commission, lundi, l'Association des Indiens du Québec a expliqué comment avaient été dépensés les $931,000 qu'elle a reçus jusqu'ici du gouvernement fédéral relativement à la bataille juridique contre l'entreprise du gouvernement québécois à la baie James. Elle a fourni les explications à la demande du député libéral de Gaspé, M. Alexandre Cyr, membre de la commission, et avec le consentement de tous les autres membres de celle-ci.

Des honoraires au total de $346,911 ont été payés à quatre avocats.

La moyenne mensuelle des honoraires d'avocats s'est située entre $12,000 et $15,000 depuis l'été dernier.

Les honoraires payés à des conseillers s'élevaient à $161,000 le 31 mars dernier.

Des conseillers ont été payés sur une base de $300 par jour. Ils cnt été payés, en plus de cela, pour leurs dépenses.

Une somme de $8,000 a été versée à Boyce Richardson, de Montréal, pour un film sur les Indiens de la baie James.

CONCOURS

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

GAGNEZ 1 TELECOULEUR
DE MARQUE HITACHI

PROCHAIN TIRAGE
le 15 mai



$100 en PLUS

Si vous ajoutez à votre formule de participation une partie d'une annonce de l'un de nos annonceurs qui parrait dans le QUOTIDIEN, Nous vous donnerons $100.00 en argent, en plus si votre lettre est pigée.

$100 en PLUS

Un autre $100.00 supplémentaire sera donné si vous ajoutez à votre envoie une facture où une preuve d'achat en provenance d'un marchand qui annonce dans le QUOTIDIEN.

REGLEMENTS DU CONCOURS:

1. Faire parvenir autant de formules de participation que vous le désirez. Une seule formule par enveloppe.
2. Les annonces et preuves d'achats doivent être incluses dans l'enveloppe avec la formule de participation.
3. Les gagnants auront à répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Les employés du Progrès du Saguenay Ltee et les membres de leurs familles ne sont pas éligibles.

Concours "LE QUOTIDIEN"
NOM
ADRESSE
VILLE TEL.

DECOUPEZ ET ENVOYEZ VOS COUPONS A:
LE QUOTIDIEN
316, Avenue Labrecque Chicoutimi

La paix sociale et les moyens pour la garantir sont au premier plan de la lutte électorale pour l'Elysée

PARIS (AFP) — La paix sociale et les meilleurs moyens pour la garantir sont passés au premier plan de la lutte électorale pour l'Elysée. La hausse continuelle des prix, l'inflation et les problèmes de l'emploi-au premier rang des préoccupations quotidiennes des Français-se sont reflétés jusque dans la stratégie des candidats soucieux de rassurer l'opinion. En cette période de mai, anniversaire de la contestation orageuse de mai 1968, les augures politiques laissent présager les "lendemains difficiles" de l'élection. C'est la raison pour laquelle les trois principaux candidats qui ne prônent aucun miracle, préconisent des plans de trois ou six mois pour faire face à l'inflation.

Le candidat gaulliste Jacques Chaban-Delmas, en perte de vitesse selon les sondages d'opinion, au profit des deux représentants de la gauche-M. Mitterrand-et de la droite traditionnelle-M. V. Giscard d'Estaing-dénonce à loisir les graves dangers de "crise sociale" et même de "crise civile" qui déchireraient les Français dans le cas d'un affrontement de la droite et de la gauche et du triomphe final de l'une sur l'autre. Apôtre d'un rassemblement du type gaulliste où la concertation et la politique contractuelle serait seule apte à dominer les conflits, le candidat gaulliste fait état des premiers résultats obtenus dans ce sens lorsqu'il était premier ministre 1969-72. "Si Giscard d'Estaing était élu, a déclaré l'ancien ministre et écrivain André Malraux, vous aurez immédiatement une mobilisation des forces populaires symbolisées par Mitterrand. Mais la France ne peut se payer un nouveau mai 1968".

LA GAUCHE

De son côté, le candidat unique de la gauche, fort du "calme et de la résolution" dont font preuve les forces populaires en cette période électorale, a affirmé que "la gauche, c'est la chance de la paix sociale", et non pas le "collectivisme et l'enfer" décrits par ses adversaires de la majorité. M. François Mitterrand, qui bénéficie de l'appui des deux plus grandes centrales syndicales françaises-la CGT et la CFDT-aurait conclu avec celles-ci un accord lui permettant, en cas de succès électoral, de diriger la France sans troubles sociaux majeurs pendant une période donnée, six mois environ, afin de mettre en oeuvre un plan de redressement. Sur le thème "les inégalités sociales créent l'inflation", les partisans de M. Mitterrand veulent traiter le mal à la source. Dans cette semaine qui verra la commémoration de la Fête du travail du premier mai, la campagne de la gauche doit s'amplifier dans ce sens.

Le ministre des Finances, quant à lui, refuse de se laisser enfermer "à droite". Sur le plan purement politique, il entend "élargir la majorité à gauche", et fait appel à toutes les formations politiques-communistes ou gaullistes qui ne voudraient pas se rallier à lui,-exceptés en regroupant les hommes de la majorité actuelle, les centristes, les réformateurs et les socialistes. Sur le plan social ("la nouveauté sans aventure") il met principalement l'accent sur la garantie de l'emploi et le relèvement des bas salaires. M. Giscard d'Estaing rejoint en cela la politique suivie en 1952 par l'ancien président du conseil modéré, M. Antoine Pinay, qui avait réussi à rallier à lui à l'époque un certain nombre de gaullistes (alors dans l'opposition) aussi bien que des socialistes.

VIGILANCE

Seuls les candidats de l'extrême gauche trotoskiste ou "communiste révolutionnaire", comme Mlle Arlette Laguiller et Alain Krivine, font des réserves en matière de paix sociale. Ils déclarent "rester vigilants". Et s'ils ont l'intention de faire voter pour M. Mitterrand au second tour du 19 mai, ils entendent donner au candidat de la gauche un "avertissement" en faisant compter les travailleurs sur leurs candidatures au premier tour.

La campagne électorale, qui a pris un rythme croissant, est surtout menée à "marches forcées" par M. Chaban-Delmas qui tente de surmonter le handicap des 13 à 14 p.c. de différence d'intentions de vote relevées et confirmées par les sondages par rapport à M. Giscard d'Estaing. Mais celui-ci a obtenu dimanche soir un succès certain dans un débat radiophonique "grand jury" qui l'a opposé aux onze représentants de ses concurrents dans la course pour l'Elysée.

Les 1,400,000 ouvriers de la métallurgie britannique ont repris normalement le travail

LONDRES (AFP) — Les 1,400,000 ouvriers de la métallurgie britannique ont repris normalement le travail, lundi, assurant au gouvernement Wilson sa première victoire réelle sur le front salarial depuis son arrivée au pouvoir, il y a près de deux mois.

Après deux semaines de grève des heures supplémentaires, les syndicats de la métallurgie, l'influente Amalgamated Union of Engineering Workers de Hugh Scanlon en tête, ont en effet renoncé à leurs revendications et accepté des augmentations conformes aux limites imposées par la "phase III" anti-inflationniste de l'administration Heath.

Ainsi non seulement se trouve résolu un conflit qui aggravait les goulots d'étranglement causés par la "semaine des trois jours" en janvier et février, et par conséquent risquait d'accroître le déficit déjà catastrophique de la balance des paiements, mais le caractère relativement modeste de l'augmentation salariale (sept à 12 pour cent) devrait avantager la métallurgie britannique face à la concurrence internationale, tout en facilitant la lutte contre l'inflation.

ANNEE DE PAIX

Enfin, une grave atteinte à la crédibilité de la politique sociale du parti travailliste est écartée.

Certes, il est encore loin d'être certain que M. Wilson obtiendra "l'année de paix industrielle" qu'il réclame pour tirer la nation de l'ornière.

A peine conclu l'accord dans la métallurgie, un nouveau conflit vient d'éclater dans la sidérurgie. Un désaccord salarial paralyse, en effet, depuis samedi, la grande aciérie de Port Talbot, dans le pays de Galles, appartenant à la British Steel Corporation et produisant près d'un sixième de la production britannique d'acier.

D'autre part, si l'agitation chez British Leyland est en voie d'apaisement, les chauffeurs-livreurs de l'usine de Cowley ayant repris lundi le travail, les fonctionnaires de la région londonienne poursuivent leur grève tournante et les 32,000 mineurs du pays de Galles menacent d'arrêter le travail.

Cependant, dans l'immédiat, le ralliement des métallos ne peut que renforcer l'optimisme des travaillistes dans la perspective de nouvelles élections générales.



Le sénateur Edward-J. Gurney

Un collaborateur de Nixon

Le sénateur Gurney inclupé de charges criminelles, en Floride

WASHINGTON (Reuter) — Le sénateur Edward Gurney, le plus ardent défenseur du président Nixon au sein de la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire du Watergate, a été inculpé de charges criminefles lundi en Floride, a indiqué son bureau à Washington.

Un des collaborateurs du sénateur a déclaré que l'on estimait que cette inculpation porte sur des allégations de violations des lois électorales.

Le sénateur Gurney, de Floride, a été soumis à une enquête fondée sur des présomptions selon lesquelles il aurait accepté des contributions financières illégales au fonds pour la campagne de réélection du président Nixon.

Dans un communiqué publié par son bureau, il déclare que son inculpation est "le résultat malheureux d'une attaque vicieuse et injustifiée".

"Je suis absolument innocent. Il s'agit d'un harcèlement politique délibéré de la nature la plus basse", ajoute-til.

Le sénateur Gurney indique qu'il va charger son avocat de chercher à obtenir l'annulation de cette inculpation ou bien, en cas d'échec, un procès rapide.

Le communiqué accuse d'autre part deux démocrates de Floride de tramer une vengeance politique contre le sénateur Gurney.

M. Gurney était l'un des trois sénateurs républicains membres de la commission Ervin, et le seul qui ait constamment défendu le président Nixon au cours des auditions de l'été dernier.

Il a été élu au Sénat en 1968 et a annoncé qu'il chercherait à obtenir un renouvellement de son mandat cette année.

Sadate

Importance de la concertation et de la coopération entre les dirigeants et les masse populaires

LE CAIRE (AFP) — Le président égyptien Anouar El Sadate a souligné, lundi, l'importance de la concertation et de la coopération entre les dirigeants et les masses populaires dans la phase actuelle de la reconstruction.

Dans son allocution prononcée devant les ministres de son nouveau cabinet et retransmise en différé par la radio du Caire, le président égyptien a déclaré: "La participation du peuple dans tous les domaines de l'action nationale, dans la prochaine phase que traversera notre pays, constitue la pierre angulaire du succès du plan tel qu'il figure dans le document d'octobre".

Après avoir souligné que l'élaboration du document d'octobre avait été le résultat d'une concertation avec l'Assemblée du peuple et le comité central de l'Union socialiste arabe, et précisé qu'un large débat "démocratique et constructif" aurait lieu au cours de réunions populaires qui se tiendront jusqu'à la date du référendum du 15 mai au sujet de ce document, le président Sadate a affirmé:

"Si le peuple ce prononce, le 15 mai, en faveur du document d'octobre, celui-ci deviendra un document populaire et constitutionnel engageant toutes les institutions constitutionnelles du pays, ainsi que toutes les couches de la population".

REVOLUTION ADMINISTRATIVE

Le président Sadate a souligné ensuite la nécessité d'une "révolution administrative" afin d'opérer une réforme structurelle de l'appareil exécutif de l'Etat et de combattre la routine.

Il a expliqué ensuite qu'il avait jugé bon de continuer d'assumer la présidence du conseil, comme il l'avait fait durant l'étape de la préparation au combat, "car, a-t-il dit, notre combat se maintiendra jusqu'à l'évacuation du dernier soldat ennemi des territoires arabes et jusqu'à ce que le peuple palestinien ait recouvré ses droits".

Cette allocution a été prononcée à l'occasion de la présentation à la nation des membres du nouveau cabinet de M. Sadate.

Auparavant, les nouveaux ministres avaient prêté le serment constitutionnel devant le chef de l'Etat.

Glissements de terrains

Villages rayés de la carte dans les Andes péruviennes: 250 morts

LIMA (Reuter) — Deux cent cinquante personnes au moins ont été tuées et un demi-millier sont portées disparues à la suite des glissements de terrain qui ont rayé de la carte les villages de Hyacoto et de Mayunmarca, dans les Andes péruviennes.

Le porte-parole du gouvernement, donnant le premier bilan officiel de la catastrophe qui s'est produite jeudi dernier, a déclaré qu'au moins 200 habitants de Hyacoto ont péri.

Aucune trace des 500 habitants de Mayunmarca n'a pu être retrouvée.

Les deux villages voisins, ont été ensevelis sous une masse de 200 millions de mètres cubes de boue.

Le glissement de terrain a formé un barrage naturel qui a barré le cours du torrent Mantaro. Un lac de 20 kilomètres carrés s'est formé recouvrant récoltes et pâturages.

On craint maintenant que la masse d'eau rompe le barrage et balaie une dizaine de villages situés en contrebas.

Des hommes grenouilles de la Marine péruvienne ont plongé dans les eaux glacées du lac, à quelque 3,500 mètres d'altitude, pour tenter d'ouvrir une brèche dans la digue sans inonder la vallée.

La défense civile estime qu'il n'y a pas de danger immédiat de voir le barrage emporté.

Quelque 10,000 familles de paysans ont toutefois été évacuées des villages menacés. Si la pluie torrentielle qui avait déclenché les glissements de terrain s'est calmée lundi, les réfugiés devaient se frayer un chemin vers les centres de secours à travers une épaisse couche de boue.

A travers les EU de préférence au Canada

WASHINGTON (AFP) — La société El Paso Natural Gaz a demandé lundi à l'Administration l'autorisation de transporter du gaz naturel d'Alaska à travers les Etats-Unis, de préférence au Canada.

El Paso projette de construire son propre gazoduc parallèlement à l'oléoduc dont la construction à travers l'Alaska vient d'être autorisée, après plusieurs années de procédure.

La société estime que le transport de ce gaz à travers le Canada présenterait plusieurs désavantages à la lumière des récentes décisions canadiennes. El Paso cite le doublement du prix du gaz allant aux Etats-Unis décidé par Ottawa et le fait que les conséquences de pénuries soient répercutés sur le consommateur américain, quels que soient les contrats.



Le temps vous PRESSE,
mais vous désirez
un travail bien fait...
HE BIEN! Venez nous voir.
IMPRIMERIE
LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
316, Avenue Labrecque - Chicoutimi
Téléphone: 545-4474
Pour nous VITE et BIEN vont de PAIR.

Elections présidentielles

"Je veux moderniser la vie politique et culturelle"

(Giscard d'Estaing)

NEW YORK (AP) — "Le général de Gaulle a accompli deux choses vitales: il a réalisé la décolonisation et créé des institutions politiques stables. Le président Pompidou a modernisé la vie économique française, et je veux moderniser sa vie politique et culturelle", affirme M. Giscard d'Estaing dans une interview publiée dans le dernier numéro de la revue "Time".

Le leader des républicains indépendants considère qu'il existe deux types de modèles d'organisation politique dans le monde: le type chinois en premier lieu qui est destiné aux pays possédant une population importante et aux nations sous-développées. Et, en second lieu, la société française, qui pourrait servir d'exemple pour les pays d'importance moyenne ainsi que pour les pays industriels avancés et possédant une importante maturité politique et culturelle.

M. Giscard d'Estaing estime "qu'en quelques années, avec un peu d'efforts, nous pouvons réaliser une manière de vivre et un climat politique qui seront parmi les plus avancés; sinon les plus avancés du moins les plus modernes".

Chaban-Delmas déterminé et optimiste, malgré les résultats des sondages

PARIS (AFP) — Confronté à des sondages d'opinions qui marquent un recul croissant de ses chances d'arriver à passer le cap du premier tour, M. Jacques Chaban-Delmas a affirmé, lundi qu'il conserverait "jusqu'à la ligne d'arrivée une détermination sans faille et un optimisme inébranlable".

Le candidat gaulliste, tenant une brève conférence de presse entre les périples qui lui ont fait parcourir dimanche le sud est et l'ont mené lundi dans le nord, a minimisé la valeur des sondages dont le plus récent le place à 13 points derrière l'autre candidat de la majorité, M. Valery Giscard d'Estaing. "Une élection a-t-il proclamé, n'est pas un concours de pronostics."

Mais, en même temps, l'ancien premier ministre du président Georges Pompidou a évoqué, dans des termes presque apocalyptiques, les dangers de "l'affrontement" entre la droite et la gauche violemment dressées auquel conduirait selon lui, la victoire d'un de ses concurrents, M. Giscard d'Estaing ou M. François Mitterrand.

Si le candidat unique de la gauche accédait à l'Elysée, a-t-il prédit, ou bien il appliquerait le programme commun socialo-communiste avec des conséquences désastreuses pour l'économie française, ou bien il se couperait des communistes et les risques pour la paix sociale ne seraient pas moins grands.

MOT MYSTÈRE

THÈME

Problème no 164 — LE CIRQUE — 5 lettres cachées

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	baraque	culbute	étoile	J	P	siège
acrobates	barbe	D	F	jongleur	paille	sortie
acte	beauté	décor	farce	K	parade	spectacle
admire	billet	dompteur	fauve	kiosque	part	T
adresse	C	E	fête	L	piste	
affiche	cabriole	écart	fil	lumière	place	talent
animaux	cage	échelle	filet	M	public	tente
argot	caravane	éclat	fouet	magicien	R	tour
artiste	cavalier	écuyer	foule	ménagerie	rampe	trac
athlète	chapiteau	émoi	G	monstre	rare	trapéziste
attrape	cirque	entrée	gaie	musique	raté	truc
B	clown	équilibre	géant	N	rire	V
balle	corde	équilibriste	grosse	nabot	S	variété
ballon	couleur	équipe	H	nain	saut	vedette
banc	crieur	estrade	habit	numéro	scène	voile

La réponse du problème précédent: cornichon

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	E	M	E	F	E	T	E	F	E	E	T	E	E	C	P	E	K	E	E
2	C	C	R	I	N	E	L	O	C	P	P	L	U	L	T	E	I	T	T	A
3	A	I	L	A	D	A	U	L	L	I	L	I	O	A	L	O	S	S	C	A
4	R	E	B	A	R	E	V	A	E	A	L	W	U	I	S	I	I	R	T	A
5	T	O	R	G	T	E	C	A	B	H	N	B	O	Q	R	Z	O	L	C	E
6	T	A	O	B	C	E	P	A	R	I	C	V	U	B	E	B	E	H	E	E
7	P	T	A	O	I	A	L	A	R	A	L	E	I	P	A	I	A	T	L	D
8	A	N	R	G	E	L	V	T	R	T	C	L	A	T	E	P	T	C	A	A
9	C	D	A	A	O	N	I	A	R	T	I	R	E	A	I	E	A	R	E	R
10	E	I	M	N	M	B	E	U	L	U	T	S	I	T	D	T	R	R	O	T
11	E	L	L	I	A	P	E	C	Q	I	C	A	E	E	C	R	E	T	T	S
12	M	S	R	H	R	L	E	E	S	E	E	A	V	E	U	I	E	N	N	E
13	A	E	S	U	U	E	M	T	J	M	U	R	P	E	M	R	G	S	T	E
14	G	I	N	O	E	O	E	O	E	A	U	S	E	U	T	E	O	U	S	E
15	I	T	C	A	R	T	N	L	N	U	E	S	L	C	T	E	B	C	C	E
16	C	O	N	E	G	G	P	I	U	S	Q	E	I	E	U	L	L	R	E	F
17	I	N	M	E	L	E	M	M	I	O	T	A	I	O	U	Y	A	H	A	D
18	E	U	A	E	L	A	R	E	O	O	E	R	R	C	U	E	E	U	T	B
19	N	N	U	I	U	A	C	I	U	D	A	I	E	A	H	E	V	R	E	A
20	T	R	E	N	N	E	T	R	E	N	C	A	G	E	B	E	A	U	T	E



JEAN-EUDES BOIVIN

1972 DATSUN 1,695.

1969 Plymouth
Fury, sedan, automatique, servo-freins, servo-direction
SPECIAL: **1,195.**



1971 RENAULT R-16, TS **1,195.**

1971 MAVERICK **1,595.**

Boivin & Fils AUTO INC — La maison sur qui on peut se fier

CENTRE DES USAGEES 312 ST-ANNE, CHICOUTIMI TEL. 549-7120

DEPOSITAIRE:
PONTIAC — BUICK — VENTURA — FIRE BIRD — ASTRE
CAMIONS GMC

SUCCURSALE ARVIDA, 263 MELLON, TEL.: 548-4686
JACQUES DALLAIRE REP.

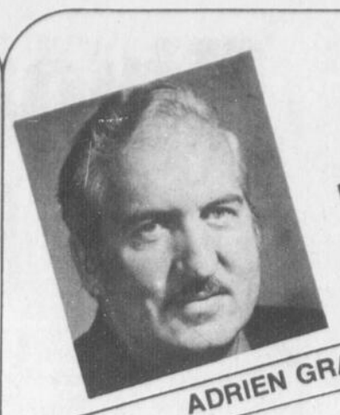
1973 **PONTIAC**
Laurentien, 4 portes, bas millage, état de neuf
$3,695.

1973 BUICK
Le Sabre, 4 portes, équipement complet, très propre
$3,750.

1970 FONTIAC
Bonneville, peinture neuve, équipement complet
$2,550.

1968 CADILLAC
Sport, coupé, très propre, bas millage
$2,195.

SAGUENAY AUTO LTEE
JONQUIERE - 547-2626



POUR UN SERVICE DIFFERENT RENDEZ-VOUS CHEZ BOUL. AUTO LTEE

ADRIEN GRAVEL

1973 CAPRI
4 cyl. radio

1972 RENAULT
R-16, T.S., 4 cyl., radio

1969 BUICK
Sabre, sedan, servo-freins, servo-direction.

FORD MERCURY

BOULEVARD AUTO ALMA, — P.Q.

455, Boul. Dequen — ALMA Tel.: 662-3475



RAYMOND MORIN

VENTE A **.29**

1972 VEGA	1,824.29
1971 FIAT, 128	1,124.29
1969 VOLVO, 142	1,624.29
1970 CAMARO	2,024.29
1971 MAZDA	1,024.29
1969 OLDSMOBILE servo-freins, servo-direction, très propre.	1,624.29

centre-ville auto inc.
Concessionnaire : AMERICAN MOTORS - FIAT - VOLVO

234 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI
543-1587 — 543-0281
JONQUIERE: 547-4784

Garantie 100%



VW GARANTIE 100%

FIREBIRD "ESPRIT" 1973

Toit vinyle, couleur gris métallique, 10,000 milles, pneus Radial, radio AM-FM, air conditionné, vitres électriques.

1968 VOLVO
142S, VERT, 2 PORTES, SEDAN,

VENEZ VOIR MARCEL.

ST-JEAN-EUDES AUTOMOBILES INC.
1-50, boul. St-Jean, Arvida - 549-2405



MAURICE DESBIENS

1973 METEOR Station Wagon bas millage	$3,775	1973 METEOR Hard-top, 2 portes, radio AM-FM, stéréo.	$3,740
1973 Capri V-6 Automatique, radio.	$3,395	1972 CUSTOM "Club Wagon" 12 passagers.	$3,595
1972 Cortina G.T. 4 vitesses manuelles.	$1,795	1972 Buick Centurion peinture neuve, toit vinyle, air climatisé.	$3,895
1971, VOLKSWAGEN très propre, attendons votre offre		1971, Duster V-8 318, très propre.	???
1970 CHEVROLET IMPALA excellente condition.	$1695	1969, CHRYSLER NEW-YORKER, complètement équipée.	$1,745

VENEZ VOIR

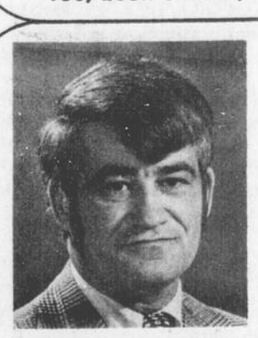
PELLETIER AUTO INC.

LA OU LE SERVICE EST DE MISE!

Ford MERCURY

Route 16 A, Chicoutimi
Tél.: 549-5021

La page des MEILLEURS



GEORGES TREMBLAY
représentant

1972 FARGO ½ tonne, 9,000 milles. Spécial: **2,650.**

1972 PLYMOUTH Satellite, 4 portes, 6 cylindres, automatique, radio **2,650.**

1972 CHEVELLE Malibu, 2 portes, hard-top, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio. **2,850.**

1973 PLYMOUTH Grand-coupé, 2 portes, hard-top, équipement complet. **3,850.**

TREMBLAY équipement ltée
St-Bruno, Lac St-Jean, Tél. Bur. 343-2820

POUR UNE BONNE VOITURE USAGEE
ALLEZ LA OU VOUS SEREZ CERTAIN DE VOTRE ACHAT

1967 FIREBIRD
TOUT EQUIPEE
$1,195.

1969 CHRYSLER
NEWPORT
$1,500.

1973 CHRYSLER
NEWPORT
$4,000.

1970 OLDSMOBILE
CUTLASS, 2 PORTES
$1,500.

GARAGE MUNGER LTEE
370, RUE ST-DOMINIQUE — JONQUIERE — TEL.: 542-4505

DODGE-PLYMOUTH-CHRYSLER
IMPERIAL SIMCA - SUNBEAM
COLT - CRICKET



ANDRE BERGERON
représentant

ANDRE ALMA AUTOMOBILE

Les 3 A C'est moi...

1968 Buick
Sabre, custom, 4 portes, 8 cyl.
1,595.

1971 Caprice
CHEVROLET,
8 cylindres, hard-top, 2 portes.
2,650.

1971 Chrysler
IMPERIAL,
vitres électriques, toit vinyle.
Prix Spécial

1972 **OLDSMOBILE**
CUTLASS
suprême, 8 cyl. hard-top, 2 portes, parfaite condition.

ALMA AUTOMOBILES Limitée
CHEVROLET OLDSMOBILE

200 SUD, DU PONT, ALMA — TEL.: 662-3451



D. BOURBEAU

Les spécialistes de camions de la région vous invitent à les consulter pour vos besoins. Vaste choix. En inventaire. Livraison 30 jours approximatif.

★ Pick-up - Plusieurs versions - Livraison immédiate.
★ Quatre roues motrices (4 x 4) - Scout - Pick-ups - Travelalls.
★ Modèle Médium lourds - 30 jours livraison.
★ Diésel tandem lourds - 30 jours livraison.
★ Tracteurs diésel tandem - cummins - Livraison immédiate.
★ Usagés tandem gazoline au diésel - Variés.

ECHANGES ACCEPTES ET FINANCEMENT SUR PLACE
PIECES - VENTE - SERVICE



LEO-PAUL RATTEE, Vendeur.



ALAIN GAGNON, Vendeur.

D. BOURBEAU INTERNATIONAL Ltée
1600 Boul. Talbot Chicoutimi, Québec
549-8830
Pièces - Ventes - Services

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

JEEP INTERNATIONAL SCOUT 1971, 6 cylindres, 30,000 milles, aussi: TOYOTA COROLLA 1600, station-wagon, 1972, 40,000 milles. Tél.: 543-9580.
F-1103

DIVERS A VENDRE

HORS-BORD 3 1/2 HP, à vendre. Tél.: 548-8442.
F-1095

— — —

AMEUBLEMENT de restaurant comprenant 1 poêle à patates et hot-dog, 7 loges doubles, vaisselle d'hôtellerie (36 couverts), 1 frigidaire etc. AUSSI: 1 roulotte à patates frites sur roues, complètement équipée. Tél.: 279-5522.
F-927

— — —

AUX AMATEURS de belles choses. Magnifique argenterie, coutellerie, lampes, meubles, en parfait état. Tél.: entre 3 et 6 hres, samedi et lundi: 543-3162.
F-1100

— — —

BRULEUR à l'huile, de marque Fairbanks, s'adresser à 543-9930, en très bon état.
F-1088

REMORQUE utilité pour chalet, en bon état, $35.00, 2 roues 14". AUSSI: Chevrolet 1966, avec 2 pneus, $6.00. Tél.: 543-9592.
F-1089

STOCK de restaurant à vendre au complet, comprenant 1 comptoir avec 9 bancs, 1 saladier, un hot ou moteur et fan, 1 poêle à hot-dog, 1 poêle à frites, une presse steak, 1 poêle à vapeur, une machine à crème molle, 1 frigidaire à liqueurs, prix à discuter. Tél.: 678-2762.
F-1129

MAISON MOBILE 1972, 12 X 60, meublée ou non, 3 chambres à coucher, prix à discuter. Tél.: 677-2718.
F-1101

— — —

MAISON-MOBILE Pyramide à vendre, 60 x 12, meublée ou non meublée, prix à discuter. Tél.: 677-2507.
F-1084

2 CHIENS ST-BERNARD, âgés de 7 semaines. Tél.: 543-9273.
F-1097

CHIEN ESQUIMAU blanc, âgé de 2 ans, très bon pour la garde. Tél.: 543-9273.
F-1076

MAISONS A VENDRE

MAISON UNIFAMILIALE: située à 222, St-Albert, Arvida, en briques, grandeur 25 1/2 x 43. Tél.: 548-8075.
F-1123

— — —

MAISON: 3 chambres à coucher, cuisine et salle à manger et garage, située Ste-Thérèse, Arvida. Tél.: 548-6593.
F-1126

— — —

REALISEZ votre rêve, résidence à vendre, Notre-Dame du Saguenay, Chicoutimi, Quartier résidentiel, 4 chambres à coucher, 1,800 pi. carrés, pour rendez-vous appeler le propriétaire. Tél.: 549-0435 après 6 hres.
F-1056

MAISON unifamiliale, Chicoutimi-Nord, directement du propriétaire. Tél.: 543-3784 après 6 hres.
F-1099

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN à vendre, rue des Saguenéens, Chicoutimi. Tél.: 549-7030.
F-1121

— — —

TERRAIN rue des Martinets, arrière Place du Royaume, 8,366 pieds carrés, service disponible. Tél.: 549-6613.
F-1118

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: meublé, Chicoutimi-Nord, 2½ pièces, chauffé, éclairé, $130.00, libre immédiatement. Tél.: 549-5279.
F-1077

APPARTEMENT: 3 1 /2 pièces, meublé, tapis mur à mur, près Place Saguenay, 428, Champs Elysées, Chicoutimi.
F-1125

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, situé Arvida, 233 Ross, 2ième étage, semi-meublé. Informations: tél: 542-5786 le soir ou 547-5574 le jour.
F-1064

— — —

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement ou 1er mai. Tél: 549-9400 ou 549-3338 ou 677-2332.
F-1102

DIVERS

ACHETONS monnaie Canadienne $0.50, $0.25 et $0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-910

ACHETONS ENCORE MONNAIE: au plus haut prix. CANADIENNE 1968 et moins, AMERICAINE 1964 et moins. Tél.: 1-849-3287.
F-937

FAIRE-PARTS Futur (e)s marié (e)s; faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-866

EXCURSION AUTOBUS 4 et 5 mai pour le salon de la femme à Montréal, prix $27.00, comprenant le transport et le coucher. Informations et réservations, téls: 547-5557 ou 542-5877.
F-1130

— — —

ATTENTION MONNAIE Achetons argent 1968-67-66 et moins $0.10, $0.25, $0.50, $1.00 au meilleur prix, Québec. Tél.: 658-1982 demandez André.
F-1085

DEMANDÉS

FEMME DE MENAGE 2 jours par semaine, lundi et vendredi. Tél.: 549-7030.
F-1122

FEMMES DEMANDÉES

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de besoin courant Régine de France, division Familex. Pour informations, tél.: à Mme Bertrande Tremblay Bradet, 549-6728 ou 542-2854.
F-1087

HOMMES DEMANDÉS

CHEF DE CUISINE demandé, diplômé, possédant de vastes connaissances en gestion et en cuisine, ayant au minimum 7 années d'expérience. Nous n'acceptons que les entrevues sur place. S'adresser à: M. Paul Baillargeon, 214, St-Dominique, Jonquière.
F-1078

— — —

AGENTS de sécurité demandés, pour Québec et Baie-Comeau, exigences: posséder un permis d'agent de sécurité. Pour entrevue se présenter à 580 Grande Allée Est, Suite 170, Québec 4 ou téléphoner 522-4791.
F-1086

TARIF D'BONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:

1an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au canada:

1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:

1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

POUR INSERER UNE

ANNONCE CLASSEE

SIGNALEZ:

CHICOUTIMI

545-4895

ALMA

662-8001

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CONTREMAITRE DE CONCASSAGE

Nous sommes à la recherche d'un contremaître responsable des opérations d'une usine de concassage de pierres à la Baie James. Le candidat doit avoir une expérience pertinente de 3 à 5 ans.
Salaire intéressant selon expérience et qualifications.

S'adresser:
Komo Construction Inc.
1500 Boul. Hamel, Ouest,
Québec 8, P.Q.
Tél.: 688-9253
M. Amédée Demers

OFFRE DE POSTES

1— Infirmiers(ères) autorisés(ées) — Service général — Temps complet.

2— Infirmiers auxiliaires — Service général — Temps complet.

Ces postes sont offerts en vue de l'ouverture prochaine du Pavillon A-1 pour adultes.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur "curriculum vitae" d'ici le 15 mai 1974 à l'adresse ci-dessous mentionnée.

INSTITUT ROLAND-SAUCIER,
Centre Régional de Santé Mentale,
Direction du Personnel,
150, rue Pinel,
Chicoutimi-Nord, P. Qué.
G7G 3N8

Nixon ouvre son coeur au peuple américain

WASHINGTON (PA) — Le président Nixon a annoncé lundi soir dans un discours télévisé au pays qu'il allait remettre mardi à la commission judiciaire de la Chambre des représentants, et faire publier ensuite, plus de 1,200 pages de procès-verbaux d'enregistrements de conversations sur "le Watergate".

"Ces documents disent tout sur le Watergate, et prouveront mon innocence," a-t-il dit.

"Les procès-verbaux renferment tous les passages des enregistrements demandés par la commission qui se rapportent à l'affaire," a dit M. Nixon, qui a invité les deux membres principaux de la commission, son président M. Peter Rodino, démocrate du New Jersey, et M. Edward Hutchinson, républicain du Michigan, à venir écouter à la Maison Blanche l'intégralité des bandes magnétiques, pour s'assurer de la fidélité des procès-verbaux. Les deux représentants pourront s'assurer également que les passages des enregistrements qui ne figurent pas dans les procès-verbaux n'ont pas de rapport avec l'affaire.

M. Nixon a déclaré que pour la commission, et pour tous les Américains qui liront cette masse de documents, la preuve de son innocence sera convaincante, "et je l'espère concluante".

Le président a parlé de son bureau oval de la Maison Blanche d'une voix lente. Il avait posé à côté de lui, les liasses de procès-verbaux enfermés dans des chemises. Une chemise, portant le sceau présidentiel, était tournée vers les caméras. Le discours a duré 34 minutes.

La décision du président est un compromis, tranché par lui unilatéralement. La commission judiciaire de la Chambre enquêtant sur une éventuelle mise en accusation du président avait demandé les bandes magnétiques elles-mêmes de 42 conversations. M. Nixon ne communiquera à la commission que des procès-verbaux dont on a éliminé les passages n'ayant aucun rapport avec l'affaire du Watergate. Cette communication devait être faite avant le délai de mardi 10h fixé à la Maison Blanche. Après quoi, la Maison Blanche devait rendre ces documents publics.

M. Hutchinson a déclaré que cette solution lui paraissait convenable, mais plusieurs membres démocrates de la commission l'ont jugée inacceptable, dans leurs réactions immédiates.

"FRANCHISE BRUTALE"

"...en vous remettant ces documents... je mets ma confiance dans le peuple américain."

"Quant à moi, je compte poursuivre au mieux de mes capacités l'oeuvre pour laquelle vous m'avez élu", a dit M. Nixon.

"Je n'avais personnellement aucune connaissance de l'effraction-au Watergate-avant sa réalisation, je n'ai eu aucune connaissance de la dissimulation avant le 21 mars..." 1973. Et, montrant la pile de documents à côté de lui:

"Les faits sont là, les conversations sont là, les archives des actions sont là. Toute l'affaire est là.

"Jamais des documents d'un caractère aussi privé n'ont été rendus publics," a encore dit M. Nixon. Ils contiennent "des discussions sans retenue... une franchise brutale... des confusions et des contradictions".

Le président a déclaré qu'il a été "franchement préoccupé par les implications politiques". Il voulait aussi protéger les droits d'éventuels accusés. "Je voulais avant tout être juste. Je voulais faire des distinctions entre les personnes qui ont été des participants actifs d'une part... et celles qui pourraient être concernées en surface, mais moralement innocentes d'autre part".

M. Nixon a dit avoir conscience que les procès-verbaux pourraient donner prise à des articles à sensation. ...Certains pourraient même contredire des articles parus précédemment. "Je veux qu'il ne fasse aucun doute que le président n'a rien à cacher dans cette affaire".

"Je sais dans mon coeur qu'à travers le processus long, pénible et difficile révélé dans ces procès-verbaux, j'essayais de découvrir ce qui était juste, et de faire ce qui était juste. J'espère et je suis sûr que lorsque vous aurez lu les documents dans leur intégralité, vous verrez la vérité de ces déclarations".

M. Nixon a déclaré qu'il remettait aussi certains documents que la commission n'avait pas demandés. Les procès-verbaux couvrent des documents déjà remis à la commission, notamment les enregistrements de 19 conversations, et plus de 700 autres documents. Mais il n'est pas précisé combien de conversations, sur les 42 réclamées par voie de justice par la commission, sont couvertes par les procès-verbaux.

DEAN ATTAQUE

Le président n'a pas mentionné la demande du procureur spécial Leon Jaworski réclamant les bandes magnétiques de 64 conversations supplémentaires. Selon la demande de réquisition, ces derniers documents devraient être remis d'ici jeudi à 10 h.

M. Nixon a donné des citations des procès-verbaux dans lesquels, a-t-il dit, il apparaît clairement qu'il entendait qu'il n'y ait aucune dissimulation du Watergate. C'est ainsi qu'il a lu devant les caméras des citations de lui-même telles que: "Nous devons tous faire ce qui est juste. Nous ne pouvons pas tolérer ce genre d'affaires." ... "Je veux que vous compreniez... nous allons aller jusqu'au fond de cette affaire...". "Dites la vérité, c'est ce que j'ai dit à tout le monde par ici".

M. Nixon a précisé que les procès-verbaux couvraient des conversations qui ont eu lieu entre le 15 septembre 1972-inculpation des premiers accusés du Watergate-, et le 27 avril 1973-période cruciale des tentatives d'escamotage de l'affaire.

M. Nixon a d'autre part violemment attaqué son ancien conseiller limogé, M. John Dean. Ce dernier avait déclaré devant la commission sénatoriale que M. Nixon était au courant de la dissimulation de l'affaire le 15 septembre 1972. "Mais les documents," a dit M. Nixon, "montrent clairement que je ne l'ai appris que lorsque M. Dean me l'a dit le 21 mars de l'année suivante."

M. Nixon a contesté d'autres déclarations de M. Dean, et a accusé son ancien conseiller d'avoir lui-même autorisé des promesses de clémence, d'avoir personnellement manipulé de l'argent pour les accusés, et d'avoir provoqué de faux témoignages.

M. Nixon a déclaré qu'il ignorait comment avait pu se produire le "blanc" de 18 minutes et demie constaté sur l'une des bandes magnétiques enregistrée le 20 juin 1972. Mais il s'est dit certain qu'il n'avait pas été fait volontairement par sa secrétaire, Mlle Rose Mary Woods.

M. Nixon a réitéré sa proposition de répondre par écrit, sous serment, à des questions de la commission. Si cela ne suffisait pas, il serait également prêt à rencontrer MM. Peter Rodino et Edward Hutchinson.

M. Nixon a évoqué ses efforts pour réaliser la paix dans le monde et la prospérité aux Etats-Unis, ajoutant: "Chaque jour perdu à cause du Watergate est un jour perdu pour le monde".

Il a estimé enfin que la mise en accusation d'un président est un remède extrême qui mettrait le pays à rude épreuve.

LE MONDE EN BREF

LE CAIRE (AFP) — Le maire d'un village égyptien a envoyé au président Nixon une somme de mille livres égyptiennes pour aider le chef de l'exécutif américain à régler ses dettes au fisc.

Dans sa lettre au président Nixon, le donateur déclare qu'il aurait aimé pouvoir régler toutes ses dettes - soit quelque $500,000 en raison de son attitude de compréhension vis-à-vis de l'Egypte, du changement d'attitude du gouvernement américian et de ses efforts pour parvenir à la paix au Proche-Orient.

L'ambassadeur des Etats-Unis au Caire a adressé une lettre de remerciements au "généreux donateur", lui exprimant la profonde reconnaissance du président Nixon pour ses bons sentiments à son égard mais s'excusant de ne pouvoir accepter sa donation car, dit la lettre, le président Nixon entend payer ses dettes lui-même.

MEXICO (AFP) — M. Henry Kissinger "aimerait rencontrer Fidel Castro en quelque occasion et en quelque lieu que ce soit". C'est ce qu'il a déclaré à M. Emilio O. Rabasa, ministre mexicain des Affaires étrangères, qui l'a rapporté à la presse mexicaine.

A propos d'un éventuel retour de Cuba dans l'organisation des Etats américains OEA, M. Rabasa, d'autre part, a indiqué que cette question suscitait de "nombreuses passions", et que cela "ne pouvait pas être réglé du jour au lendemain".

Le ministre mexicain, qui assistait ces derniers jours à la réunion des ministres des Affaires étrangères américains à Washington et Atlanta, a toutefois assuré que Cuba était disposé à assister, "dans un esprit constructif", à la prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères qui se tiendra à Buenos Aires.

NEW YORK (AP) — Un homme accusé d'enlèvement, d'effraction, de sodomie, de tentative de meurtre contre un policier, de possession d'arme dangereuse et de divers autres délits a été libéré sans caution.

Samuel Jones, âgé de 41 ans, a eu la chance que son cas soit soumis au juge Bruce Wright, un magistrat dont le point de vue sur la caution et la détention préventive est très contesté par ses confrères. M. Wright juge en effet que la caution ne sert qu'à maintenir en prison les plus pauvres et constituer de la discrimination sociale.

WASHINGTON (Reuter) — George Wallace ne pense pas que l'homme qui a tenté de l'assassiner en 1972, Arthur Bremner, ait agi seul.

"Je n'accuse aucun groupe particulier d'avoir comploté mon assassinat mais, dans mon for intérieur, je ne suis pas convaincu que Bremner ait agi seul", a déclaré le gouverneur de l'Alabama.

"J'ai un très grand respect pour le FBI. Mais, dans ce cas, il y a encore trop de questions qui n'ont pas trouvé de réponse. Je n'ai aucune preuve mais je pense que la tentative d'assassinat dont j'ai été victime faisait partie d'un complot", ajoute M. Wallace dont les propos sont rapportés par Parade Magazine.

Le gouverneur fait remarquer que Bremner avait été en mesure d'acheter deux fusils et une voiture, de descendre au Waldorf, de louer des limousines, de se rendre au Canada et au Michigan et de suivre M. Wallace d'un coin à l'autre du pays. "Où a-t-il trouvé tout cet argent?, s'interroge M. Wallace.

Le gouverneur est resté partiellement paralysé des suites de ses blessures. Quant à Bremner, il purge une peine de 53 ans de prison.

NEW YORK (AFP) — Des pierres précieuses et des bijoux pour une valeur de $1 million de dollars ont été volés durant le week-end dans le quartier des diamantaires de New York.

Selon la police, le vol, qui a été constaté lundi seulement, est l'oeuvre d'une gang spécialisé.

GAGNEZ

UN PRIX DE $25 CHAQUE SEMAINE

PLUS UN GRAND PRIX A LA FIN DU CONCOURS

GRÂCE A NOS PETITES ANNONCES "CLASSEES"...

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN
progrès-dimanche
progrès régional

C'EST AMUSANT C'EST FACILE C'EST PAYANT

GRAND PRIX

RIEN A PAYER



UNE MAGNIFIQUE MOTOCYCLETTE CHAPARRAL

PLUS
VOUS AUREZ DE COUPONS DE PARTICIPATION PLUS VOUS AUREZ DE CHANCES DE GAGNER

$25 CHAQUE SEMAINE

$25 sera tiré parmi les bonnes réponses reçues

COUPON DE PARTICIPATION:
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
ANNONCES INSOLITES: _____

UN COUPON PAR ENVELOPPE

ANNONCE INSOLITE

Trouvez l'annonce insolite qui paraît dans la section des ANNONCES CLASSÉES de l'une ou l'autre de nos publications.

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN
PROGRES-DIMANCHE
PROGRES REGIONAL

Cette annonce insolite apparaîtra une fois par semaine, soit dans Le Quotidien, soit dans Progrès Dimanche ou dans Progrès Regional.

Chaque semaine, il y aura une nouvelle annonce.

Pour participer, il suffit de nous faire parvenir le coupon qui apparaît dans cette page ainsi que le titre de l'annonce insolite, ainsi que sa date de publication.

Chaque semaine, un tirage aura lieu parmi les reponses reçues. Toutes les lettres reçues sont conservées pour le tirage de la MOTO qui aura lieu le 30 avril 74.

EXEMPLE:

D'une annonce insolite dans le genre de celle que vous trouverez en lisant les annonces classées de nos trois journaux.

A VENDRE:
ALLUMETTES EN BOIS n'ayant servi qu'une fois. Cadeau idéal pour non fumeurs. Communiquez avec Y.E. ETEINT — 123-000L

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix. (règlements du concours)



RENCONTRE SPINOLA-SOARES — Les journalistes de la presse parlée et écrite entourent le général Antonio Spinola, à droite, à la tête du gouvernement du Portugal et Mario Soares, à gauche, leader du Parti socialiste portugais, dimanche, à Lisbonne, après le retour d'exil de Soares. Les deux hommes politiques ont eu un entretien de 20 minutes. (Téléphoto-AP)

Au Portugal

Spinola rencontre les dirigeants du MPD et les résultats sont décevants

LISBONNE (AFP) — La première rencontre politique, lundi matin, du général Antonio de Spinola avec les représentants du Mouvement démocratique portugais MPD, union anti-fasciste de la gauche, n'a pas donné, semble-t-il, les résultats espérés par ces derniers.

Une divergence fondamentale est apparue sur le problème de l'avenir des colonies d'Afrique. La politique préconisée par le général de Spinola, président de la junte, ne prévoit pas en effet d'indépendance immédiate, mais la préparation —d'une durée indéterminée— de l'autodétermination avec le choix, à ce moment, entre les liens avec la métropole sur l'indépendance totale. Le général de Spinola est naturellement favorable à la première solution.

Sur les autres sujets, le général de Spinola a donné des assurances allant dans le sens du MDP pour les problèmes les moins importants, mais il ne s'est nullement engagé sur les plus importants.

Sur le problème immédiat de la constitution du prochain gouvernement provisoire, le chef de la junte n'a nullement consulté les représentants du MDP qui représentent, en fait, les mouvements d'opposition les plus authentiques aux régimes Salazar et Caetano.

CONSULTATION

Le général de Spinola a toutefois accepté de réduire, dans la mesure du possible, le délai de trois semaines que la junte s'est fixé pour constituer le nouveau gouvernement provisoire.

Les ministres seront choisis par la junte après, estiment généralement les observateurs, consultation des jeunes officiers du mouvement des forces armées. Le général de Spinola a précisé que les militaires n'occuperaient que les postes militaires. Il a ajouté que, seul un gouvernement composé de ministres provenant des différents courants d'opinion pourrait garantir des élections libres.

Sur l'avenir des partis ou associations politiques, le général de Spinola a été assez imprécis. Il s'est prononcé contre une poliférations de ces partis, en soulignant qu'il ne faudrait que quelques partis représentant les plus importantes tendances de la population. Il n'a pas indiqué sur quels critères ces tendances ou leur importance seront déterminées.

Il s'est toutefois déclaré d'accord avec les délégués sur la nécessité d'accélérer le "demantèlement de l'appareil et de l'administration fascistes", police, TV, radio, Institut national du travail notamment.

COMMUNISTES

De même, il a reconnu que le premier mai devait être chômé et être, pour les travailleurs, une occasion non seulement de se réjouir, mais aussi, comme le demandait le MDP, de présenter leurs revendications.

Après la réunion, les délégués du MDP, conduits par un économiste marxiste, le Dr Pereira Da Moura, et un sympathisant communiste, le Dr Jose Tengarrinha, n'ont manifesté aucun enthousiasme. Ils se sont cependant abstenus de tout commentaire critique sur les positions du général de Spinola, sauf à l'égard de sa politique africaine.

On apprend par ailleurs que le parti communiste portugais a demandé à être reçu par le président de la junte et que le général de Spinola recevrait ses représentants mardi.

L'euphorie déchaînée s'estompant, la junte passe aux actes, au Portugal

LISBONNE (AFP) — La période de l'euphorie déchaînée commence à s'estomper. La junte passe aux actes. D'abord, dans le domaine financier, les mesures draconiennes qui ont été prises, et qui doivent être appliquées dès lundi, équivalent à placer les banques, temporairement, sous le contrôle des employés, qui doivent veiller à ce qu'aucune opération, retrait ou transfert de capitaux, monnaies ou titres, ne puisse être effectué. bil s'agit pratiquement d'un gel des comptes, sauf pour le paiement des salaires où les banques fourniront les fonds, lundi et mardi, sur justification. Mercredi, 1er mai, sera chômé. Ainsi le gouvernement entend éviter toute fuite de capitaux ou spéculation.

D'autre part, le gouvernement a averti qu'il ne tolérerait pas les représailles individuelles contre qui que ce soit, même contre les agents de l'ancienne Direction générale de sûreté (DGS) ou de la Légion portugaise, qui ont été invités è se présenter aux forces armées. Il signale pour la première fois qu'il convient "d'éviter une confrontation entre les forces armées et le peuple", ce qui indique sa volonté de réagir. Enfin, le gouvernement a pris ses premières mesures légales, publiées dans le journal officiel.

Jusqu'ici, c'était l'enthousiasme et l'euphorie. Désormais la situation exige des mesures concrètes, surtout à l'approche du 1er mai.

EXTREMISTES

De l'avis de tous les observateurs, la fête du travail va constituer le premier grand test pour le nouveau gouvernement.
Commémorée pour la première fois depuis 1923, elle risque de provoquer des manifestations pouvant dégénérer rapidement. Le MRPP (Mouvement de réorganisation du parti du prolétariat) a peint en rouge les murs, les vitrines, les bases des monuments, les autobus et a distribué de nombreux tracts avec le slogan "Pour un premier mai rouge".
L'action des communistes a revêtu jusqu'à présent un caractère légal-depuis que le parti a pu sortir de la clandestinité et de l'illégalité. Cependant il est très actif et constitue l'élément marchant de la gauche. On redoste aussi des provocations de la droite ou de l'extrême-droite, qui depuis la chute de son régime, ne s'est en aucune façon manifestée mais qui, évidemment, n'a pas disparu. Des agents de l'ancienne DGS ont réussi à s'échapper et sont maîtres en provocations, dont ils ont une longue expérience.

On ignore encore quelle sera l'attitude des banques et du grand capital, dont aucune indication ne permet de connaître la losition. De par les conséquences qu'il peut avoir, ce 1er mai risque donc d'être aussi important que le coup d'Etat lui-même et pourrait ainsi décider de l'avenir.

LE MONDE EN BREF

DESESPERE

SAIGON (Reuter) — Entouré de ses cinq petites filles, un conducteur de velo-taxi a tenté de s'immoler par le feu, lundi, dans le centre de Saïgon.

Pleurant à chaudes larmes, les fillettes ont déclaré aux témoins que le velo-taxi de leur père avait été volé il y a deux jours, et qu'il n'avait pas assez d'argent pour rembourser le propriétaire et nourrir ses enfants.

Le désespéré, qui ne portait qu'une pièce d'étoffe autour des reins, s'est arrosé d'essence et y a mis le feu, dans un petit jardin public situé entre la basilique et le palais présidentiel.

Des policiers et des passants se sont précipités pour éteindre les flammes. Gravement brûlé mais vivant encore, l'homme a été transporté à l'hôpital dans une jeep de la police.

Une des petites filles, âgée de 7 ans, a dit aux journalistes:

"Après le déjeuner aujourd'hui, papa nous a dit de mettre nos plus beaux vêtements et de le suivre jusqu'au centre de la ville. Je croyais qu'il nous emmenait faire des courses, ou quelque chose de ce genre. Maman travaille au marché".

EXPLOSIONS-GRENADES

SAIGON (AFP) — Les explosions qui ,jeudi dernier, ont tué 17 recrues et en ont blessé 118 autres, dans un camp d'entraînement de la banlieue nord de Saïgon, n'étaient pas dues, comme il avait été annoncé, à un bombardement au mortier effectué par les Vietcong, mais à des grenades "lancées par des terroristes", a déclaré, lundi, le porte-parole militaire.

"D'après les premiers résultats de l'enquête qui se poursuit, a-t-il indiqué, il semblerait que cet incident ait été provoqué par des terroristes communistes qui se seraient infiltrés dans le camp d'entraînement de Lai Thieu, revêtus d'uniformes gouvernementaux."

Les enquêteurs, a précisé le porte-parole, ont découvert qu'un des terroristes s'est tué avec sa grenade et se trouve au nombre des 17 morts.

Les témoins sont encore interrogés un à un par la sécurité militaire, a-t-il ajouté.

PANIQUE CHEZ LES "MOUCHARDS"

BRUXELLES (Reuter) — Les informateurs de la police belge doivent traverser en ce moment une période difficile: la liste de leurs noms, conservée précieusement dans un coffre-fort de la police belge, a été volée.

Un petit coffre, contenant 1,2 million de francs belges, un pistolet et la fameuse liste, a en effet disparu des bureaux de la "brigade d'information criminelle". Un service spécial qui fournit à ses collègues des informations sur les activités du "milieu", et qui est notamment spécialiste des questions de drogue.

Le vol a eu lieu il y a une semaine mais l'affaire n'avait pas été rendue publique. Le vol a été révélé par un journal de Bruxelles, puis confirmé par la police.

RATISSAGE MONSTRE

GENES (Reuter) — Un gigantesque rattissage a été entrepris, lundi, à Gênes par 3,000 policiers et carabiniers en vue de retrouver M. Mario Sossi, substitut du procureur de la république, enlevé il y a 12 jours par un mouvement d'extrême-gauche se donnant pour nom "Les brigades goues".

En début de journée, la police a dressé des barrages sur toutes les routes menant à Gênes et les policiers fouillent maisons après maisons magasins après magasins, aussi bien dans la ville-même que dans sa périphérie.

On estime qu'il s'agit de l'opération policière la plus importante jamais déclenchée en Italie.

Les recherches pour retrouver le magistrat avaient été interrompues, mardi dernier, après réception d'une lettre manuscrite de celui-ci demandant qu'il en soit ainsi, mais vendredi, après s'être concertés, les chefs de la policie italienne avaient décidé que les opérations reprendraient lundi si, d'ici là, M. Sossi n'était pas libéré.

JEUX DE HASARD INTERDITS

VIENTIANE (Reuter) — Le nouveau gouvernement de coalition laotien a décidé d'interdire tous les jeux de hasard.

Les Laotiens qui contreviendront à cette décision seront passibles de sanctions, les étrangers seront expulsés.

Cette mesure, annoncée lundi par la presse laotienne, fait suite aux manifestations organisées il ya trois mois par des étudiants pour réclamer la fermeture des casinos dans le sud du pays.

Efforts pour éviter la grève en Ethiopie

ADDIS ABEBA (Reuter) — Le gouvernement éthiopien a tenu une réunion extraordinaire, lundi, pour tenter d'empêcher la grève des employés des services des eaux, des télécommunications et de l'électricité, prévue pour mardi.

Cette réunion fait suite à un appel du premier ministe Makonnen, approuvé par le Comité de coordination des forces armées, à tous les travailleurs éthiopiens en grève pour qu'ils reprennent le travail.

Selon la radio d'Addis Abeba, le premier ministre a souligné que les mouvements de grève prévus mardi sont illégaux-les travailleurs concernés sont employés par le gouvernement et n'ont donc pas le droit de faire grève-et il a averti que ces débrayages feraient le plus grand tort à l'Ethiopie.

Les employés répliquent que les agences gouvernementales étant des organisations cherchant à faire des profits et engagées dans des activités commerciales, leurs employés doivent être autorisés à former des syndicats.

M. Makonnen a déclaré, lundi, que les employés des services des télécommunications, qui animent le mouvement, peuvent former une association dans le cadre des règlements en vigueur. Mais ses propos n'ont pas satisfait les travailleurs concernés.

CRAINTE D'UNE PENURIE

Dans la crainte d'une pénurie, les habitants d'Addis Abeba ont commencé à remplir d'eau leurs baignoires et leurs bassines et à faire des stocks de bougies et d'allumettes.

Les commerçants ayant de la viande fraîche et des produits périssables dans leurs congélateurs risquent, de leur côté, de subir d'importantes pertes financières en cas de coupure de l'électricité.

La grève, si elle n'est pas décommandée au dernier moment, coupera toutes les communications entre l'Ethiopie et le reste du monde ainsi que dans l'intérieur du pays.

Par ailleurs, l'armée semble s'être retirée des rues d'Addis Abeba, lundi, en même temps qu'était annoncée la dissolution du Comité de coordination des forces armées. Un communiqué diffusé par la radio éthiopienne dans la matinée indiquait que la situation étant redevenue normale, les membres du comité, responsables de l'arrestation, la semaine dernière, de quelque 25 ministres et de dignitaires de l'ancien gouvernement ainsi que de plusieurs généraux de l'armée et de la police, ont repris leurs fonctions dans leurs unités, mission terminée.

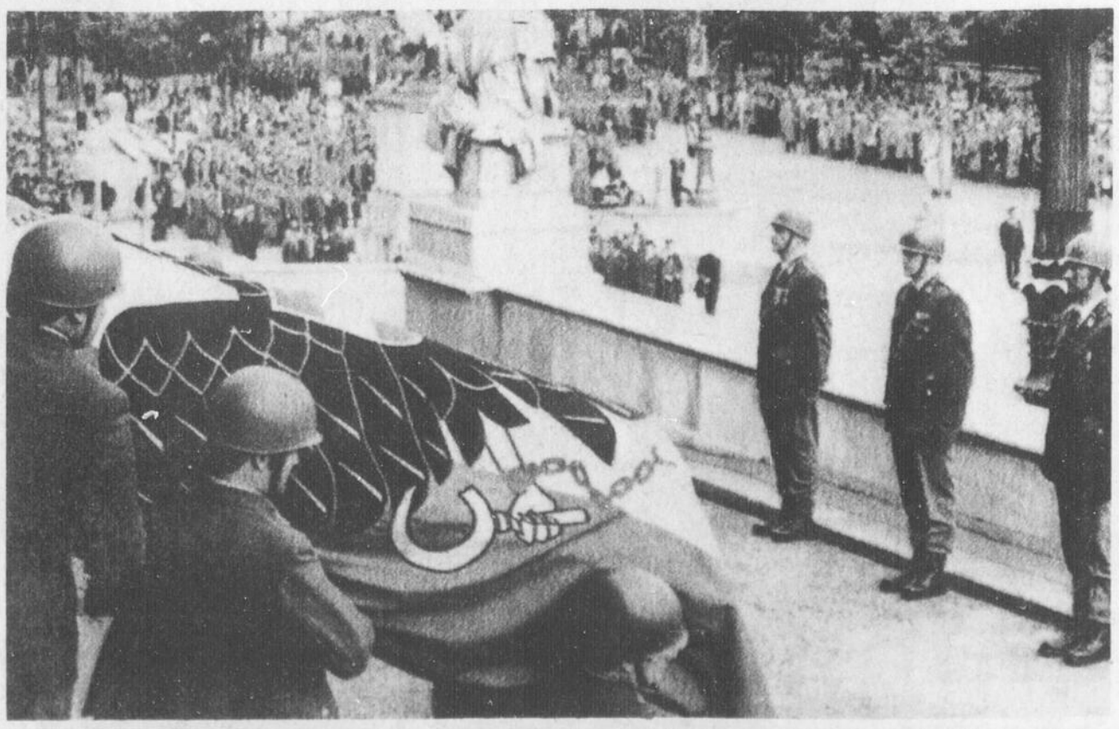
Programme de reconnaissances aériennes pour retrouver "l'abominable homme des neiges"

KATMANDOU (AFP) — Le président d'une compagnie aérienne japonaise, M. Zenichi Mori, a mis sur pied un programme de reconnaissances aériennes, étalé sur trois ans, à la recherche "l'abominable homme des neiges" dans les montagnes de l'Hymalaya, de l'Everest, de l'Annapurna et de Langtang.

M. Mori, lundi, a expliqué aux journalistes, à Katmandou, que les hommes ne pouvaient se déplacer assez vite pour suivre les traces du yéti ou explorer de si vastes régions. Il a donc décidé, avec une équipe de 20 personnes comprenant des étudiants, des professeurs et des caméramen, de procéder à des recherches aériennes. Il y consacrera 60 jours par an pendant trois ans et a déjà loué à cet effet un hélicoptère des lignes aériennes népalaises. M. Mori commencera, en 1975, par explorer la région de Langtang, à 90 milles au nord de Katmandou.

Une équipe japonaise partie à la recherche du yéti est rentrée récemment dans la capitale népalaise, sans avoir pu repérer l'abominable homme des neiges. Cependant, un des membres de l'expédition, Keiji Ozaki, a affirmé avoir aperçu, le 8 avril, une ombre noire et mouvante sur les flancs du Dhaulagiri et avoir découvert des empreintes d'une créature bipède dotée de grands pieds, au bas du sommet.

Pour sa part, M. Mori a précisé qu'il voulait photographier un yéti et non l'attraper: "Nous ne devrions pas les déranger et les laisser là où ils sont", a-t-il dit.



OBSEQUES DE JONAS — Les représentants de 37 pays, dont huit chefs d'Etat, ont assisté, lundi, à Vienne, aux obsèques du président Franz Jonas, décédé mercredi d'un cancer, à l'âge de 74 ans.

Les cérémonies funèbres ont commencé, au parlement, par un hommage rendu au président autrichien disparu, qui fut enterré quelques heures plus tard au cimetière central de la capitale.

Les chefs d'Etat présents étaient les présidents Gustav Heinemann République fédérale allemande, Giovanni Leone Italie, Ernst Brugger Suisse, Urho Kekkonen Finlande, Henryk Jablonski Pologne, Pal Losonczi Hongrie, le président du conseil d'Etat est-allemand, M. Willy Stoph et le prince Franz Josef du Liechtenstein.

BRIDGE

LA CHANCE

Alors même que le jeu est en duplicata, la chance exerce encore une grande influence et il est reconnu que les adversaires sont responsables de 50% de votre rendement. Ainsi alors que vous terminez une compétition en vous classant premier, vous ne pouvez en assumer tout le mérite, les adversaires pouvant y avoir contribué grandement.

L'un des aspects de la chance se présente bien souvent pas le choix de l'entame, ce qui est l'un des privilèges de l'adversaire. Si le choix de l'entame sera parfois indifférent, plus souvent elle favorisera ou défavorisera le déclarant. Prenons un cas sur le vif:

Donneur: Ouest
Personne vulnérable

	Pi- A-8-7-2 Co- 5 Ca- A-D-10-8 Tr- A-8-6-2	
Pi- D-9-5-3 Co- V-8-7-4-3 Ca- 9-3-2 Tr- R	N O E S	Pi- R-6-4 Co- 10-9-2 Ca- R-V-7-6 Tr- 10-7-5
	Pi- V-10 Co- A-R-D-6 Ca- 5-4 Tr- D-V-9-4-3	

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1- carreau	passe	2- trèfles (1)
passe	3- trèfles	passe	3- coeurs
passe	3- piques	passe	3- S-A
passe	passe	passe	

(1) Certains joueurs seraient tentés d'annoncer tout d'abord 1- coeur, la suite majeure. Ceci ne serait justifiable que si réellement la main Sud était de force très limitée et qu'il y aurait lieu de craindre la hausse des enchères. Alors qu'après une ouverture de la part du partenaire Sud entrevoit la possibilité d'une manche, il doit faire une description précise de sa main, annoncer en premier lieu sa plus longue suite.

Entame: - trois de pique

Après avoir fait la première levée de son roi de pique, Est en fait suivre le six pour le valet la dame et l'as. Ne voulant pas avoir à chercher le dix de trèfle et désirant procéder avec célérité, l'attaque est déclenchée par l'as et avec satisfaction le déclarant voit apparaître le roi. Le déclarant encaisse la dame et le valet de trèfle puis remonte au Mort,par le huit. Une levée est cédée au neuf de pique et à ce moment le déclarant peut réclamer les levées restantes, peu importe l'attitude de l'adversaire, onze levées étant réalisées.

Une telle main donne généralement lieu à des enchères variées, mais dans tous les cas elles doivent se terminer à 3-S-A. Alors qu'Ouest choisit une entame à pique ou coeur la plupart des déclarants réaliseront onze levées. Mais voyons le cas où Ouest choisit l'entame du neuf de carreau.

Le déclarant tente l'impasse du dix et Est se trouve en main par le valet. Alors que le déclarant a annoncé les trèfles et les coeurs, Est se dit que son point faible peut fort bien se trouver à pique et par le jeu du roi Est porte l'attaque à cette suite. Ainsi alors même que le déclarant trouvera le roi de trèfle, il sera tenu à onze levées ce qui transposé en points de match donnera une marque peu enviable.

Ainsi on peut dire que le déclarant était un peu à la merci des adversaires et que la chance, ou choix de l'entame, devait influencer les résultats.

Noël Duchesne



ILS SONT FAMEUX LES PNEUS RADIAUX!

CANADIAN TIRE

C'est ce que disent la plupart des clients.

EST-CE VRAI POUR VOUS?

Ces renseignements vous aideront à le décider.

Le pneu radial représente un énorme progrès dans l'évolution des transports. Il améliore la sécurité et la conduite. Canadian Tire n'a jamais douté de la stabilité et de la tenue de route sans égales des radiaux, mais nous avons voulu fabriquer un radial à un prix raisonnable sur lequel nous pourrions affixer notre marque Super-Lastic "Safety 99" et offrir une véritable aubaine à nos clients.

Des millions de milles de conduite ont prouvé que notre pneu radial représente une offre extraordinaire. Des essais indépendants viennent de montrer que notre pneu radial "Safety 99" à câblé long parcourt plus de milles pour son prix que les 10 pneus classés ensuite. Un achat 100% meilleur qu'un pneu importé renommé.

On a souvent accusé l'industrie du pneu d'obscurcir les idées du client. Nous estimons que nous devons notre succès au fait que nous exposons volontairement tous les faits. Nous démontrons ainsi que, pour le prix, le pneu Canadian Tire va plus loin.

Nous donnons ci-dessous une comparaison de valeur pour une dimension courante, G/15. Les catégories indiquées sont les 3 types de pneus les plus courants. Les millages sont basés sur l'observation et ne sont pas garantis car ils varient selon le conducteur.

(1) Pour un millage de 50,000 milles, notre Safety 99 radial de $43.51 coûte 87¢ pour 1000 milles au client.

(2) Pour 30,000, notre polyester bandé de verre 2 + 2 de $24.60 coûte 82¢ pour 1000 milles au client.

(3) Pour 18,000 milles, notre polyester 4 plis de $16.50, coûte 92¢ pour 1000 milles au client.

Examinons ces chiffres d'un peu plus près . . .

Le *pneu à 4 plis* a le prix d'achat le plus bas et le prix de revient au mille le plus élevé. Le pneu *bandé de verre* est un peu plus cher mais a le prix de revient au mille le plus bas. Il est un peu plus dur que le pneu 4 plis mais améliore consommation, traction, freinage, conduite. Le *radial* coûte le double et revient un peu plus cher au mille.

D'après ces chiffres le pneu bandé de verre est plus avantageux. Alors pourquoi les pneus radiaux? Leurs partisans les préfèrent et ce sera sans doute votre cas. Mais ils ne plaisent pas à tout le monde et ne conviennent pas à toutes les autos d'avant 1972. *Venez donc les essayer avant de les acheter. Si vous ne les aimez pas, retournez-les avec la facture dans les 10 jours, vous serez remboursé.* (*Sauf pour les valves neuves et l'installation.*)

DIMENSIONS DES PNEUS RADIAUX À FLANC BLANC	GLIDE-AIR Bande ordinaire à câblé 25° — 6 plis sous semelle (4 de bandes, 2 de carcasse)		GLIDE-AIR — 7 plis sous semelle (comme à gauche plus 1 bande acier)		SAFETY '99' Câblé long Bande à 18° — 6 plis sous semelle (4 de bandes, 2 de carcasse)	
	Prix de 1 pneu (et de règlement)	Prix de 2 ou pl. après remise au comptant	Prix de 1 pneu (et de règlement)	Prix de 2 ou pl. après remise au comptant	Prix de 1 pneu (et de règlement)	Prix de 2 ou pl. après remise au comptant
• 155R13	32.70†	26.31†	—	—	—	—
• 165R13	35.90†	28.40†	—	—	39.50	31.82
AR70/13	36.90	29.35			—	—
• 175R13	37.50†	29.92†	—	—	—	—
• BR78/13	—	—	—	—	42.95	35.10
• 155SR14	—	—	—	—	37.60	30.97
• 165R14	35.95†	28.45†	—	—	—	—
• DR70/14	38.80	32.11	—	—	—	—
ER70/14	39.60	32.87	—	—	45.60	37.62
FR70/14	42.65	34.82	45.65	37.67	49.65	39.57
• GR78/14	—	—	—	—	52.85	41.66
GR70/14	43.85	35.96	46.85	38.81	53.85	42.61
HR78/14	—	—	—	—	56.50	44.17
• 155R15	35.95†	28.45†	—	—	—	—
• 165R15	37.90†	30.30†	—	—	41.50	32.77
FR70/15	—	—	—	—	49.70	40.56
• GR78/15	—	—	—	—	52.80	42.56
GR70/15	45.30	36.38	48.30	39.23	54.80	43.51
• HR78/15	—	—	—	—	56.80	44.46
HR70/15	46.25	37.29	49.25	40.14	57.80	45.41
JR78/15	—	—	—	—	59.75	47.26
LR78/15	—	—	—	—	61.50	48.92

• Dessin différent de illustration. †4 plis de bande, 1 de carcasse.

Identique aux pneus des autos neuves 69-74

Se monte sur toute voiture jusqu'à 74



TURNPIKE À VOIE LARGE: 2 plis de carcasse en polyester + 2 ceintures de verre. Si vous voulez un pneu de construction identique à celle des pneus d'origine des autos nord-américaines de 69 à 74, prenez celui-ci. Sa large semelle assure des arrêts plus rapides sur route mouillée. Avec son millage prolongé, le Turnpike à voie large est vraiment une offre imbattable.

DIMENSIONS	POLYESTER FLANC BLANC 2 + 2 BANDÉ DE VERRE PRIX UNITAIRE pour 2 PNEUS ou plus	
	Avant remise au comptant	Après remise au comptant
6.00/12 (Flanc blanc)	18.45	17.53
A78/13 (600/13)	18.49	17.57
B78/13 (650/13)	20.45	19.43
C78/13 (700/13)	21.25	20.19
E78/14 (735/14)	21.95	20.85
F78/14 (775/14)	22.90	21.75
G78/14 (825/14)	23.90	22.70
H78/14 (885/14)	25.70	24.41
560/15	18.98	18.03
F78/15 (775/15)	22.95	21.80
G78/15 (825/15)	24.90	24.65
H78/15 (855/15)	25.90	24.60

Pneu ceinturé pour un roulement plus doux



POLYFLEX: 4 plis: 2 + 2 polyester ceinturé nylon. Les pneus ceinturés sont réputés pour leurs qualités de tenue de route et leur durabilité allant jusqu'à 40,000 milles. Mais le Polyflex assure un roulement encore plus souple avec sa carcasse en nylon Dupont 66 et est 2 fois plus sûr. (Voir les résultats des essais effectués au Nevada au magasin.)

DIMENSIONS (Flanc blanc, $1.50 en sus)	POLYFLEX FLANC NOIR 2 + 2 BANDÉ NYLON PRIX UNITAIRE pour 2 PNEUS ou plus	
	Avant remise au comptant	Après remise au comptant
600/12 (Flanc blanc)	17.95	17.05
A78/13 (600/13)	15.99	15.19
B78/13 (650/13)	16.95	16.10
C78/13 (700/13)	17.40	16.53
E78/14 (735/14)	18.45	17.53
F78/14 (775/14)	19.40	18.43
G78/14 (825/14)	20.40	19.38
H78/14 (855/14)	21.70	20.61
F78/15 (775/15)	19.75	18.76
G78/15 (825/15)	20.90	19.85
H78/15 (855/15)	22.40	21.28

Identique aux pneus des autos neuves d'avant 69

Se monte sur toute voiture avec pneus croisés



CONTENDER: 4 plis en polyester. Avant les pneus ceinturés à long millage, les pneus 2 plis en polyester étaient montés en série sur les voitures neuves. Le *Contender* est similaire mais il a 4 plis au lieu de 2. Le **WHIPPET** à 2 plis resemble à un radial et convient pour l'autoroute. Nous ne pourrions offrir un meilleur roulement pour le double du prix.

WHIPPET et CONTENDER		
DIMENSIONS (Flanc blanc, $1.50 en sus)	PRIX D'UN PNEU et de la garantie	Après remise au comptant
600/12 (Flanc blanc)	15.95	15.15
600/13	12.99	12.34
650/13 (B78/13)	14.15	13.44
700/13 (C78/13)	14.73	13.99
645/14 (B78/14)	13.95	13.25
695/14 (C78/14)	14.90	14.15
735/14 (E78/14)	15.25	14.49
775/14 (F78/14)	15.90	15.10
825/14 (G78/14)	17.40	16.53
855/14 (H78/14) Blanc	18.70	17.76
560/15	14.48	13.76
600/15	14.48	13.76
775/15 (F78/15)	15.90	15.10
825/15 (G78/15)	17.37	16.50
855/15 (H78/15)	18.95	18.00

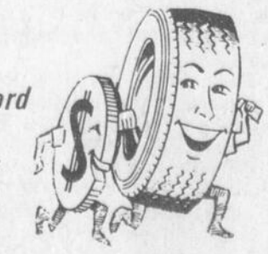
Tous les pneus illustrés sont garantis contre les risques routiers pendant 5 ans et assurés contre l'usure. (Pour plus de détails, voyez votre magasin Canadian Tire.)

INSTALLATION des PNEUS GRATUITE...
si vous achetez une valve Dill ou Schrader au prix courant du catalogue de $1.00. Nous devons poser la valve et le pneu ensemble. "Un pneu n'est neuf que si la valve est neuve". Equilibrage statique (pneu et roue), $1.00. (Remise au comptant au lieu des billets-bonis.)

Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire



Plus vous en savez sur les pneus, plus vous serez d'accord avec nous: avec les pneus Canadian Tire, votre dollar
VA PLUS LOIN!



CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI
20 RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257 BOUL. TALBOT ET
RUE DES CHAMPS-ELYSEES
549-5014